

République du Cameroun

Paix - Travail – Patrie

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE ET DE LA
DECENTRALISATION

Région du Sud

Département du Dja Et Lobo

Commune de Mintom



Republic of Cameroon

Peace-Work- Fatherland

MINISTRY OF TERRITORIAL
ADMINISTRATION AND
DECENTRALIZATION

South Region

Dja and Lobo Division

Mintom Council

PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT



L'Appui Technique de L'Assistance
des Techniciens aux Initiatives
Paysannes de Développement



BP. : 447 Ebolowa/Cameroun
Tél. : 242 07 61 13 - 677 81 90 97
e-mail : atipad@yahoo.fr

Réalisé avec

L'Appui Financier du



BP. : 1007 Ebolowa /Cameroun
Tél. : 242 28 35 17- Fax : 242 28 42 64
e-mail : pndp_crcsud@yahoo.fr

Octobre 2015

Commune de Mintom

BP

Tel : 675 30 90 95/697 86 67 08

Sommaire

Liste des abréviations	iii
Liste des tableaux	vii
Liste des figures	viii
Liste des Cartes	Erreur ! Signet non défini.
Liste des photos	ix
Liste des annexes	x
RESUME DU PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT	xi
1. INTRODUCTION	1
1.1. Contexte et justification	2
1.2. Objectifs du Plan Communal de Développement	3
1.3. Structure du document	3
2. METHODOLOGIE.....	5
2.1. Préparation de l'ensemble du processus.....	6
2.1.1. Préparation pédagogique.....	6
2.1.2. Préparation administrative	6
2.2. Processus de Collecte et d'analyse des données	7
2.2.1. Collecte et analyse des données du DIC	8
2.2.2. Collecte et analyse des données du DEUC	8
2.2.3. Collecte et analyse des données du DPNV.....	8
2.3. Consolidation des données et cartographie	9
2.5. Atelier de planification et mobilisation des ressources et de programmation	9
2.6.1. Mobilisation des ressources.....	10
2.6.2. Programmation.....	10
2.7. Mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation participatif	10
3. PRESENTATION SOMMAIRE DE LA COMMUNE	11
3.1. Localisation et superficie de la Commune	12
3.2. Milieu biophysique	14
3.2.1. Climat	14
3.2.2. Relief.....	14
3.2.3. Sols.....	14
3.2.4. Flore.....	15
3.2.5. Faune	18
3.2.6. Hydrographie.....	18
3.2.7. Ressources minières.....	21

3. 3 Milieu humain	23
3.3.1. Quelques repères historiques	23
3.3.2. Taille de la population.....	24
3.3.3. Tendances démographiques	30
3.3.4. Organisation et groupes ethniques	35
3.3.3. Zonage de l'espace communal	37
3.3.4. Système foncier.....	38
3.3.5. Activités économiques	38
3.4. Principaux services de l'espace Communal	41
3.5. Principales potentialités et ressources de la Commune	42
4. SYNTHÈSE DES RESULTATS DU DIAGNOSTIC	43
4.1. Synthèse du Diagnostic Institutionnel Communal (DIC).....	44
4.1.1. Gestion des ressources humaines	44
4.1.2. Gestion des ressources financières.....	45
4.1.3. Gestion du patrimoine communal	46
4.1.4. Gestion des relations	47
4.1.5. Axes de renforcement de la Commune	48
4.2. Principaux problèmes et besoins identifiés et consolidés par secteur	49
5. PLANIFICATION STRATEGIQUE.....	65
5.1. Vision stratégique et objectifs du PCD.....	66
5.2. Cadres logiques sectoriels	66
5.3. Coût estimatif du PCD.....	110
5.5. Développement de l'économie locale	120
5.5.1. Situation de référence	120
5.5.2. Possibilités de création d'emplois et de richesses dans la Commune	120
5.4. Esquisse du Plan d'utilisation et de gestion des terres de l'espace communal	124
6. PROGRAMMATION	128
6.1. Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT) des projets prioritaires	129
6.2. Cadre sommaire de gestion environnementale du CDMT	149
6.2.1. Cadre sommaire de gestion environnementale du CDMT	149
6.2.2. Principaux impacts socio-environnementaux potentiels et mesures d'optimisation ou d'atténuation envisageables.....	149
6.2.3. Plan sommaire de gestion de l'environnement	154
6.3. Plan d'investissement annuel (PIA)	155
6.3.1. Ressources mobilisables et échéances	155
6.3.2. Programmation annuelle des projets prioritaires (première année : 2015)	155

6.4. Plan de passation des marchés du PIA	157
6.3.3.1. Plan opérationnel en faveur des populations vulnérables.....	159
6.3.3.2. Plan opérationnel en faveur des populations pygmées	Erreur ! Signet non défini.
7. MECANISME DE SUIVI-EVALUATION	164
7.1. Composition et attributions du comité de suivi-évaluation du PCD.....	166
7.2. Indicateurs de suivi et d'évaluation (par rapport au PIA).....	167
7.3. Dispositif, outils et fréquence du reporting.....	168
7.3.1. Dispositif	168
7.3.2. Outils et fréquences de suivi.....	168
7.4. Mécanisme de préparation du PIA et de révision du PCD	169
8. PLAN DE COMMUNICATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PCD.....	170
8.1. Objectif :.....	171
8.2. Cible :.....	171
9. CONCLUSION	172
10. BIBLIOGRAPHIE.....	?????????

Liste des abréviations

Sigles	Significations
ACD	Agent Communal de Développement
AEP	Adduction d'Eau Potable
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AS	Aide-Soignant
ATIPAD	Assistance des Techniciens aux Initiatives Paysannes de Développement
BIP	Budget d'Investissement Public
CAC	Centime Additionnel Communal

CC	Changement Climatique
CFM	Centre de Formation aux Métiers
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CES	Collège d'Enseignement Secondaire
CM	Comptable-Matières
CNPS	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
CoPil	Comité de Pilotage
CRTV	Cameroon Radio Television
CSI	Centre de Santé Intégré
CTD	Collectivité Territoriale Décentralisée
CVUC	Communes et Villes Unies du Cameroun
CZT	Centre Zootechnique
DAADER	Délégation d'Arrondissement de l'Agriculture et du Développement Rural
DEUC	Diagnostic de l'Espace Urbain Communal
DIC	Diagnostic Institutionnel Communal
DP	Diagnostic Participatif
DPNV	Diagnostic Participatif Niveau Village
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance pour l'Emploi
EIE	Études d'Impact Socio-Environnemental
EM	Ecole Maternelle
FC	Forêt Communautaire
FEICOM	Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale
FFOM	Force, Faiblesse, Opportunité, Menace
IB	Infirmiers Brevetés
IDE	Infirmier Diplômé d'Etat
IRAD	Institut de Recherche Agronomique pour le Développement
IAEB	Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base
GIC	Groupe d'Initiative Commune
LYTECH	Lycée Technique
MARP	Méthode Accélérée de Recherche Participative
MINATD	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MINADER	Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural
MINEPIA	Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
MINTP	Ministères des Travaux Publics

MINAC	Ministère des Arts et de la Culture
MINDCAF	Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières
MINAS	Ministère des Affaires Sociales
MINT	Ministère des Transports
MINDHU	Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
MINCOMMERCE	Ministère du Commerce
MINSEP	Ministère des Sports et de l'Éducation Physique
MINPEDED	Ministère de l'Environnement de la Protection de la Nature et du Développement Durable
MINMIDT	Ministère des Mines, Industrie et Développement Technologique
MINRESI	Ministère de la Recherche Scientifique et l'Innovation
MINPOSTEL	Ministère des Postes et Télécommunications
MINCOM	Ministère de la Communication
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
MINTSS	Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale
MINTOUL	Ministère du Tourisme et des Loisirs
MINMAP	Ministère des Marchés Publics
MINEE	Ministère de l'Eau et l'Énergie
MINEDUB	Ministère de l'Éducation de Base
MINPROFF	Ministère de la Promotion de la Femme et la Famille
MINSANTE	Ministère de la Santé Publique
MINJEC	Ministère de la Jeunesse et l'Éducation Civique
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINEPAT	Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OAL	Organisme d'Appui Local
OEV	Orphelin et Enfant Vulnérables
OP	Organisations Paysannes
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PCD	Plan Communal de Développement
PFNL	Produit Forestier Non Ligneux
PIA	Plan d'Investissement Annuel
PMH	Pompes à Motricité Humaine

PME	Petites et Moyennes Entreprises
PPM	Plan de Passation de Marché
PNDP	Programme National de Développement Participatif
PNVRA	Programme National de Vulgarisation et de Recherche Agricole
PNDRT	Programme National de Développement de la Racine et Tubercule
PUGDT	Plan d'Utilisation et de Gestion Durable des Terres
PSV	Personnes Socialement Vulnérables
PV	Personnes Vulnérables
RM	Receveur Municipal
SAR/SM	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère
SAS	Service des Affaires Sociales
SDE	Service Déconcentré de l'État
SEPO	Succès – Échec – Potentialité – Obstacle
SODECAO	Société de Développement du Cacao
TIC	Techniques de l'Information et de la Communication
TDR	Termes de Référence
UFA	Unité Forestière d'Aménagement
ZIC	Zone d'Intérêt Cynégétique

Liste des tableaux

Tableau 1: Espèces fauniques fréquemment rencontrées dans les forêts.....	18
Tableau 2 : Succession des Maires de Mintom.....	23
Tableau 3 : Profil historique	23
Tableau 4 : Répartition de la population	25
Tableau 5 : Distribution des hameaux pygmées dans la Commune de Mintom	35
Tableau 6 : Prix de vente des différents produits agricoles cultivés dans la localité	38
Tableau 7 : Prix de vente des animaux domestiques	39
Tableau 8 : Principaux services de l'espace communal	41
Tableau 9 : Atouts et potentialités	42
Tableau 10 : Gestion des ressources humaines	44
Tableau 11 : Gestion des ressources financières	45
Tableau 12 : Gestion du patrimoine communal.....	46
Tableau 13 : Gestion des relations	47
Tableau 14 : Axes de renforcement institutionnel de la Commune de Mintom	48
Tableau 15 : Problèmes et besoins consolidés du secteur de l'agriculture	49
Tableau 16 : Cadres logiques	67
Tableau 17 : Coût estimatif du PCD	110
Tableau 18 : Synthèse des microprojets prioritaires	113
Tableau 19 : Possibilités de création d'emploi et de richesse dans la Commune de Mintom.....	121
Tableau 20 : Synthèse de la prise en compte de la petite enfance	122
Tableau 21 : Matrice diagnostic des ressources naturelles assortie d'une esquisse de PUGDT de l'espace communal.....	124
Tableau 22 : Synthèse de la situation sur les changements climatiques dans la Commune de MINTOM.....	126
Tableau 23 : Cadre des dépenses à moyen terme (CDMT)	129
Tableau 24 : Impacts socio-environnementaux potentiels et mesures d'optimisation et d'atténuation des projets à mettre en œuvre dans le CDMT	150
Tableau 25 : Plan sommaire de gestion de l'environnement	154
Tableau 26 : Ressources mobilisables par la Commune	155
Tableau 27 : Plan d'investissement annuel (2015)	155
Tableau 28 : Plan de passation des marchés du PIA	157
Tableau 29 : Plan opérationnel en faveur des populations vulnérables	159
Tableau 30 : Plan opérationnel en faveur des peuples pygmées	160
Tableau 31 : Composition du Comité de suivi du PCD	166

Liste des figures

Figure 1: Courbe Ombrothermique de Mintom (2008)	14
Figure 2: Répartition de la population de l'espace urbain par tranche d'âge.....	32
Figure 3: Répartition de la population de toute la Commune de Mintom par tranche d'âge	32
Figure 4: Répartition de la population des villages bantou par sexe	33
Figure 5: Répartition de la population des villages pygmées par sexe.....	33
Figure 6: Répartition de la population de l'espace urbain par sexe	34
Figure 7: Répartition de la population de la Commune de Mintom par sexe.....	34
Figure 8: Pourcentage des populations pygmées et bantou dans la Commune	35

Liste des photos

Photo 1 : Générateur électrique en panne de la Commune de Minton	46
--	----

RESUME DU PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT

C'est afin d'accompagner les Communes du Cameroun dans le processus de décentralisation qui consiste au transfert des compétences du pouvoir central vers les collectivités territoriales locales que le Gouvernement de la République du Cameroun a mis en place le Programme National de Développement Participatif (PNDP).

Dans le cadre de sa deuxième phase, le PNDP a recentré la responsabilité de la mise en œuvre du programme sur la Commune pour une vision territoriale de l'espace communal et l'instauration d'un système d'allocation pour le financement des actions de développement communal.

La Commune de Mintom et le PNDP ont signé une convention de partenariat portant sur l'actualisation de son Plan Communal de Développement (PCD) et la réalisation de certaines activités connexes. L'objectif principal de cette planification c'est de doter la Commune de Mintom d'un document stratégique lui permettant d'avoir une vision claire et partagée de son développement.

Les objectifs poursuivis concernent les domaines ci-après :

- Réaliser la monographie de la Commune ;
- Réaliser un diagnostic participatif de la Commune ;
- Réaliser une planification stratégique (cadre logique) par secteur ;
- Définir une programmation triennale, Cadre de Dépenses à Moyen Termes (CDMT) ;
- Définir une programmation annuelle, Plan d'investissement Annuel (PIA) ;
- Mobiliser les ressources ;
- Élaborer le cadre socio-environnemental sommaire des investissements ;
- Mettre en place le comité de suivi évaluation du PCD.

Pour l'élaboration dudit plan, la Commune a fait appel à l'Association des Techniciens aux Initiatives Paysannes de Développement (ATIPAD), un Organisme d'Appui Local. De janvier à Juin 2011, les experts de l'ATIPAD ont produit quatre documents de travail, à savoir :

- Le Diagnostic de l'Institution Communale (DIC) ;
- Le Diagnostic de l'Espace Urbain Communal (DEUC) ;
- Le Rapport consolidé du diagnostic participatif ;
- Le Plan Communal de Développement (PCD).

D'une manière générale, le résultat obtenu à l'issue du diagnostic réalisé sur 28 secteurs vise à permettre aux parties prenantes du processus de développement, de disposer des éléments susceptibles de guider leur analyse sur les problèmes, les contraintes, les potentialités ainsi que les solutions idoines pour lever les contraintes de la Commune de Mintom.

Ce diagnostic a permis de relever ce qui suit :

- Au niveau de l'espace urbain, il y a nécessité de mettre sur pied un plan d'urbanisation et un plan de lotissement, afin de les arrimer à la nouvelle vision de planification insufflée par le Maire actuel. Ceci en application des textes en vigueur dans l'aménagement des villes, notamment, la lettre circulaire N° 1552 datant du 03 Mars 1989 portant gestion des gares routières au Cameroun, le communiqué conjoint Ministère de l'Administration Territoriale-Ministère des Travaux Publics et des Transports du 18 Juillet 1989

portant ??? . Les infrastructures scolaires, sanitaires et hydrauliques sont vétustes. Le chômage des jeunes est assez élevé, ce qui favorise la délinquance juvénile.

- Au niveau des villages, les populations font face à une carence d'infrastructures de base : 35% des 28 villages et des 23 campements de la Commune disposent d'un point d'eau potable. Les besoins des populations en infrastructures hydrauliques se chiffrent à 46 puits et 06 forages. Les routes sont en très mauvais état et ne favorisent pas la circulation des personnes et des biens.
- Concernant l'éducation de base, le diagnostic mené par l'ATIPAD signalait un déficit de 172 enseignants en septembre 2013, tandis qu'à la même date, il fallait 809 tables-bancs supplémentaires pour faire asseoir tous les enfants.
- La santé publique n'est pas bien lotie. Il y a absence d'un médecin dans toute la Commune. Les centres de santé installés dans les villages fonctionnent au ralenti quand ils ne sont pas totalement abandonnés. L'absence du courant électrique dans toute la Commune est un véritable frein au développement de l'Arrondissement de Mintom.

En tout état de cause, la mise bout à bout des difficultés ci-dessus évoquées ne favorise pas le développement de la Commune de Mintom et appelle à la prise de conscience de toutes les forces vives de cette collectivité pourtant bien nantie en ressources humaines et biophysiques.

Tout espoir ne semble pas perdu pour autant. En tenant compte non seulement de ces contraintes mais surtout des atouts, les populations de Mintom et leur Exécutif municipal ont formulé la vision de voir à l'horizon 2035 la Commune «mieux gérée, performante, dynamique et prospère ; où les populations ont un accès convenable à tous les services sociaux de base». Cette vision s'appuie sur 9 valeurs clés qui vont désormais régir toutes leurs actions : l'esprit de disponibilité, l'engagement, la transparence, la franche collaboration, la solidarité, le dialogue, l'esprit démocratique, l'hospitalité et la performance.

L'évaluation des besoins découlant de l'identification des problèmes sus-énumérés a permis d'établir un tableau chiffré par secteur. Le montant global est estimé à **8 407 827 000 (huit milliards quatre cent sept millions huit cent vingt sept mille) FCFA**. La ressource mobilisable pour l'année 2015 se chiffre à **84 618 739 (quatre vingt quatre millions six cent dix huit mille sept cent trente neuf) FCFA**.

La priorité a été donnée à l'étude de faisabilité en vue de la réhabilitation du réseau électrique, la construction d'une gare routière, la construction d'une auberge municipale, l'étude de faisabilité en vue de la réhabilitation du réseau d'AEP. Tous ces projets pourront être réalisés grâce au financement du FEICOM, du PNDP, du [WWF](#), du BIP et des ressources propres de la Commune.

Afin de s'assurer de la minimisation des impacts environnementaux négatifs lors de la réalisation du CDMT, un plan sommaire de gestion environnementale a été élaboré. Il sera complété à chaque fois par l'utilisation de la fiche de suivi environnemental de chaque projet.

A l'issue du processus, un comité de suivi-évaluation a été mis en place.

Commenté [e1]: Abréviations !

Il est attendu de la mise en place de tous ces projets : l'amélioration des conditions de vie des populations et l'amélioration du taux d'emplois des jeunes et des femmes.

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte et justification

Le Cameroun dans la mise en œuvre de sa politique de développement a défini une vision principale point de convergence de toute action gouvernementale ; celle d'être un pays émergent à l'horizon 2035. Dans ce sillage, le DSCE, première phase pour l'accomplissement de cette vision de développement à très long terme, est un document de stratégie globale intégrée, socle de toute action engagée dans les 10 prochaines années couvrant la période allant de 2010 à 2020.

Le DSCE est désormais, conformément à la Déclaration de Paris, le cadre de référence de la politique et de l'action gouvernementales ainsi que le lieu de convergence de la coopération avec les partenaires techniques et financiers en matière de développement. Il constitue ainsi le vecteur de la recherche de la croissance et de la redistribution de fruits jusqu'aux couches vulnérables de la population avec un accent particulier sur les femmes et les jeunes.

Le développement étant désormais la compilation d'un ensemble d'actions locales, le Cameroun s'est doté d'un arsenal juridique et réglementaire relatif à la décentralisation. Les politiques de décentralisation, dont les dispositions réglementaires sont les lois N° 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation au Cameroun et N° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles de la décentralisation applicables aux communes, permettent le pilotage des politiques de développement depuis les collectivités territoriales. A ce titre, les Communes se présentent comme la plus petite unité territorialement autonome administrativement et financièrement, et jouissant d'un statut de personne morale en droit public.

Les textes de décentralisation sus-cités attribuent aux collectivités locales un rôle central et leur transfèrent des compétences dans l'initiation, la promotion, la coordination des actions de développement économique, social, sanitaire, éducatif, culturel et sportif de leurs collectivités. Le transfert de ces compétences interroge les Collectivités Territoriales Décentralisées par rapport à leurs capacités de réaction et d'adaptation aux nouvelles exigences. Les responsabilités et tâches qui leur sont confiées demandent ces capacités pour pouvoir assumer effectivement le rôle de maître d'ouvrage du processus de développement local. D'où la nécessité de consigner des politiques de développement local dans un document dit Plan Communal de Développement (PCD).

Le PCD est un programme d'actions qui permet à une Commune de matérialiser sa vision du développement en tenant compte de ses potentialités et contraintes. Il se présente comme seul outil de programmation des investissements au niveau de la Commune et comme instrument fédérateur de toutes les actions des partenaires au développement sur le terrain. A ce titre, les collectivités territoriales bénéficient de l'appui de plusieurs partenaires au développement à l'instar du PNDP dans le cadre de l'atteinte de leur vision de développement.

Le PNDP, sous la tutelle du MINEPAT, est un outil que le Gouvernement a mis en place avec l'appui de ses partenaires pour permettre aux populations en milieu rural de se doter des moyens de participation effective au processus de développement. Il se veut un cadre national de concertation et un mécanisme de mise en œuvre d'un grand nombre d'initiatives de développement à la base. A ce titre, il a pour ambition de responsabiliser les communes

et leurs communautés à la base dans le processus progressif de décentralisation, afin de les rendre actrices de leur propre développement.

La Commune, en tant que espace géographique et Commune en tant que institution, a été identifiée comme la « porte d'entrée » aux interventions du PNDP au niveau local. C'est donc à ce titre que dans le cadre du partenariat PNDP/Commune de Mintom, l'OAL ATIPAD a été retenu à travers le contrat N°001/14/C/CDPM/DJA ET LOBO/2014 du 03 juillet 2014 pour l'accompagnement de la Commune de Mintom dans le processus d'actualisation de son PDC.

1.2. Objectifs du Plan Communal de Développement

Le Plan Communal de Développement vise principalement à doter la Commune d'un outil de référence fournissant la vision de son développement dans tous les secteurs à l'issue d'un processus participatif.

Il s'agit plus précisément pour la Commune de Mintom de :

- Réaliser la monographie de la Commune ;
- Mener un diagnostic participatif ;
- Elaborer une planification stratégique ;
- Présenter les ressources mobilisables par la Commune ;
- Programmer les investissements ;
- Elaborer le cadre socio-environnemental sommaire des investissements du CDMT ;
- Mettre en place un dispositif de suivi-évaluation de la mise en œuvre du PCD.

1.3. Structure du document

Le présent document comporte douze (12) principales parties structurées de la manière suivante :

- Résumé ;
- Introduction ;
- Méthodologie ;
- Présentation sommaire de la Commune ;
- Synthèse des résultats du diagnostic ;
- Planification stratégique ;
- Programmation ;
- Mécanisme de suivi-évaluation ;
- Plan de communication sur la mise en œuvre du PCD ;
- Conclusion ;
- Bibliographie.

2. METHODOLOGIE

La méthodologie de travail utilisée pour l'élaboration de ce PCD est celle définie dans le « Guide méthodologique de planification régionale et locale ». Cette méthodologie a été présentée lors du séminaire-atelier organisé par le PNDP Sud à l'intention des Organismes d'Appui Local (OAL) du 22 mai au 03 juin 2014 à Sangmélina. Suivant ce document-cadre, la mission s'est déroulée en cinq (05) étapes principales, à savoir :

- La préparation de l'ensemble du processus ;
- La collecte et le traitement des informations ;
- La consolidation des données (y compris la cartographie) ;
- L'atelier de planification, de mobilisation des ressources et de programmation ;
- La mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation participatif.

2.1. Préparation de l'ensemble du processus

L'étape de préparation du processus de planification visait à :

- Rechercher l'adhésion de toutes les parties prenantes au processus de planification ;
- Définir le rôle de chacun dans le processus ;
- Favoriser la participation effective de toutes les parties prenantes dont les populations, à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du Plan Communal de Développement ;
- Programmer le processus dans l'espace et le temps avec les parties prenantes (intégrer les aspects logistiques) ;
- Convenir des produits attendus ;
- Rassembler les moyens de mise en œuvre du processus.

Il est important de rappeler que la préparation du processus de planification que ce soit pour le DIC, le DEUC ou le DPNV s'est faite sur le plan pédagogique et sur le plan administratif.

2.1.1. Préparation pédagogique

La préparation pédagogique avait pour but d'harmoniser la compréhension de la méthodologie et des différents outils afin de mieux cerner les activités à mener.

Pour cela, la préparation pédagogique régionale (Sud) a d'abord été lancée à Sangmélina, du 22 mai au 03 juin 2014 lors du séminaire-atelier théorique et pratique avec pour parties prenantes les OAL, le PNDP, les responsables des SDL, les Exécutifs communaux et auditeurs libres.

Pour le cas spécifique de la Commune de Mintom, trois jours ont permis de restituer la formation pédagogique régionale concernant le DIC et le DEUC dans la salle des actes de l'hôtel de ville de Mintom. Dans ce cas, les parties prenantes étaient l'équipe de l'OAL ATIPAD, l'Exécutif Communal, les SDE, le CoPil, le Conseil Municipal, le Sous-préfet et des auditeurs libres. En ce qui concerne la restitution du DPNV, elle a été faite dans l'un des villages de la Commune (Mekotto) appelé village-pilote, afin de permettre à l'équipe d'intervention de s'imprégner des réalités locales.

2.1.2. Préparation administrative

En fait, la préparation administrative a précédé la préparation pédagogique car il s'agissait ici de déployer tous les moyens formels afin d'informer, de négocier le calendrier des activités, de sensibiliser et d'inviter les parties prenantes aux diverses activités. Cette préparation

commence au niveau départemental où l'on collecte auprès des sectoriels, des informations générales sur l'Arrondissement à planifier. Puis suivra la préparation au niveau communal avec le Maire et son Secrétaire Général, le Sous-préfet et les responsables des SDE de la Commune.

De façon plus spécifique, la préparation administrative s'est déroulée en cinq (05) étapes :

- **Prise de contact avec les responsables des services sectoriels départementaux :**

Pour cette étape, il s'est tenu un atelier avec les sectoriels départementaux qui a eu lieu à Sangmélina. Au cours de cet atelier, les sectoriels départementaux ont été informés du processus et de leurs implications à chaque niveau de celui-ci. Il a été question d'autre part de leur remettre des fiches de collecte des données et de leur faire savoir la nécessité pour nous d'avoir la liste des corps de métier relative à chacun de leurs départements ministériels.

- **Prise de contact avec l'exécutif municipal :**

Elle s'est déroulée dans le cadre d'un atelier organisé à la Commune de Mintom. Outre le Maire et ses adjoints, le personnel communal, les responsables des services sectoriels locaux ainsi que les membres du CoPil ont pris part à cette rencontre où des échanges ont porté sur le cahier de charges de l'ATIPAD, la méthodologie d'accompagnement, le calendrier d'intervention et l'identification de potentielles sources pour le financement du Plan Communal de Développement (PCD).

- **Information et sensibilisation des autorités administratives locales :**

Lors de cette étape, le contenu de la mission a été présenté au Sous-préfet de l'Arrondissement de Mintom. Il a également été présenté au Sous-préfet les appuis attendus de ses services, notamment en ce qui concerne la mobilisation des acteurs locaux.

- **Information et sensibilisation des autres parties prenantes :**

Des correspondances signées du Sous-préfet et du Maire ont été transmises à des parties prenantes clés du processus, notamment les Élités, les conseillers municipaux, les responsables d'associations, les autorités religieuses, les autorités traditionnelles. Ces correspondances portaient sur le contenu de la mission, le programme de mise en œuvre, le rôle des parties.

- **Atelier de lancement :**

Présidé par le Sous-préfet de Mintom, l'atelier de lancement a regroupé les Élités, l'Exécutif communal, le CoPil, les Conseillers municipaux, le PNDP, l'OAL ATIPAD, les leaders d'associations, les représentants des peuples autochtones (Pygmées), les Chefs traditionnels, les opérateurs économiques, les leaders religieux.... Il s'est achevé par la distribution des calendriers de passage par village aux autorités traditionnelles.

2.2. Processus de collecte et d'analyse des données

Il est important de mentionner que le diagnostic participatif a consisté à avoir des entretiens individuels avec le personnel communal, le conseil communal, les responsables des sectoriels, le CoPil, les chefs de village, et les populations. Néanmoins, la collecte de certaines informations auprès du secteur privé nous a permis d'enrichir les données sur toute la Commune.

2.2.1. Collecte et analyse des données du DIC

Les données sur l'institution communale de Mintom ont été collectées, dépouillées, traitées, analysées et validées au niveau de la Mairie. A cet effet, les planificateurs ont eu des séances de travail avec l'Exécutif communal, et les responsables de services. Ils ont consulté une documentation abondante mise à leur disposition par le Maire. Ce travail qui s'est fait du 16 au 20 juin 2014 a essentiellement porté sur l'analyse :

- Des ressources humaines grâce à l'exploitation de l'état nominatif du personnel et du dossier des conseillers municipaux et des échanges avec l'exécutif, le SG et le personnel communal ;
- Des ressources financières à partir des budgets et comptes administratifs des exercices 2011, 2012 et 2013 ;
- Le patrimoine communal grâce à des informations mises à notre disposition par le comptable-matières et du sommier des bâtiments communaux ;
- La gestion des relations à partir des entretiens menés avec l'Exécutif communal, les responsables des services déconcentrés de l'État, les autorités religieuses et les forces vives de Mintom.

Commenté [e2]: Quels sont les outils utilisés pour le DIC ?

2.2.2. Collecte et analyse des données du DEUC

Les données sur l'espace urbain communal ont été collectées et analysées à travers une enquête socio-économique et environnementale sommaire des activités, effectuée du 16 au 20 juin 2014 avec l'implication du CoPil, les différents corps de métier, les responsables des services sectoriels locaux et l'Agent Communal Financier. Les planificateurs ont procédé à :

- La délimitation de l'espace urbain communal ;
- La réalisation de la cartographie participative de la ville de Mintom ;
- L'inventaire des activités des parties prenantes, des problèmes/contraintes, des atouts/potentialités de la ville ;
- L'implantation des infrastructures sociocommunautaires (géo-référencement) ;
- La formulation des problèmes et l'identification des projets prioritaires de l'espace urbain.

Commenté [e3]: Quels sont les outils utilisés pour le DEUC ?

2.2.3. Collecte et analyse des données du DPNV

Les données concernant les villages ont été collectées par le déploiement des équipes constituées de quatre facilitateurs/animateurs chacune dans tous les 28 villages et les 23 hameaux de la Commune de Mintom. Le dépouillement, le traitement et l'analyse des données se sont effectués en interne à l'équipe de l'ATIPAD et ont permis de ressortir par village et par hameaux :

- L'état des lieux : les ressources naturelles, les équipements, les ressources économiques et financières, les moyens humains et le capital social ;
- L'implantation des infrastructures sociocommunautaires (géo-référencement) ;
- Les politiques, les institutions et les processus, leurs influences sur les ressources et leurs accès ;

Commenté [e4]: Quels sont les outils utilisés pour le DPNV ?

- Le changement climatique : tendances et influences saisonnières ;
- Les interactions entre les villages et l'extérieur ;
- Les activités par groupe socioprofessionnel ;
- Les stratégies développées par les populations face aux contraintes rencontrées et aux atouts ;
- La hiérarchisation et la classification des besoins et des demandes en fonction des atouts, des dynamiques et des contraintes.

2.3. Consolidation des données

La consolidation a consisté en la mise en commun des données issues de l'ensemble des diagnostics (DEUC, DIC et DPNV). Notamment, il a été question de :

- Établir la situation de référence par secteur ;
- Formuler les problèmes et identifier les solutions transversales par secteur ;
- Élaborer la matrice synthèse des diagnostics des ressources naturelles ;
- Élaborer la matrice synthèse des Changements Climatiques au niveau Local (CCL).

Outils et méthodes

Les outils et les méthodes utilisés pour l'ensemble du diagnostic sont ceux servant dans l'Approche participative des Moyens d'Existence Durable (AMED) et la MARP. Parmi ces outils, nous pouvons citer les cartes participatives des ressources et infrastructures, le transect, le diagramme de Venn, la Check-list des activités sur le terrain, les ISS, la liste des problèmes prioritaires par secteurs, le tableau des causes pertinentes, le tableau de planification des solutions endogènes.

Commenté [e5]: Abréviations !

Commenté [e6]: Citer ces outils dans les DIC, DEUC et DPNV !

Commenté [e7]: Abréviations !

2.4. Atelier de planification, de mobilisation des ressources et de programmation

La préparation de l'atelier de planification a été faite avec quatre partenaires stratégiques :

- Le PNDP, pour la relecture, les amendements et la validation du rapport consolidé des diagnostics soumis à son appréciation,
- La Commune, pour relecture, amendement et validation du rapport consolidé d'une part et pour la mobilisation du Conseil Municipal et la négociation avec le Préfet du Département du Dja et Lobo (autorité administrative), d'une date de la tenue dudit conseil, d'autre part.
- La préfecture, pour la présidence de l'atelier et la convocation des sectoriels (représentants des Ministères techniques).
- Les sectoriels, pour la relecture et l'amendement des cadres logiques préparés par l'OAL avant la tenue de l'atelier.

L'atelier de planification, de mobilisation des ressources et de programmation proprement dit s'est tenu pendant deux jours à la salle des actes de la Commune de Mintom. Y ont pris part les représentants des sectoriels, les représentants des Comités de concertation de villages, les Conseillers Municipaux, les Elites, le Comité de Pilotage,

les représentants des couches vulnérable, les chefs de villages et les représentants de l'OAL. Les travaux se sont déroulés en groupes et en plénière. Les documents de travail étaient composés des besoins exprimés par les populations lors des diagnostics consolidés dans les projets de cadres logiques par secteur. Quant aux ressources, l'Exécutif Municipal, les sectoriels et autres partenaires ont mis à la disposition de l'OAL, le listing des ressources mobilisables.

2.5.0-2.4.1. Planification

La planification a été l'occasion de passer en revue les projets prioritaires des villages et de l'espace urbain et d'examiner puis valider les cadres logiques sectoriels.

2.5.1-2.4.2. Mobilisation des ressources

Dans ce cadre, il a été question pour l'exécutif communal de présenter les sources de financement ainsi que les ressources mobilisables par la Commune au cours des 03 prochaines années pour le financement des projets identifiés.

2.5.2-2.4.3. Programmation

La programmation a consisté en :

- L'identification des axes d'intervention prioritaires sur la base des projets prioritaires de villages et de l'espace urbain ainsi que des orientations nationales définies dans le cadre du DSCE ;
- L'élaboration du Plan d'Investissement Annuel (PIA) de la Commune pour l'année 2015 ;
- L'élaboration du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) ;
- L'évaluation environnementale stratégique et sommaire des projets du CDMT ;
- L'élaboration du plan opérationnel en faveur des populations vulnérables ;
- L'élaboration d'un plan de passation des marchés.

2.6.2.5. Mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation participatif

La mise en place du comité de suivi s'est faite en séance restreinte en présence du conseil municipal, des membres du Comité de Pilotage et de l'Exécutif Municipal. La structure et les missions du comité ont été clairement définies par l'Exécutif Municipal. Il s'agit notamment de :

- S'assurer que ce qui a été prévu a été réalisé ;
- Repérer les dysfonctionnements et apporter des correctifs nécessaires ;
- Permettre une meilleure appropriation par les bénéficiaires ;
- Collecter des données.

3. PRESENTATION SOMMAIRE

DE LA COMMUNE

3.1. Localisation de la Commune

La Commune de Mintom se trouve en plein cœur du Bassin du Congo. Cet Arrondissement appartient au Département du Dja et Lobo dans la Région du Sud Cameroun. Sa superficie est d'environ 11 235 km². Elle a été créée le 24 Avril 1995. Cette Commune se trouve en zone frontalière et est limitée par :

- Au Nord, par la Commune de Meyomessala ;
- A l'Est, par les Communes de Lomié et Ngoyla (Région de l'Est) ;
- A l'Ouest, par la Commune de Djoum ;
- Au Sud, par les Républiques du Congo et du Gabon.

Le tableau ci-dessous nous présente le nombre de villages de la Commune de Mintom.

Commenté [e8]: Où est ce tableau ?

La ville de Mintom est située à :

- 320 Km de Yaoundé (capitale nationale) en passant par Djoum et Sangmélina ;
- 83 km de l'Arrondissement de Djoum ;
- 163 Km de Sangmélina, chef-lieu du Département du Dja et Lobo. La carte ci-dessous représente la Commune de Mintom dans le Cameroun et dans le Département de Dja et Lobo.



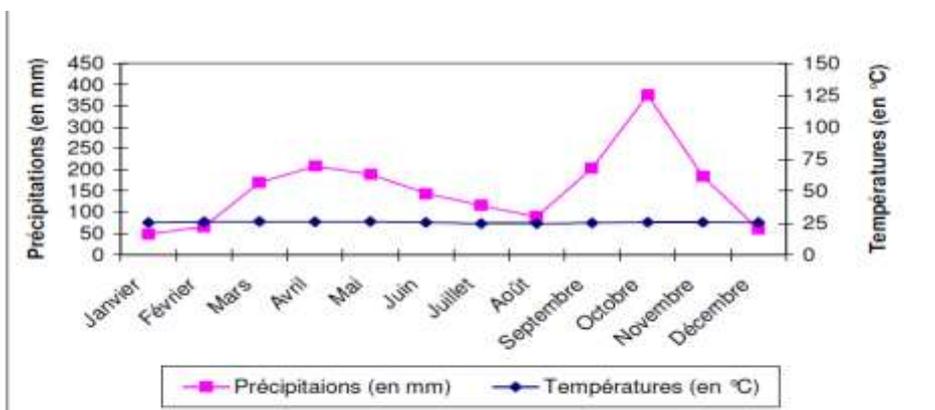
Carte 1 : Carte de localisation de la Commune de Mintom

3.2. Milieu biophysique

3.2.1. Climat

Le climat de la localité de Mintom appartient à celui du domaine équatorial de type guinéen. C'est un climat à quatre saisons du plateau sud camerounais. Sa température moyenne est de 25°C avec une amplitude de 2 à 3°C. L'humidité relative moyenne annuelle est de 81% et les précipitations oscillent entre 1 500 et 3 000 mm/an.

Il pleut donc toute l'année avec deux maxima, l'un en octobre (grande saison des pluies) et l'autre en mars-avril (petite saison des pluies). Les maxima de sécheresse se situent en décembre janvier (grande saison sèche) et en juillet-août (petite saison sèche). L'évolution des précipitations moyennes mensuelles et des températures moyennes mensuelles au cours d'une année est représentée dans le diagramme suivant :



Source : Relevés de température et de pluviométrie/Station météorologique de Sangmelima
Figure 1: Courbe Ombrothermique de Mintom (2008)

3.2.2. Relief

Dans l'ensemble, le relief de la Région du Sud est dominé par le plateau sud camerounais avec une altitude variant entre 0 et 1000 m.

La Commune de Mintom se trouve de manière générale, dans une zone plane. L'altitude moyenne oscille autour de 600 m avec cependant ça et là des collines plus ou moins importantes. Les points culminants (601 m) de ce massif sont enregistrés dans les villages Avebe et Bindom (à l'est de la localité)

3.2.3. Sols

Les sols identifiés dans la localité de Mintom sont des sols ferrallitiques typiques moyennement et fortement désaturés de couleur brun jaune. Ce sont des sols acides caractérisés par une faible teneur en éléments nutritifs et une capacité d'échange en cation relativement basse. Ils ont des teneurs en azote très faibles du fait de la dégradation rapide de la matière organique. Ils sont généralement déficients en phosphore. L'on y retrouve

également des sols hydromorphes situés dans les bas fonds ainsi que des sols sableux ou sablo-argileux très pauvres.

3.2.4. Flore

Les formations végétales rencontrées dans la zone d'étude sont celles de la forêt congolaise encore qualifiées de forêt dense humide sempervirente, alternant avec la forêt semi décidue.

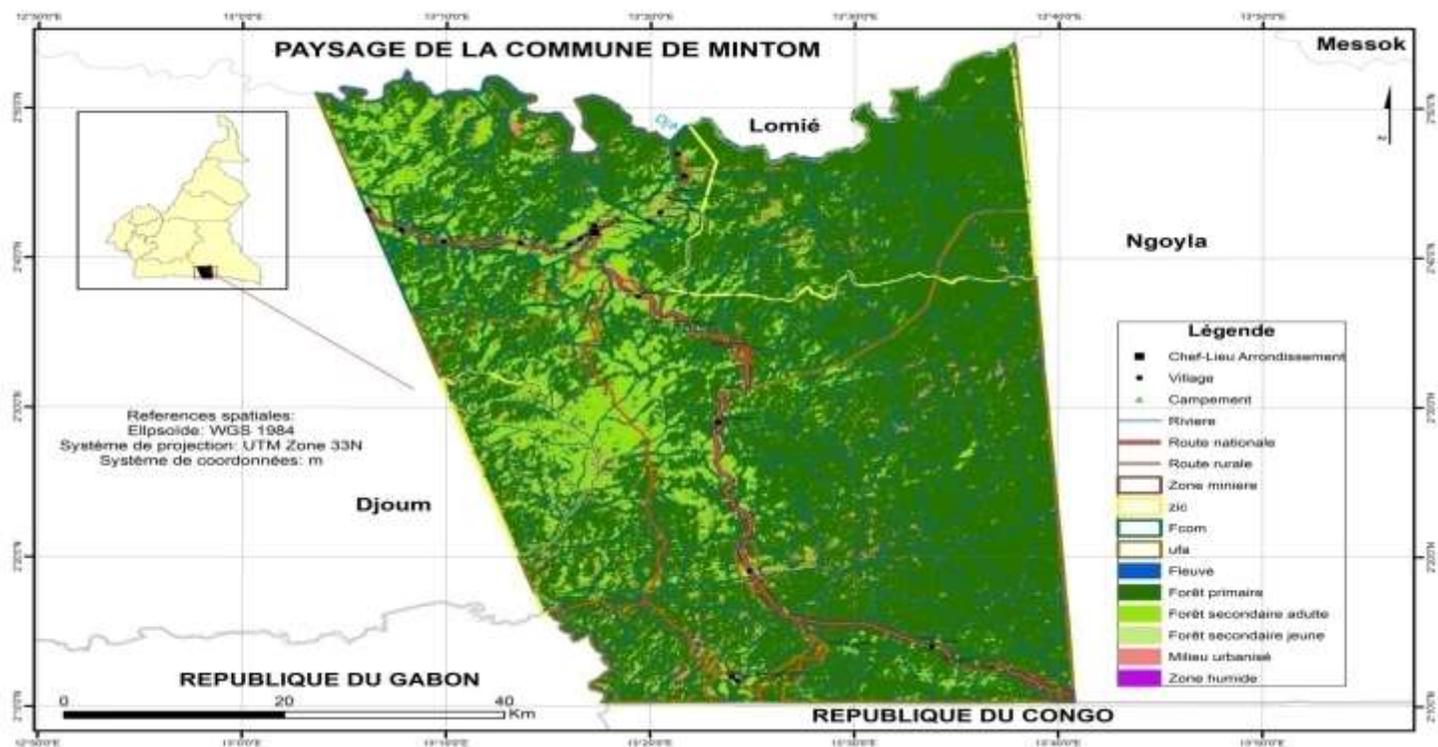
La première se caractérise par une forte densité d'arbres à l'hectare et de nombreuses essences de valeurs avec une hauteur de canopée estimée à environ 50 m. Les familles dominantes sont entre autre les Méliacées et Sterculiacées.

La seconde, moins complexe que la première du point de vue de la richesse floristique, se caractérise par une hauteur de canopée estimée à 40 m et les familles dominantes sont les Combrétacées, Sterculiacées et Ochnacées, perdant leur feuillage en saison sèche.

Parmi les essences présentes dans la zone d'étude, on peut citer : le Moabi (*Baillonellatoxisperma*), le Padouk (*Ptéocarpussoyauxii*), le Movingui (*Distemonanthusbenthamianus*), le Tali (*Erythrophleumsuaveolens*), le Sapelli (*Entandrophragmacylindicum*), le Sipo (*Entandrophragma utile*), le Bibolo (*Lovoatrichilioides*), l'Iroko (*Chlorophoraexcelsa*), le Kossipo (*Entandrophragmacandolei*), l'Okan (*Cilicodiscusgabonensis*), l'Ilomba (*Pycnanthusangolensis*), le Fraké (*Terminaliasuperba*), le Bilinga (*Nauclea diderrichii*), etc.



Carte 2: carte des ressources forestières de la Commune enlever les cartes sauf celle de la localisation de laCommune !!!



3.2.5. Faune

La faune domestique est composée de chiens, chats, chèvres, moutons, porcs, poulets, canards qui sont laissés en divagation.

Concernant la faune sauvage, le tableau suivant présente de manière exhaustive la liste des espèces fauniques de la Commune

Tableau 1: Espèces fauniques fréquemment rencontrées dans les forêts.

Noms scientifiques	Noms pilote	Statut CITES
<i>Artherurus africanus</i>	Arthérure	
<i>Cephalophus c. callipygus</i>	Céphalophe de Peters	
<i>Cephalophus dorsalis c.</i>	Céphalophe à bande dorsale noire	
<i>Cephalophus monticola</i>	Céphalophe à bande bleue	
<i>Cephalophus n. nigrifons</i>	Céphalophe à front noir	
<i>Cephalophus sylvicultor</i>	Céphalophe à dos jaune	Protégé
<i>Cephalophus c. callipygus</i>		
<i>Cercocerbe agilis</i>	Cercocèbe agile	
<i>Cercopithecus cephus</i>	Moustac	
<i>Cercopithecus neglectus</i>	Singe de Brazza	
<i>Cercopithecus nictitans</i>	Hocheur	
<i>Colobus guereza</i>	Magistrat	Protégé
<i>Gorilla gorilla</i>	Gorille	Protégé
<i>Hyemoschus aquaticus</i>	Chevrotains aquatique	Protégé
<i>Loxodonta africana cyclotis</i>	Eléphant de forêt	Protégé
<i>Manis gigantea</i>	Pangolin géant	Protégé
<i>Mandrill</i>	Cyno	Protégé
<i>Pan troglodytes</i>	Chimpanzé	Protégé
<i>Panthera pardus</i>	Panthère	Protégé
<i>Potamochoerus porcus</i>	Potamochère	Protégé
<i>Tragelaphus spekei</i>	Sitatunga	Protégé
<i>Varanus nilotica</i>	Varan	Protégé
<i>Bitis gabonica</i>	Vipère du Gabon	Protégé
<i>Osteoleamus tetrapis</i>	Crocodile	Protégé
<i>Veverra civetta</i>	Civette	Protégé
<i>Trynomys swinderianus</i>	Aulacode (hérisson)	
<i>Francolinus sp</i>	Perdrix	
<i>Erethizon dorsatum</i>	Porc-épic	
<i>Kinixis sp</i>	Tortue	

3.2.6. Hydrographie

La zone d'étude s'étend sur deux bassins hydrographiques : celui du *Dja* à l'est et surtout celui d'*Ayina* au sud. Les cours d'eau sont répartis aussi en fonction de cette distribution.

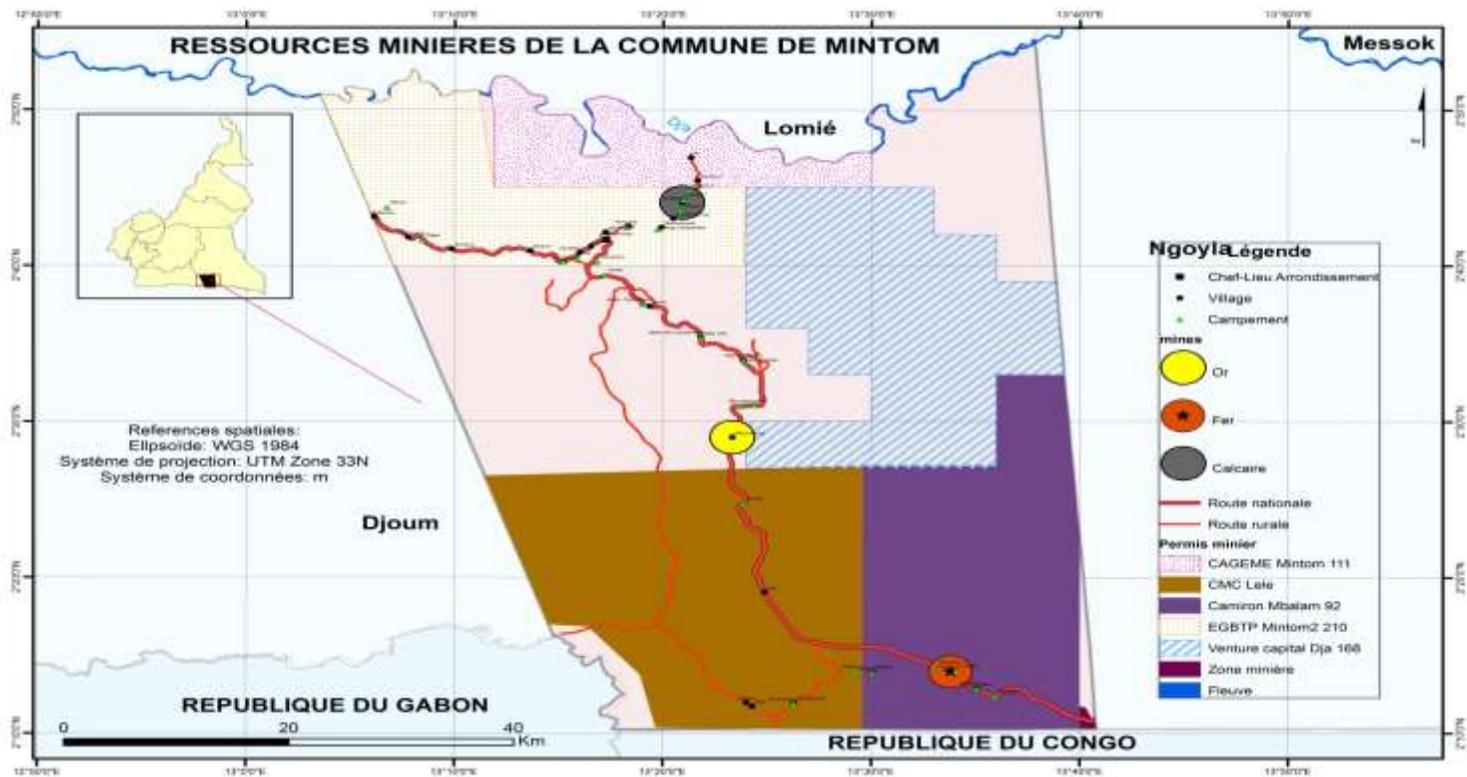
Ceux qui sont au nord sont des affluents du Dja et ceux au sud de cette forêt sont des affluents d'*Ayina*. On en rencontre principalement comme affluents du *Dja* les cours d'eau *Ngoundou*, *Ntotok* et *Abiete*. Les autres affluents de *Miete* qui se jette dans *Ayina* au sud sont : *Lazibi*, *Leidjo*, *Ndameben*, *Otong Bissa*, *Nkoulouvena*.



Carte 3 : Infrastructures en eau de la Commune enlever cette carte !

3.2.7. Ressources minières

L'exploitation Minière dans la Commune de Mintom reste encore une exploitation artisanale. Néanmoins, on note la présence d'une structure organisée, "Petites Mines de Mintom", qui fait dans l'exploitation artisanale de l'or. Par ailleurs, une installation progressive des Chinois est observable dans la zone. Ceci engendrant des conflits d'intérêts entre les populations villageoises et ces individus chinois. On note aussi qu'il existe certaines entreprises qui détiennent déjà les permis miniers à Mintom.



Carte 4 : Ressources minières et de permis miniers Enlever cette carte !!!

3. 3 Milieu humain

3.3.1. Quelques repères historiques

Le nom Mintom vient du nom vernaculaire d'un arbre appelé "Ntom". L'appellation "Mintom" renvoie au pluriel de l'arbre Ntom. En effet, la localité était très pourvue de cet arbre dont les feuilles et l'écorce étaient jadis utilisées pour lutter contre les parasites du cuir chevelu et de la peau.

Après délimitation de la localité de Mintom en 1978, celle-ci devient District en 1982 avec pour premier chef de District EKOYO Samuel Magloire qui sera succédé par M. EDIMA ABENG en 1995 avec consolidation de son unité administrative. Mintom devient Commune rurale par le décret présidentiel N°95/082 du 24 Avril 1995. Le ressort territorial de la Commune rurale de Djoum fut ainsi modifié avec affectation d'une Sous-préfecture. Un an plus tard, c'est-à-dire en 1996, Mintom connaît son premier Maire ENDAMANE Nicol.

La succession des Maires au sein de la Commune de Mintom est présentée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2: Succession des Maires de Mintom

N°	Dates	Noms des Maires
1	1996 – 2002	ENDAMANE Nicol
2	2002 – 2007	ONGUENG NSANE Gabriel
3	2007 – 2013	NSEM MINKO David
4	2013 – Aujourd'hui	AKETE ENDAMANE Dibol Epse BEKONO

Il faut par ailleurs noter que la ville de Mintom a connu quelques événements qui ont marqué les populations de cette localité.

Le tableau suivant en retrace quelques grands événements marquants.

Tableau 3: Profil historique

Année	Événement	Impact
1921	Installation des populations (Essissep et Essangom) sur le site actuel en provenance de Bilik Bi Mintom	Sédentarisation des populations Essissep et Essagom Création d'un nouveau village.
1922 à 1955	Règne d'ENDAMANE ATEM Albert comme premier chef communautaire	Installation de l'autorité traditionnelle dans les mœurs des populations locales
1981	Érection du village de Mintom en district	Mintom devient une unité administrative.
1955 à 1982	Règne d'EKOMAN ATEM	Confirmation de la suprématie de la famille ATEM au poste de chef.
1991	Érection de Mintom en chef-lieu d'Arrondissement	Avènement des projets de développement ; installations des services déconcentrés de l'Etat. Rapprochement de l'administration des administrés.

1992	Construction du CMA de Mintom	Couverture sanitaire des populations
1995	Création de la Commune de Mintom	Rapprochement de l'administration des administrés. Promotion des activités économiques et sociales dans la Commune.
1996-2002	ENDAMANE Nicol devient le premier Maire de Mintom	Avènement d'un fils du village au poste de magistrat municipal.
2002-2007	Passage d'ONGUENG NSANE Gabriel au poste de Maire	Poursuite des œuvres sociales et économiques entamées par le premier Maire.
2007-2013	Passage de NSEM MINKO au poste de Maire	
2013-2014	Passage de M ^{me} BEKONO née AKETE ENDAMANE Dibol au poste de Maire	Avènement de la première femme au poste de Maire dans la Commune de Mintom.

3.3.2. Taille de la population

Le recensement fait par l'équipe de l'OAL ATIPAD avec quelques facilitateurs endogènes a permis de trouver que l'Arrondissement de Mintom compte 11 376 habitants avec une légère majorité de femme soit 5 878 femmes contre 5 498 hommes. Cette population est composée d'une diversité d'ethnies dont les principales sont : Fang, Eton, Baka, Bamiléké, Bamoun, Foulbé, Ewondo. On y retrouve aussi quelques ressortissants congolais et ivoiriens.

Dans toute la Commune, la population est répartie dans chaque village comme présenté dans le tableau suivant :

Tableau 4: Répartition de la population

Village	Enfants de 0 à 35 Mois			Enfants de (36 à 59 Mois			Enfants de 04 à 5ans			De 6 à 14 ans			De Plus de 14 ans à 19 ans			De Plus de 19 ans à 34 ans			De Plus de 34 ans à 60 ans			Plus de 60 ans			TOTAL		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
ESPACEURBAIN DE MINTOM	11	13	24	18	17	35	57	60	117	108	112	220	48	49	97	87	90	177	82	85	167	22	22	44	433	448	881
MEKOTTO	10	15	25	18	12	30	30	40	70	49	59	108	59	58	117	63	54	117	36	29	65	12	14	26	277	281	558
NKOLENYENG	17	9	26	4	6	10	10	3	13	12	17	29	6	6	12	12	18	30	13	7	20	2	7	9	76	73	149
ALATI	5	5	10	0	2	2	1	4	5	8	12	20	5	7	12	4	9	13	7	0	7	0	2	2	30	41	71
NKOL KOUMOU	73	62	135	33	28	61	40	21	61	97	71	168	94	72	166	79	78	157	61	72	133	10	8	18	487	412	899
ODOUMOU	5	3	8	2	0	2	3	7	10	3	3	6	6	5	11	7	4	11	2	5	7	2	2	4	30	29	59
ASSOK	7	8	15	16	18	34	7	9	16	12	7	19	5	11	16	15	20	35	11	13	24	5	8	13	78	94	172
KOUNGOULOU	20	16	36	17	24	41	17	14	31	43	40	83	28	21	49	51	57	108	29	26	55	4	8	12	209	206	415
ZO'OTOU I	6	11	17	6	13	19	10	23	33	23	39	62	22	28	50	31	23	54	16	27	43	1	1	2	115	165	280
BINDOM	29	30	59	20	20	40	21	27	48	58	63	121	49	55	104	107	104	211	55	64	119	11	15	26	350	378	728
LELE	11	16	27	19	34	53	25	47	72	31	33	64	44	41	85	71	89	160	19	17	36	10	11	21	230	288	518
SAKE	13	11	24	9	15	24	4	10	14	10	13	23	8	10	18	25	19	44	21	15	36	4	4	8	94	97	191
MEKOM	10	9	19	15	10	25	13	8	21	22	30	52	13	26	39	29	59	88	21	48	69	10	12	22	133	202	335
AKONETYE	2	8	10	8	13	21	22	34	56	20	15	35	50	30	80	2	4	6	5	3	8	4	4	8	113	111	224
MINTOM I	20	15	35	7	6	13	6	3	9	18	26	44	10	17	27	21	20	41	12	20	32	7	4	11	101	111	212
ZE	23	15	38	5	14	19	7	7	14	37	29	66	27	17	44	21	25	46	16	27	43	15	13	28	151	147	298
NKANA	1	1	2	1	0	1	3	1	4	6	6	12	5	1	6	1	4	5	4	6	10	0	0	0	21	19	40
MBOUTOKONG	6	3	9	5	3	8	4	2	6	14	18	32	13	14	27	14	14	28	16	15	31	2	4	6	74	73	147
NKOLEMBOULA	7	7	14	1	5	6	1	1	2	17	16	33	8	7	15	14	14	28	8	8	16	2	4	6	58	62	120
TOTAL	5	14	19	7	11	18	1	3	4	9	15	24	4	12	16	9	15	24	5	6	11	4	5	9	44	81	125

Commune de Mintom.

BP

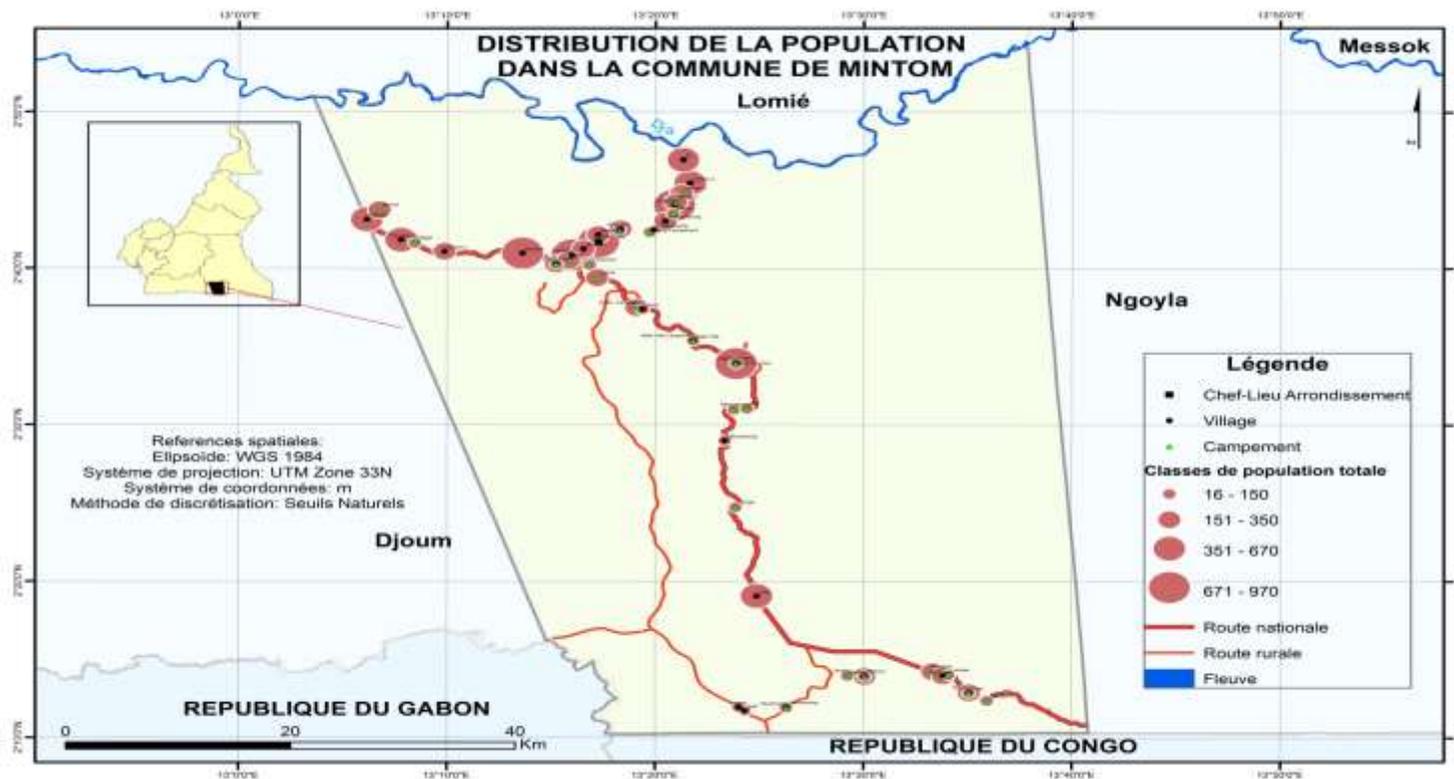
Tel : 75 30 90 95/97 86 67 08

25

BELLE VILLE	1	4	5	0	1	1	0	0	0	1	1	2	0	0	0	6	5	11	3	6	9	0	0	0	11	17	28
AKOM	6	4	10	2	2	4	3	1	4	8	8	16	7	6	13	1	2	3	16	12	28	2	1	3	45	36	81
ABING	4	7	11	3	3	6	2	3	5	4	1	5	2	3	5	10	11	21	1	2	3	2	2	4	28	32	60
ZOULABOT	71	69	140	38	30	68	33	23	56	84	93	177	35	34	69	70	89	159	50	54	104	10	14	24	391	406	797
ZOULAMEYONG	13	12	25	9	19	28	17	15	32	30	41	71	24	35	59	21	35	56	30	45	75	3	3	6	147	205	352
ZO'OTOU II	23	29	52	21	26	47	16	22	38	41	68	109	91	107	198	54	70	124	46	74	120	1	2	3	293	398	691
BI	6	9	15	6	11	17	3	9	12	21	26	47	31	42	73	46	56	102	34	54	88	6	6	12	153	213	366
ZOEBEFAM	6	5	11	15	20	35	12	24	36	38	33	71	116	88	204	310	233	543	26	31	57	6	7	13	529	441	970
CAMPMENT																											
ADJAP	3	4	7	6	7	13	8	4	12	8	13	21	6	4	10	9	11	20	11	8	19	0	0	0	51	51	102
KENGA	2	1	3	1	4	5	2	1	3	0	0	0	2	3	5	5	3	8	6	3	9	0	0	0	18	15	33
ZE (GOURA)	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	4	3	2	5	1	0	1	0	0	0	6	5	11
NKOLENYENG (BAKA)	1	4	5	2	2	4	0	0	0	2	4	6	4	3	7	2	1	3	5	2	7	0	1	1	16	17	33
NDJESSE	6	4	10	0	0	0	0	0	0	10	4	14	13	8	21	9	10	19	6	6	12	0	3	3	44	35	79
ODOUMOU	5	3	8	2	0	2	3	7	10	3	3	6	6	5	11	7	4	11	2	5	7	2	2	4	30	29	59
AYOS	4	3	7	4	5	9	5	7	12	12	15	27	5	8	13	10	15	25	15	20	35	0	0	0	55	73	128
ASSOK	7	8	15	16	18	34	7	9	16	12	7	19	5	11	16	15	20	35	11	13	24	8	5	13	81	91	172
MEBEN I	2	4	6	0	0	0	0	1	1	3	4	7	3	0	3	4	6	10	4	2	6	0	0	0	16	17	33
MEBEN II	2	4	6	0	0	0	4	2	6	3	3	6	0	2	2	5	7	12	1	1	2	0	0	0	15	19	34
MEYOS	7	8	15	0	0	0	4	1	5	4	1	5	5	3	8	1	1	2	9	9	18	0	0	0	30	23	53
NTENING	0	0	0	2	2	4	6	2	8	7	5	12	4	1	5	3	3	6	2	2	4	1	1	2	25	16	41
MENGOM(BINGOLO)	1	2	3	3	4	7	3	3	6	0	0	0	0	0	0	2	1	3	2	2	4	1	0	1	12	12	24
NKOL EFIAL	8	4	12	12	9	21	8	11	19	13	15	28	8	7	15	16	20	36	9	11	20	2	1	3	76	78	154
YESSILO, YEDONGA	0	1	1	0	0	0	1	0	1	2	3	5	1	0	1	1	1	2	0	0	0	2	2	4	7	7	14
LIMABE	2	2	4	1	2	3	2	1	3	5	7	12	0	4	4	7	3	10	2	2	4	1	3	4	20	24	44

AKOM	11	9	20	9	6	15	12	12	24	15	11	26	11	10	21	10	11	21	2	6	8	1	0	1	71	65	136
Abing	4	7	11	3	3	6	2	3	5	4	1	5	2	3	5	10	11	21	1	2	3	2	2	4	28	32	60
BELLE VILLE	1	4	5	0	1	1	0	0	0	1	1	2	0	0	0	6	5	11	3	6	9	0	0	0	11	17	28
ZOULABOT	12	5	17	7	4	11	11	3	14	10	8	18	6	3	9	15	15	30	8	6	14	1	1	2	70	45	115
MBOUTOKONG	3	4	7	4	6	10	2	5	7	0	0	0	3	2	5	0	2	2	7	5	12	7	5	12	26	29	55
NDOUM	5	14	19	7	11	18	1	3	4	9	15	24	4	12	16	9	15	24	5	6	11	5	4	9	45	80	125
DANGA SA'A	3	2	5	7	5	12	11	9	20	9	7	16	7	5	12	4	2	6	2	2	4	1	0	1	44	32	76
TOTAL	500	508	1008	391	452	843	460	505	965	956	1022	1978	907	898	1805	1334	1390	2724	759	890	1649	191	213	404	5498	5878	11376

Source : Enquête de terrain ATIPAD (2014)



Carte 5 : Distribution de la population dans la commune de Mintom Enlever cette carte !!!!

3.3.3. Tendances démographiques

Les figures ci-après présentent la distribution des populations selon le sexe et la tranche d'âge dans les villages pygmées, les villages bantou et l'espace urbain.

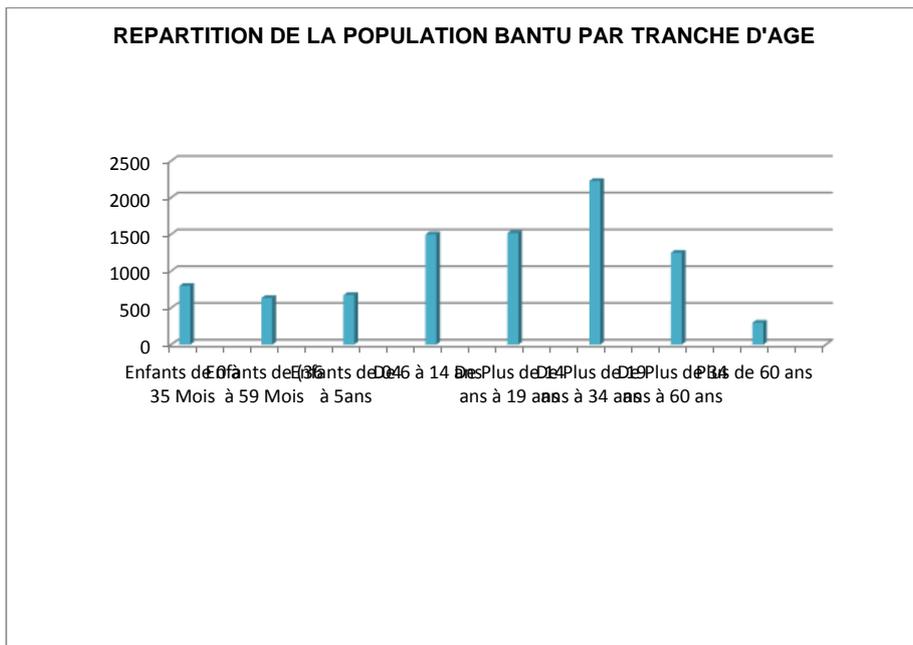


Figure 2 : Répartition de la population bantou par tranche d'âge

La figure 2 ci-dessus nous montre que dans la population bantou, la tranche d'âge de plus de 19 ans à 34 ans est dominante, et la tranche d'âge de plus de 60 ans est la moins dominante. On constate que les tranches d'âge comprises entre 6 et 14 ans, puis de 14 à 19 qui symbolisent la jeunesse sont bien représentées dans cette population. Ces résultats semblent indiquer une bonne représentativité des jeunes en âge scolaire d'où la nécessité de développer le secteur éducatif et la formation professionnelle des jeunes. La présence de la main d'œuvre jeune est un atout important pour le développement économique de la localité.

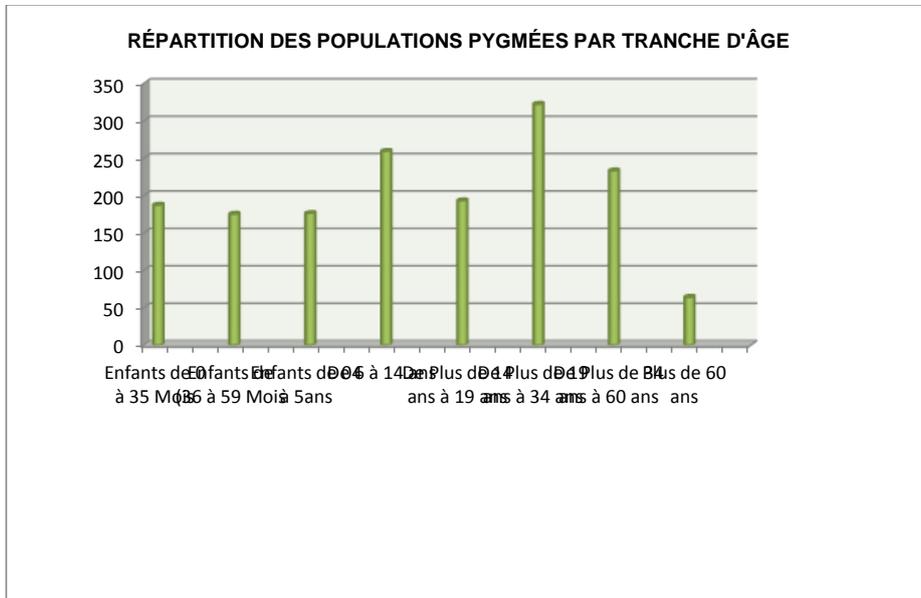


Figure 3 : Répartition des populations pygmées par tranche d'âge

La figure 3 nous montre que la tranche d'âge de plus de 19 à 34 ans dans la population pygmée est la plus importante. La tranche d'âge 6 à 14 ans qui est l'âge scolaire est non moins significative. On note aussi que la tranche d'âge de 0 à 5 ans n'est non plus négligeable. De ces résultats, on peut dire qu'il est important de développer la petite enfance et de mettre en place un système d'encadrement des enfants dans le domaine éducatif. On note aussi que la tranche la plus importante ici est celle des jeunes qui nécessite d'être formée afin d'améliorer leur cadre de vie.

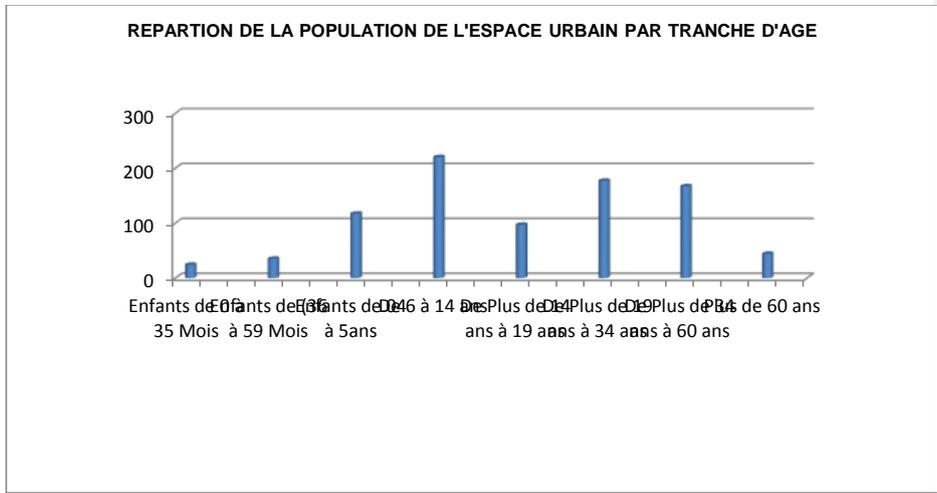


Figure 4: Répartition de la population de l'espace urbain par tranche d'âge

Dans l'espace urbain, il ressort que la tranche d'âge la plus importante est celle de 6 à 14 ans qui est l'âge scolaire d'où la nécessité de promouvoir le secteur de l'éducation dans l'espace urbain. La tranche de 0 à 5 ans qui constitue la petite enfance est la moins représentée ce qui se justifie par un taux important de la mortalité infantile d'où la nécessité de développer le secteur de la santé dans l'espace urbain.

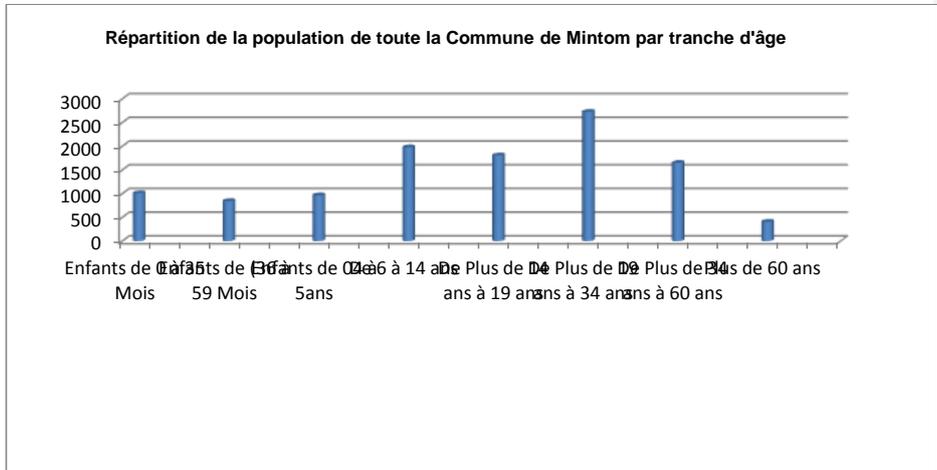


Figure 5: Répartition de la population de toute la Commune de Mintom par tranche d'âge

De cette figure, nous pouvons dire que la tranche d'âge la plus représentative est celle de 19 à 34 ans qui est la jeunesse ce qui est un grand atout en terme de main d'œuvre pour le développement économique et local, ceci s'explique aussi par le fait que beaucoup de jeunes reviennent dans les campagnes pour faire de l'agriculture. On note aussi que la

tranche d'âge scolaire est bien représentée dans la Commune d'où il est important de développer les infrastructures éducatives et de formations professionnelles. On note aussi que la tranche d'âge de la petite enfance est faiblement représentée à cause de l'exode rural des enfants vers les villes.

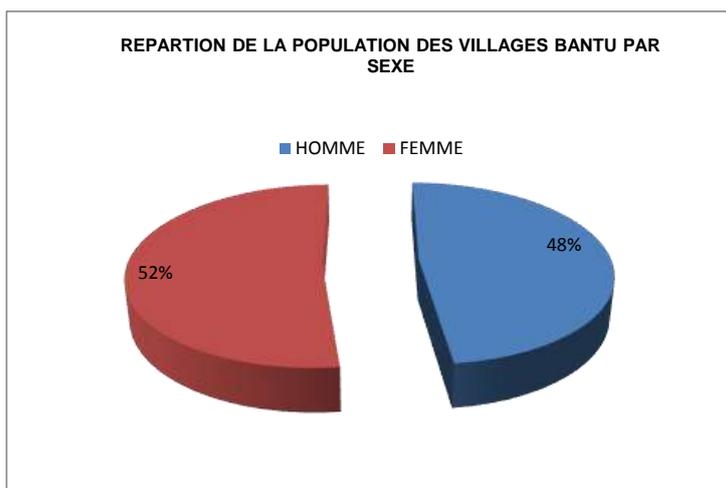


Figure 6: Répartition de la population des villages bantou par sexe

De cette figure, il ressort que les femmes représentent 52% de la population et les hommes 48%. Les femmes sont plus représentées dans les villages bantou que les hommes ceci peut s'expliquer par l'exode rural des hommes vers les villes à la recherche de l'emploi.

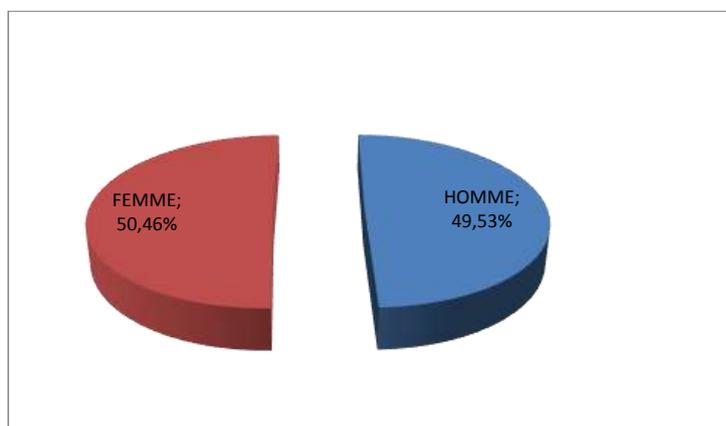


Figure 7: Répartition de la population des villages pygmées par sexe

Dans les villages pygmées, il ressort que les femmes représentent 50,66 % et les hommes 49,5339%, donc les femmes sont légèrement plus au dessus des hommes.

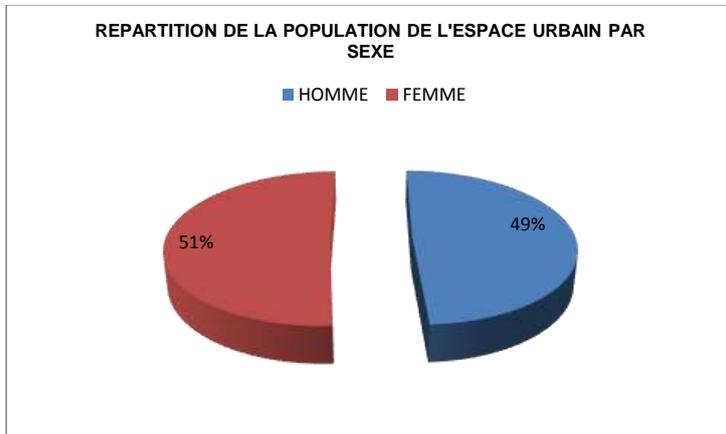


Figure 8: Répartition de la population de l'espace urbain par sexe

De ce camembert, on peut dire que les hommes sont faiblement représentés 49% par rapport aux femmes qui sont 51% dans l'espace urbain.

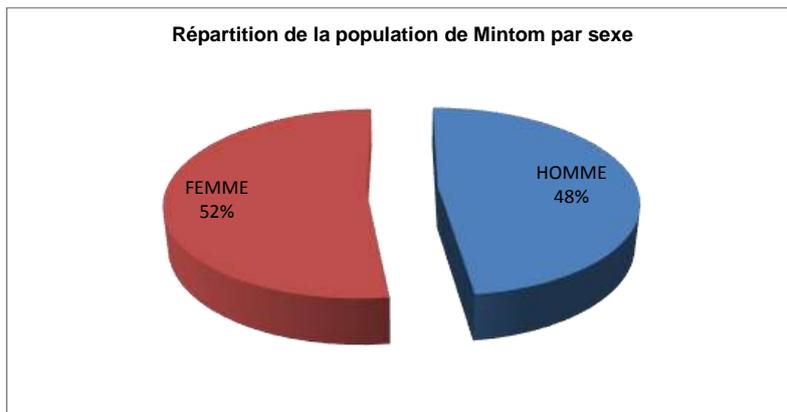


Figure 9: Répartition de la population de la Commune de Mintom par sexe

Il ressort de cette figure que les femmes ont un pourcentage important (52%) par rapport aux hommes qui est de 48%. Ceci peut s'expliquer par le fait de l'exode rural de la population masculine pour la recherche de l'emploi et du bien-être et laissant ainsi les femmes au village.

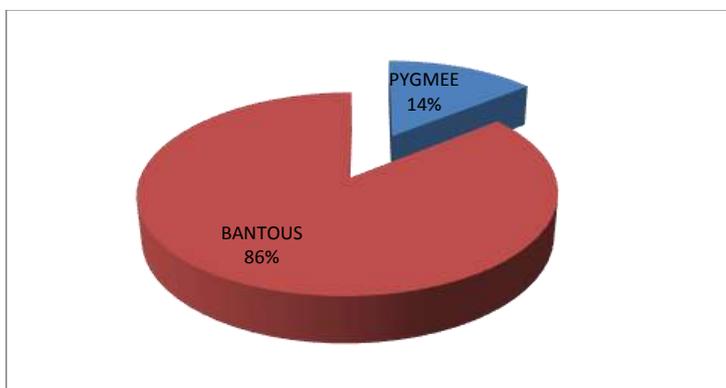


Figure 10: Pourcentage des populations pygmées et bantu dans la Commune

Il ressort de ce diagramme que le pourcentage des populations pygmées est de 14 % et celle de la population bantu est de 86% de la population totale. De ce résultat, il est important de dire que le peuple pygmée a un pourcentage important et nécessite une attention particulière et doit ainsi bénéficier des mêmes droits (santé, éducation, citoyenneté) que les autres couches sociales.

3.3.4. Organisation et groupes ethniques

La Commune de Mintom est constituée de trois groupes ethniques autochtones : les Fang (environ 80 %), les Baka (environ 10 %) et les Ndem (environ 5 %). Les allogènes, composés des Anglophones, des Eton, des Bamoun et des ressortissants des pays voisins, constituent un nombre en nette augmentation du fait des activités menées.

Tableau 5 : Distribution des hameaux pygmées dans la Commune de Mintom

Villages	Campements
AKOM	AKOM
AKONETYE	LIMABE ;
ASSOK	ASSOK
BINDOM	BINDOM
DOUM	DOUM
KOUNGOULOU	ADJAP
LELE	KENGA
MBOUTOKONG	MBOUTOKONG ; BITE
MEKOM	MEKOM
MEKOTTO	MEYOS
MINTOM I	KANA
NKOL KOUMOU	BELLE-VILLE
NKOLEMBOULA	ABING
NKOLENYENG	NKOLENYENG
ODOUMOU	ODOUMOU
SAKE	NTENYNG

ZE	ZE (GOUGA)
ZOEBEFAM	MEBEN I ; MEBEN II ; AYOS
MBOUTOKONG	DJEUSSE ; DANGA SA'A
ZOULABOT	ZOULABOT

3.3.2.1. Religion

La religion occupe une place importante dans toute la Commune. Le Christianisme est dominant dans l'ensemble, malgré l'existence non encore officielle de l'animisme. Les principales églises qui existent sont par ordre d'importance : l'Église Catholique, l'EPC, l'Eglise Adventiste du 7^e jour, les Témoins de Jéhovah, CMCI, l'EJBC et l'Islam. On note une cohabitation pacifique entre les adeptes de ces différentes églises.

Ces églises sont d'une grande importance car elles influencent positivement dans la vie des populations en apportant et en cultivant l'amour comme fondement de la vie sur terre.

3.3.2.2. Mobilité de la population

Les populations de la Commune de Mintom sont très mobiles. Elles se déplacent principalement vers Djoum, Sangmélina, Ebolowa et Yaoundé. Ces destinations sont privilégiées par les populations de la Commune car elles y vont pour des raisons diverses et variées notamment pour la santé, l'éducation, l'administration, la politique, le travail, la famille, le ravitaillement, la vente de produits, etc. Les jeunes y vont pour continuer leurs études ou trouver un emploi temporaire.

3.3.2.3. Organisation sociale

Tous les villages de la Commune ont à leur tête un chef de 3^{ème} degré qui lui-même est placé sous l'autorité d'un chef de 2^{ème} degré ou chef de groupement. La Commune de Mintom est constituée de 28 chefferies de 3^{ème} degré et une Chefferie de 2^{ème} degré. Chaque Chefferie traditionnelle de 3^{ème} degré a à sa tête un Chef qui joue le rôle d'interface entre l'administration et les populations et de gardien des us et coutumes quelque peu en perdition. Les chefs de groupements sont placés sous l'autorité du Sous-préfet.

Pratique du mariage :

C'est une union entre un homme et une femme d'ethnies différentes. L'amour est la condition la plus importante de cette union. Cette dernière est officialisée après entente des deux amants d'abord et des deux familles ensuite. Dans ce cas, la famille de l'époux doit se prononcer. C'est la demande de mariage auprès de la famille de l'épouse. S'il y a acceptation, la famille de l'épouse exige une dote. Les conditions ainsi remplies, l'homme est autorisé à prendre sa future épouse. Généralement, les festivités de la signature de l'acte se font dans la belle famille et dans le cas d'un concubinage prolongé. Le mariage n'est reconnu officiellement que de façon coutumière dans le cas où l'homme a donné à manger et à boire.

Institution politique

La population de la Commune se réclame en majorité du RDPC au sein des comités de base et des cellules qui sont placées à leur tour sous l'autorité de la sous-section.

La culture

Commenté [e9]: Abréviations !

Commenté [e10]: Abréviations !

Commenté [e11]: Abréviations !

- **La succession et la Chefferie**

D'une manière générale, lorsque le chef de famille décède, son fils aîné le succède, dans le cas où ce dernier est encore mineur, la famille siège pour trouver un successeur temporaire jusqu'à ce que le mineur soit majeur. Dans le cas où le défunt a rédigé un testament ; on ne fera que l'appliquer. Après le partage des biens entre les garçons, ils deviennent des héritiers à part entière jusque là, les filles n'étaient pas encore concernées, mais de nos jours, l'Etat leur a déjà donné le droit d'avoir une part.

Pour ce qui est de la chefferie, elle se fait de génération en génération dans la famille du chef.

- **Les Rites**

✓ **Le Veuvage**

Il consiste à délier les liens ou les parties entre le (la) veuf (ve) et son (sa) conjoint (e) décédé (e) et à favoriser sa réintégration sociale dans sa nouvelle condition.

✓ **La dot**

C'est une pratique qui oblige un jeune homme désirant prendre pour épouse une femme de verser les choses suivantes auprès de la famille de la conjointe et du village de celle-ci .

- Deux dames jeannes de vin rouge ;
- Un sac de riz de 50 kg ;
- Deux cartons de poissons de 30 kg chacun ;
- Quatre casiers de bière et deux casiers de jus ;
- Un gros porc de 100 kg au moins ;
- Un tissu pagne de six yards ;
- Un tire-bouchon ;
- Un grand verre d'une capacité d'un litre (tais- toi) ;
- Des cigarettes ;
- Une enveloppe contenant au moins soixante-quinze mille francs.

✓ **Les Interdits**

- Il est interdit aux femmes et aux enfants de manger la civette, la vipère, la tortue et l'hyène ;
- Il est interdit aux enfants et aux femmes de parler des problèmes de terrains ;
- Il est interdit aux jeunes d'entretenir les tombes ;
- Il est interdit à tout le monde d'aller en forêt en période de deuil.

3.3.2.4. Habitat

La Commune de Mintom ne dispose pas encore de plan d'occupation des sols. Il en est de même pour le plan d'urbanisation. Néanmoins, les habitations sont majoritairement en bordure de route. Les habitations les plus proches de la route se trouvent à moins de 10m tandis que les plus éloignées sont à moins de 40m (à vol d'oiseau). Les constructions que l'on y rencontre sont essentiellement en paille, en terre battue, en planche, en semi dur et en dur.

3.3.3. Zonage de l'espace communal

Les formations végétales rencontrées dans la zone d'étude sont celles de la forêt congolaise encore qualifiées de forêt dense humide sempervirente, alternant avec la forêt semi décidue.

3.3.4. Système foncier

L'espace urbain de Mintom ne dispose pas encore de plan d'occupation des sols. Il en est de même pour le plan d'urbanisation. Dans le reste de la Commune, tout le monde ne respecte pas et ne s'intéresse pas beaucoup au droit foncier, ainsi le mode d'acquisition des terres se fait de génération en génération (héritage) et par achat chez les détenteurs.

3.3.5. Activités économiques

Les principales activités économiques sont celles rencontrées dans la majorité des zones rurales à savoir le petit commerce, la chasse, l'exploitation forestière, l'artisanat minier et principalement l'agriculture.

3.3.5.1. L'Agriculture

L'agriculture est la principale activité qui rémunère l'économie de la localité. On y observe les cultures vivrières et de rente.

Commenté [e12]: Revoir cette phrase !!!!!

a. LES CULTURES VIVRIÈRES

L'agriculture itinérante sur brûlis est la seule technique utilisée pour les cultures vivrières. Il existe deux saisons de culture par an. Les populations riveraines cultivent essentiellement les féculents (manioc, macabo, plantain, igname, patates, etc.) le plus souvent retrouvés en cultures associées. L'arachide se cultive en association avec le maïs, le gombo, le manioc, le macabo, et le plantain. Les cultures individuelles concernent plutôt le bananier plantain, l'igname et la pomme de terre. Les cultures fruitières (oranger, mandarinier, safoutier, manguiers et avocatier) tiennent une place non négligeable et rentrent largement dans la gamme des produits vivriers commercialisés.

Le tableau qui suit présente les spéculations agricoles rencontrées dans la localité :

Tableau 6 : Prix de vente des différents produits agricoles cultivés dans la localité

Nom Commun	Nom vernaculaire	Prix de Vente (FCFA)
Arachide	Owondo	14000 – 19000/Sac
Maïs	Fon	4000 – 7000/Sac
Manioc	Mbon	3000 – 6000/sac
Concombre	Ngoan	26000 – 40000/sac
Macabo	Ekabe	1500/carapace, 6000/filet
Igname	Engom	5000/carapace
Patate	Ndoua	2000/carapace
Banane douce	Adjoué	300 – 1000/régime
Banane plantain	Ekon	1000 – 2400/régime
Avocat	Mfio	2000/filet
Orange	Ofoumbi	5500/filet
Safou	Sa	6000 – 7000/filet

La transformation du manioc et du maïs se fait par les femmes. Le manioc est transformé en bâton et en couscous de manioc. Le maïs sec est transformé en couscous de maïs. Tous ces produits transformés sont vendus et consommés par les populations.

b. LES CULTURES DE RENTE

Le cacao est la seule culture de rente cultivée dans la localité. Cette culture du cacao est pratiquée dans tous les villages riverains de l'espace urbain de Mintom. C'est une activité réservée aux hommes. Les surfaces cultivées varient de 1 à 6 ha en moyenne (sous réserve des informations à collecter au DPNV).

Le prix d'achat libéralisé depuis deux décennies varie de 500 à 1000 FCFA par kg de fèves de cacao séchées. Les revenus annuels procurés aux familles productrices sont fonction des superficies plantées et vont de 200 000 à plus de 2 000 000 FCFA. Pendant la période de travail du cacao, les propriétaires de grandes plantations font le plus souvent appel à une main d'œuvre temporaire non originaire de la Région. Il s'agit de la colonie anglophone venue des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Ces derniers étaient au départ utilisés uniquement pour défricher les cacaoyères et étaient alors payés à la tâche au moment des ventes. Le système a évolué au point qu'aujourd'hui, ils font tout le travail du défrichage à la récolte. Ils se partagent alors la production à part égale avec les propriétaires. D'autres prennent même en location les plantations et la production leur revient entièrement pendant la durée de la location.

3.3.5.2. La pêche

Contrairement aux autres activités des populations, la pêche est pratiquée tant par les hommes que par les femmes.

La méthode la plus utilisée par les femmes est la pêche à barrage le long des petits cours d'eau autour des villages. Les produits sont destinés uniquement à l'autoconsommation.

Les hommes quant à eux pêchent avec les cannes, les filets les barrages avec battues le long des grands cours d'eau de ce massif tel le Dja et le long duquel on rencontre des campements habités. On y rencontre une multitude d'espèces : les carpes, les tilapias, les silures, les crocodiles et les brochets. Les produits de cette pêche sont destinés principalement à la consommation familiale. Mais, une partie est aussi vendue sous forme de paquets boucanés quand les prises ont été fructueuses.

3.3.5.3. L'élevage

L'élevage traditionnel est pratiqué dans la localité. Les bêtes sont laissées en divagation. On y observe les animaux domestiques : porc, mouton, chèvre, poule dont les prix de vente sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 7: Prix de vente des animaux domestiques

Nom Commun	Nom Vernaculaire	Prix de vente en FCFA
Poulet	Koup	3000
Chèvre	Ekela	18000 – 25000
Mouton	Ntomba	22000 – 26000
Cochon	Ngoué	30000 – 50000
Canard	Eloïé	4000 – 6000

3.3.5.4. La chasse

La chasse est très répandue dans les us et coutumes locaux. Anciennement pratiquée à titre de subsistance, elle fait actuellement l'objet d'un grand trafic, brassant d'importantes quantités de gibier et générant un considérable profit immédiat. Elle est surtout pratiquée par les hommes. Les techniques de chasse utilisées sont : le fusil, de plus en plus répandu, le piège individuel ou le piège associé à la barrière. Cette dernière technique de chasse est le plus souvent utilisée pour protéger les cultures villageoises des prédateurs comme les rongeurs.

Les barrières sont également placées en pleine brousse et peuvent compter en ligne de plus de cent pièges. Les produits de cette chasse sont destinés soit à la consommation familiale, au petit commerce, aux offrandes, sacrifices, dote ou commerce à plus grande échelle, alimentant la ville de Djoum, Sangmélima et même Yaoundé. Il faut noter que cette chasse n'est pas réglementée et demanderait qu'une étude plus approfondie soit menée pour évaluer la pression exercée sur la faune des environs (Réserve de la Biosphère du Dja). Les chasseurs reconnus dans la zone sont en majorité les pygmées.

Les populations locales préfèrent en général, la viande fraîche à la viande fumée. Cela contribue donc à intensifier la pression sur les espèces chassées, étant donné qu'il n'existe pas de moyen pour conserver la viande à l'état frais. Le gibier est soit consommé localement, soit commercialisé. Comme nous l'avons souligné pour les produits vivriers, le développement industriel de la région avec les demandes grandissantes en protéines animales qui y sont liées, va également susciter une pression plus intense sur la faune de la forêt communale.

3.3.5.5. Autres produits de la forêt

Les autres produits de la forêt sont les produits ligneux et les produits forestiers non ligneux (PFNL).

Dans la première catégorie, il faut ranger le bois de chauffage et le bois d'œuvre provenant du sciage effectué dans la zone agro forestière.

Dans la deuxième catégorie, on rencontre les espèces spécifiques tels que l'Andok (*Irvingia gabonensis*), le Njangsang (*Ricinodendron heudelotii*), l'Okok (*Gnetum africanum*), l'Onié (*Garcinia cola*), la Kola (*Cola nictida*), le piment sauvage, etc. Certains PFNL sont aussi utilisés à des fins médicinales pour traiter certaines maladies. Le prix de vente du Ndo'o après transformation en pâte peut devenir très intéressant.

3.4. Principaux services de l'espace communal

Tableau 8 : Principaux services de l'espace communal

Secteurs	Services	Statut
Agriculture	Délégation d'Arrondissement du MINADER	Public
Elevage et pêche	Centre zootechnique	Public
Santé	Un CMA, un CSI	public
	CSI	Privé
Education de base	- Sous-inspection de l'éducation de base - 13 Ecoles primaires - 03 Ecoles maternelles - 01 école maternelle bilingue	Public
	- 02 écoles de parents	Privé
Enseignement secondaire	- Un lycée d'enseignement général - Un lycée technique	Public
Sécurité et maintien de l'ordre	- Brigade de gendarmerie - Un commissariat de sécurité publique - Un commissariat spécial	Public
Administration territoriale et décentralisation	- Sous-préfecture - Commune d'Arrondissement	Public
Forêts et faune	Poste forestier	Public
Finances	Perception des finances	Public
	WWF	Privé

3.5. Principales potentialités et ressources de la Commune

Les principales ressources disponibles au niveau de la Commune intègrent :

Tableau 9 : Atouts et potentialités

Atouts, potentialités	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Forêt luxuriante et riche en faune et en essences forestières ; ➤ Flore favorable à diverses exploitations (bois d'œuvre, bois de chauffage, collectes des PFNL, chasse, etc.) ➤ Rivières poissonneuses et riches en limons favorables à la pratique de la pêche et à d'autres exploitations ; ➤ Existence de nombreuses carrières de sable et pierres pouvant être exploitées pour réduire le chômage ; ➤ Existence de bas fonds propices à la pratique des cultures maraîchères, des cultures de contre saisons et à la pisciculture ; ➤ Position géographique stratégique ; ➤ présence des infrastructures sociales de base ; ➤ accès aux réseaux de télécommunications (Orange, MTN, CAMTEL et NEXTTEL) ; ➤ Présence des forces de maintien de l'ordre. ➤ Existence de plusieurs sites favorables au développement de l'éco tourisme (chutes) ; ➤ Proximité relative des deux chefs-lieux de d'Arrondissement (Ngoyla et Massock). ➤ Proximité avec la commune de Ouesso en République du Congo <ul style="list-style-type: none"> ➤ Présence d'un réseau d'eau ➤ Projet MINFOF GEF Ngoyla-Mintom ➤ Élités extérieures positivement manifestes <ul style="list-style-type: none"> ➤ Transnationale Cameroun6Congo en cours de réalisation <ul style="list-style-type: none"> ➤ Hydrographie dense ➤ Diversité culturelle ➤ Exploitation minière <ul style="list-style-type: none"> ➤ Douane 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Difficile accessibilité de certaines communautés de la Commune en saisons pluvieuses limitant les échanges des personnes et des biens ; ➤ Présence d'énormes arbres en forêt décourageant la pratique d'une agriculture intensive ; <ul style="list-style-type: none"> ➤ Facilité de l'accès des braconniers dans la forêt ; ➤ Perte des ressources forestières de bois allouées à d'autres usages ; <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pertes d'habitats fauniques ; ➤ Accélération de l'érosion ; ➤ Vétusté, absence et insuffisance des infrastructures ; <ul style="list-style-type: none"> ➤ Insuffisance d'infrastructure d'accueils ; ➤ Instabilité du personnel d'appui ; ➤ Faiblesse de l'économie locale ; <ul style="list-style-type: none"> ➤ Indolence des populations. ➤ Absence d'énergie électrique <ul style="list-style-type: none"> ➤ Incivisme des jeunes <ul style="list-style-type: none"> ➤ Exode rural ➤ Irresponsabilité générale ➤ L'enclavement de la Commune ➤ Activités forestières illégales ➤ Dégradation et érosion des sols

Commenté [e13]: Abréviations !

Commenté [e14]: Commune de quelle Région ?????

4. SYNTHÈSE DES RESULTATS

DU DIAGNOSTIC

4.1. Synthèse du Diagnostic Institutionnel Communal (DIC)

4.1.1. Gestion des ressources humaines

Tableau 10 : Gestion des ressources humaines

Domaine	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces/obstacles
RESSOURCES HUMAINES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence des contrats de travail et d'un plan de carrière (avancements) ; ➤ Existence d'un organigramme respectant le cadre légal ➤ Organigramme adapté au budget de la Commune ➤ Existence d'un cahier de charge ➤ Répartition des tâches entre le maire et ses adjoints ; ➤ Bonne définition des tâches ➤ Bonne procédure de recrutement du personnel (Conseil municipal) ➤ Existence des réunions du personnel ➤ Forte représentation de la junte féminine au sein des conseillers ➤ Présence des commissions techniques ➤ Respect de la tenue des sessions ordinaires ➤ Secrétaire général qualifié et expérimenté de 25 ans ➤ Un ACD recruté avec l'appui du PNDP ➤ Présence d'une comptable matière ➤ Présence d'un ACF 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Profil de carrière ne concernant que les décisionnaires et les fonctionnaires ➤ Inexistence d'un système d'évaluation du personnel ➤ Mode d'avancement ne concernant que les décisionnaires et les fonctionnaires ➤ Services de la Commune très peu diversifiés ➤ Mise en œuvre du cahier de charge pas effective ➤ Réunions du personnel non formalisées par un calendrier ➤ La non application de l'organigramme ; ➤ Absence d'un plan de formation du personnel ➤ Absence de règlement intérieur ; ➤ Absence d'un cadre de concertation du personnel. ➤ Absence de procès verbaux des réunions ➤ Faibles capacités d'archivage ➤ Personnel communal insuffisant ➤ Faible qualité des ressources humaines dont la quasi totalité des agents communaux en fonction ont un niveau d'études de base faible 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence de l'arrêté N° 00136 du 24 août 2009 rendant exécutoire les tableaux types des emplois communaux 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Salaires moyens faibles ➤ Prise en compte insuffisant du personnel temporaire ➤ Organigramme insuffisamment appliqué ➤ Profils du personnel non adéquat ➤ Réglementation en matière de congés annuels insuffisamment appliquée

4.1.2. Gestion des ressources financières

Tableau 11 : Gestion des ressources financières

Domaine	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces/obstacles
RESSOURCES FINANCIERES	<ol style="list-style-type: none"> 1. Existence des sources de financement externes (subventions FEICOM, PNDP, BAD, CAC) 2. Existence de la RFA, 3. Très bonne procédure d'élaboration du budget 4. Implication du conseil municipal dans l'élaboration du budget 5. Implication de la population dans l'élaboration du budget 6. Transparence dans la gestion du budget 7. Bon taux de recouvrement des recettes locales 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Insuffisance de partenariats (ONG, Sectoriels, opérateurs économiques) ; 2. Difficulté de recouvrement de l'impôt libératoire en milieu paysan ; 3. Inefficacité des responsables de recouvrement des recettes ; 4. Faible taux d'exécution des budgets 5. Faiblesse des recettes propres à la Commune 6. Absence du fichier du contribuable 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'un ACF qualifié - Présence d'un comptable matière 	<ul style="list-style-type: none"> - Forte dépendance de la Commune aux financements extérieurs (CAC, BIP et autres projets) - Tendance des opérateurs économiques locaux à l'incivisme fiscal

4.1.3. Gestion du patrimoine communal

Tableau 12 : Gestion du patrimoine communal

Domaine	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces/obstacles
PATRIMOINE	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence d'un hôtel de ville équipé ; ➤ Existence de deux hangars de marché en bon état ➤ Existence d'un stade municipale ➤ Existence d'une tribune municipale ➤ Existence du matériel roulant (deux motos et un camion benne, pick-up) ➤ Existence d'un Saumier du patrimoine ➤ Existence d'un générateur électrique 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Absence d'un service de maintenance ; ➤ Absence d'une bibliothèque municipale ; ➤ Absence d'un mode de contrôle du patrimoine ; ➤ Absence d'un cimetière municipal ➤ inexistence d'un équipement informatique adéquat ; ➤ absence d'une politique d'entretien et d'amortissement du patrimoine ➤ quasi-totalité du matériel roulant en panne 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Présence d'un ACF qualifié ➤ Présence d'un comptable matière 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Budget fortement dépendant des ressources externes ➤ Patrimoine globalement vieillissant



Photo 1 : Générateur électrique en panne de la Commune de Mintom

4.1.4. Gestion des relations

Tableau 13 : Gestion des relations

Domaine	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces/obstacles
RELATIONS EXTERIEURES	<ol style="list-style-type: none"> 1. Disponibilité des autres acteurs ; 2. Existence des relations avec des partenaires (FEICOM, PNDP) ; 3. Présence de plusieurs sectoriels 4. Existence des relations avec les CVUC 5. Existence des services techniques communaux 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Inexistence de relations formalisées de partenariat avec les services techniques, les producteurs et autres acteurs à la base 2. Lobbying peu diversifié 	<ul style="list-style-type: none"> - Textes et réglementation sur la décentralisation - Grande diversité de partenaires potentiels (administrations, ONG, ...) - Existence de plusieurs projets s'intéressant au développement économique des Communes (PNDP, WWF, PDPP, Projet GEF Ngoyla-Mintom...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel et conseillers peu outillés et capacités par rapport au champ de la décentralisation - Faible utilisation de l'internet et de l'informatique - Faible offre de possibilités d'informations (journaux....)

4.1.5. Axes de renforcement de la Commune

Au vu des faiblesses constatées plus haut, l'OAL a identifié quelques thèmes de renforcement de capacités ci-dessous. Ces renforcements des capacités sont issus des axes identifiés dans le domaine de la gestion des ressources humaines, financières, patrimoniales et des relations.

Tableau 14 : Axes de renforcement institutionnel de la Commune de Mintom

Axes de Renforcements	Activités/Tâches
Ressources Humaines	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recruter les personnels cadres et d'appui en fonction des besoins spécifiques et sur la base de la qualification relative au poste à pourvoir tout en respectant les profils ; ▪ Observer et appliquer les textes régissant le code du travail ; ▪ Recycler le personnel existant dans leurs domaines de compétences ; ▪ Renforcer les capacités des conseillers dans la compréhension de leurs rôles ; ▪ Instaurer un système formel de sanctions dans la gestion du personnel. ▪ Revaloriser la rémunération du personnel temporaire tout au moins en respectant le SMIG
Ressources financières	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dresser un fichier du contribuable ▪ Adopter une politique de retenu fiscal par rapport à la réglementation en vigueur ▪ Construire une plateforme de stationnement
Organisationnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diversifier les services communaux tout en respectant le cadre légal en vigueur ▪ Mettre en place un système d'archivage efficace ▪ Dresser un plan d'activités trimestriel
Patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Doter la Commune d'infrastructures de travail confortables ▪ Construire un nouvel Hôtel de ville suivant les normes actuelles ▪ Mettre en place un système de gestion et d'entretien du patrimoine ▪ Doter le Maire d'un véhicule de fonction

Commenté [e15]: Abréviations !

4.2. Synthèse des données sur la petite enfance

4.3. Synthèse des données sur les changements climatiques

4.4. Principaux problèmes et besoins identifiés et consolidés par secteur

Les tableaux ci-après présentent par secteur les données consolidées relatives aux problèmes, causes, effets et besoins enregistrés dans la Commune.

Tableau 15 : Problèmes et besoins consolidés du secteur de l'agriculture

N°	Secteur	Problème Principal	Principales Causes	Effets Principaux	Besoins idées de Projets
01	MINADER	Faible productivité agricole	Vétusté des infrastructures abritant les services du MINADER Insuffisance d'équipements logistique Insuffisance des moyens financiers Insuffisance du personnel d'encadrement Manque d'encadrement des producteurs Faible capacité organisationnelle et financière des producteurs Équipements rudimentaires Accès limité aux semences améliorées et intrants agricoles Insuffisance des infrastructures de stockage/conservation	<ul style="list-style-type: none"> - Démobilisation du personnel d'appui - Baisse de la production agricole - Baisse des revenus - Aggravation de la pauvreté - Réduction des moyens de scolarisation des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> › Plaidoyer pour la création et la Construction de 02 postes agricoles (BI et SAKE) › recensement des agriculteurs potentiels › choix des filières stratégiques › Plaidoyer pour la Construction et l'équipement de 02 CEAC (LELE, MEKOTTO) › appui à la création de 17 Coopératives › appuis financiers aux producteurs › Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de la délégation d'Arrondissement › création des pépinières de cacao (ZE, ABING, NKOLEMBOULA) › affectation du personnel d'encadrement (07) › Dotation de 03 Atomiseurs à NKOLEMBOULA › dotation d'un moulin multifonctionnel à AKONETYE › Construction d'un magasin de stockage à MINTOM › Création d'une pépinière communale
02	MINEPIA	Faible production des activités d'élevage et de pêches	Manque d'encadrement des éleveurs et pisciculteurs Absence du personnel d'encadrement Faible capacité organisationnelle et	Faible revenu Insécurité alimentaire Insalubrité du village Insuffisance des protéines animales Éloignement des champs vivriers Développement des	<ul style="list-style-type: none"> › Faire un Plaidoyer auprès du MINEPIA pour la Construction, l'équipement d'un CZCSV et l'affectation du personnel y afférent notamment : 02 techniciens d'élevage, 02 techniciens d'aquaculture, 01 infirmier vétérinaire › Organiser dans chacun des 28 villages de la Commune des séances de sensibilisation sur l'importance, le processus de Mise en place, l'adhésion et le fonctionnement des coopératives d'éleveurs › Organiser dans chacun des 28 villages de la Commune des séances de sensibilisation des producteurs sur les avantages de l'agriculture intégrée

			<p>financière des producteurs</p> <p>Absence d'unités de reproduction des alevins</p> <p>Absence d'infrastructures d'abattage aménagées</p> <p>Difficulté d'alimentation des bêtes (Porcins, caprins)</p> <p>Divagation des animaux domestiques</p>	<p>épidémies</p> <p>Chômage</p>	<ul style="list-style-type: none"> › Appuis financiers aux 17 coopératives dans le secteur de l'élevage › Faciliter l'organisation des assemblées générales constitutives de 17 coopératives d'éleveurs (volaille, porcs, pisciculture) › Organisation de 04 ateliers de formation des producteurs portant sur les techniques de pisciculture (01) et d'élevage de la volaille (01), des petits ruminants (01) et du porc (01).dans la Commune › Appuyer la Mise en place de 10 fermes porcines de 30 sujets à Ze, Zo'otou I, Ndoum, Bi, Zoulameyong, Zo'otou II, Abing, Nkolemboula, Sake, Akonetye › Appuyer la légalisation des 17 coopératives des éleveurs › Faire un Plaidoyer auprès du MINEPIA pour la Construction du Centre d'Alevinage de MINTOM › Construction de la délégation d'Arrondissement du MINEPIA de MINTOM › Construction et équipement d'un centre zootechnique et vétérinaire › Création d'une provenderie communale à MINTOM
03	MINDCAF	Insécurité foncière des espaces occupés	<p>Difficultés d'accès aux titres fonciers</p> <p>Délimitations ancestrales</p> <p>Gestion anarchique de l'espace</p> <p>Non maîtrise des procédures relatives à l'obtention du titre foncier</p> <p>Cherté des coûts liés à l'établissement du titre foncier</p>	<p>Absence de titres fonciers pour les propriétés privées et publiques</p> <p>Litiges fonciers</p> <p>Risque de déguerpissement sans dédommagement</p> <p>Conflits</p>	<ul style="list-style-type: none"> › Délimitation du périmètre urbaine et acquisition du titre foncier (2000 000 FCFA) › Organiser dans chacun des 28 villages de la Commune des séances de sensibilisation sur les risques liés à l'occupation des terres non immatriculées 28X 200 000 F CFA = 5 600 000 F CFA) › Plaidoyer auprès du MINDCAF pour faciliter l'obtention du titre foncier dans les 28 villages 500 000 F CFA › sensibilisation de la population sur la loi foncière ainsi que les étapes à suivre dans la procédure d'immatriculation des terres dans les 28 villages 2 000000FCFA › création d'un lotissement municipal de l'espace urbain (35 000 000)
04	MINH DU	Précarité des habitats	<p>Manque des spécialistes en Construction</p> <p>Réurrence des litiges fonciers</p> <p>Cherté des matériaux de Construction</p> <p>Manque des moyens financiers</p>	<p>Couts élevé des logements</p> <p>Pauvreté des populations</p> <p>Pollution de l'environnement</p> <p>Construction anarchique</p>	<ul style="list-style-type: none"> › Élaboration du Plan Sommaire d'Urbanisation de la ville de MINTOM › Acquisition de 20 presses à briques de terre pour l'amélioration de l'habitat (28 x 200 000F CFA = 56 000 000 F CFA) › Construction d'une cité municipale de 50 logements dans la ville de MINTOM (1 x 500 000 000FCFA= 500 000 000 F CFA) › Mettre en place un Plan d'Occupation des sols à MINTOM (01 x 20 000 000 FCFA=20 000 000 FCFA) › Organiser dans chacun des 28 villages de la Commune des missions pour la matérialisation des zones à risques (28 x 500 000F CFA = 14000 000 F CFA) › Organiser sur une base mensuelle des missions de contrôle du respect

					<p>des dispositions du Plan Sommaire d'Urbanisation de la ville (500 000 F CFA/ An)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Formation de 250 jeunes aux métiers de Constructions (2 000 000 X28)= 34 000 000 FCFA ➤ Évaluation du taux actuel de la voirie urbaine en terre à MINTOM. (01 x 1 000 000 = 1 000 000 F CFA) ➤ Construction d'une tribune municipale dans la Commune de Mintom (25 000 000 FCFA)
05	MINPEDED	Non-respect des aspects sociaux environnementaux	Absence de sensibilisation sur la protection de l'environnement Mauvaise gestion des ressources Déforestation massive Absence de reboisement Faible organisation	Changement climatique Perturbation du calendrier agricole Diminution progressive du couvert forestier	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Organiser 3 campagnes annuelles de sensibilisation des populations sur l'hygiène et la salubrité dans l'espace urbain de MINTOM (3 x1 000 000=3 000 000FCFA) ➤ sensibilisation de la population sur les effets des changements climatiques (1000000X28=28000000) ➤ Construction d'un bloc de deux latrines publiques a MINTOM (01 x 2 500 000 F) ➤ Organisation d'un séminaire de formation sur la gestion de la biodiversité dans les 28 villages (1000000X28=28000000) ➤ Sensibiliser les populations sur la gestion des ordures ménagés dans les 28 villages (1000000X28=28000000) ➤ Plaidoyer pour la Construction d'une station météorologique (250000FCFA) ➤ Mise en place d'un système de pré collecte de traitements de déchets à MINTOM (25000000FCFA) ➤ organisation des campagnes de reboisement dans les 28 villages (1000000X28=28000000)
06	MINFOF	Exploitation illicite des ressources forestières	Pratique de l'agriculture itinérante sur brûlis Exploitation frauduleuse des essences forestières Sous estimation de la valeur des essences Sous information Insuffisance d'encadrement Faible intégration de la sylviculture Absence de reboisement	Forte dégradation du couvert forestier Perte de la biodiversité Contribution au changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Organisation de campagnes de vulgarisation des techniques de régénération des forêts dans chacun des 28 villages (28 x 250 000= 7 000 000FCFA) ➤ Mise en place de trois pépinières pour le reboisement des forêts dégradées à Belle Ville (01), Zoulabot (01) et Nkolemboula (01) ((01) (1 000 000 x 4= 4 000 000 F CFA) x 4= 4 000 000 F CFA) ➤ Appui à la légalisation et à l'organisation de 28 Coopératives pour la valorisation des PFNL (28 x 250 000 F CFA = 7000 000 F CFA) ➤ Organisation de 04 campagnes annuelles de sensibilisation des populations sur les textes et législation relatifs à la gestion des ressources forestières et fauniques ➤ Organisation de 3 séminaires annuels de renforcement des capacités aux BAKA sur la gestion forestière et faunique (1 000 000 x 3= 3000 000 F CFA) ➤ Formation de 28 Coopératives dans la valorisation des PFNL (28 x 250 000 F CFA = 7000 000 F CFA) ➤ Mise en place d'une forêt communautaire à AKONETYE (35 000 000F CFA)

					<ul style="list-style-type: none"> ➢ Plaidoyer auprès du MINATD pour la légalisation, des comités de vigilances 250 000 F CFA ➢ Plaidoyer auprès du MINFOF pour l'affectation du personnel à la délégation du MINFOF à MINTOM (1 000 000 FCFA) ➢ Creation d'un ZIC
07	MINATD	Difficulté d'accès aux pièces officielles et vétusté des bâtiments administratifs	Insuffisance du personnel Éloignement du centre d'État civil (Mintom) Manque de moyen financier Lenteur administrative Retard du BIP Manque d'entretien des bâtiments administratifs.	Vacance des postes Sur-utilisation du personnel disponible Absence d'acte de naissance, d'actes de mariage	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Construction et équipement de l'hôtel de ville de MINTOM (01 x 100 000 000 F CFA = 100 000 000 F CFA) ➢ Construction d'un centre d'état civil à Zo'otou ➢ Appui à la structuration, renforcement des capacités managériales et organisationnelles de la chefferie traditionnelle (500 000 F CFA) ➢ Équipement de la sous préfecture de MINTOM 15 000 000 fca ➢ Construction d'un centre secondaire d'Etat civil BI (1 x 5 000 000 F CFA = 5 000 000 F CFA) ➢ Organisation de 4 journées débats autour des thèmes relatifs à la chefferie traditionnelle et à la notabilité (4 x 500 000=2 000 000FCFA) ➢ Plaidoyer pour l'établissement des actes de naissances aux baka et BANTOU dans les villages et campements 5 000 000 F CFA ➢ achat d'un véhicule de fonction pour le Maire de la Commune de Mintom (15 000 000)
08	MINEDUB	Difficultés d'accès à une éducation de base de qualité	Insuffisance du personnel enseignant qualifié Insuffisance des salles de classe Non réfection des bâtiments et salles de classe dégradées Insuffisance des équipements et infrastructures Insuffisance des écoles primaires et maternelles	Sous scolarisation Analphabétisme Délinquance juvénile Difficulté d'insertion socioprofessionnelle des jeunes Programme scolaire non couvert	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Faire un Plaidoyer auprès du MINEDUB et des autorités compétentes pour l'affectation de 59 instituteurs dont 02 à l'EP de Mekotto, 01 à l'EM de Mekotto, 04 à l'EP de Koungoulou, 02 à l'EM de Lélé, 03 à l'EP de Lélé, 04 à l'EP de Nkolemboula, 05 à l'EP de Zo'otou2, 04 à l'EP de Sake, 04 à l'EP de Zuebefam, 04 à l'EP de Mekom, 03 à l'EP d'Alati, 05 à l'EP de Bindom, 02 à l'EP de Zé, 04 à l'EP de Mboutokong, 05 à l'EP d'Akom, 05 à l'EP de Zoulabot, 04 à l'EP de Zuebefam(1 x 500 000 F CFA = 500 000 F CFA). ➢ Dotation du matériel didactique et ludique dans les établissements scolaires (20x 600.000fca=12.000.000). ➢ Faire une étude de faisabilité en vue de la Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 20 salles de classe dont 04 à l'EP de Zoulabot, 02 à l'EP de Lélé, 02 à l'EP de Nkolemboula, 02 à l'EP de Zo'otou2, 01 à l'EP de Sake, 01 à l'EP d'Alati, 04 à l'EP de Bindom, 02 à l'EP de Zoulabot, 02 à l'EP de Zuebefam(20 x 3.500 000 F CFA = 10 000 000 F CFA). ➢ Construction de 39 salles de classe dont 02 dans l'espace urbain, 02 à l'EP de Mekotto, 01 à l'EM de Mekotto, 03 à l'EP de Nkolemboula, 03 à l'EP de Koungoulou,01 à l'EM de Lélé, 03 à l'EP de Lélé, 04 à l'EP de Zo'otou2, 03 à l'EP de Sake, 04 à l'EP de Mekom, 04 à l'EP d'Alati, 02 à l'EP de Bindom, 01 à l'EP de Zé, 04 à l'EP de Mboutokong, 02 à l'EP d'Akom, (39 x 8 000 000 F CFA = 312 000 000 F CFA). ➢ 20 points d'eau (01 point d'eau pour chacune des écoles primaire et maternelles). ➢ 60 latrines ((01blocs de 04 latrines) dans chacune des écoles (30 x 2 500 000=

					<p>75 000 000 FCFA)</p> <ul style="list-style-type: none"> › 16 clôtures soit 01 dans chaque école primaire et maternelle à l'exception de l'EM de Mekotto, l'EP de Bindom(16x 1 000 000= 16 000 000). › Plaidoyer pour la création de 05 EM à (Zo'tou2, Zé, Akom, Zobeefam, Nkolkoumou)et 01 EP à Nkolkoumou(1x500.000fcfa) › Construction de 121 logements d'astreintes pour enseignants dont 07 dans chacune des écoles maternelles et primaires à l'exception de de l'EP de l'EP de Zoulabot(8.000.000x121=968.000.000 FCFA). › Dotation de 41 bacs à ordures dont 02 dans chacune des écoles (100.000x41=4.100.000). › Reboisement de 3800 plants dont 200 dans chacune des écoles (1.000.000x18=18.000.000). › Dotation de 169 tables bancs dont 41 dans l'espace urbain, 50 à l'EM de Lélé, 10 à l'EP de Lélé, 06 à l'EP de Saké, 12 à l'EP d'Alati, 06 à l'EP de Bindom, 42 à l'EP d'Akom (73.000x169=12.337.000). › Aménagement de 19 aires de jeu (2.000.000x19= 38.000.000FCFA) - Plaidoyer pour la Création et Construction d'une école primaire bilingue à Mintom ; une école primaire à Saké
09	MINESEC	Difficulté d'accès à un enseignement secondaire de qualité	Insuffisance du personnel enseignant qualifié Insuffisance des établissements Insuffisance des infrastructures et équipements Insuffisance des matériels didactiques ludiques	Sous scolarisation Déperdition scolaire Difficulté d'insertion socioprofessionnelle Délinquance juvénile Exode rural	<ul style="list-style-type: none"> › Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 06 salles de classes au Lycée de Mintom (3.500.000x6=21.000.000) › Construction d'une clôture au lycée de Mintom (.2 500.000x1) › Construction de 42 logements d'astreintes pour enseignants (8.000.000x42=336.000.000) › Construction de 02 blocs administratifs dont 01 au lycée technique et 01 au Lycée de MINTOM (10.000.000x2=20.000.000) › 02 bibliothèques (01 au lycée technique de Mintom, 01 au Lycée de Mintom) (2 x 10 000 000= 20 000 000FCFA) › 02 salles d'informatique (01 au lycée technique, 01 au Lycée de Mintom) (2 x 10 000 000= 20 000 000FCFA) › 02 ateliers, 01 de Menuiserie et 01 atelier de Maçonnerie au lycée technique de MINTOM (2 x 10 000 000= 20 000 000FCFA) › Faire un Plaidoyer auprès du MINESEC pour l'affectation du personnel qualifié en nombre suffisant dans les établissements secondaires de la Commune (1 x 500 000 F CFA = 500 000 F CFA) › 02 aires de jeu au lycée technique et au Lycée de Mintom (1 x 2 000 000 F CFA = 4 000 000F CFA) › 01 bac à ordures doté (100.000x1=100.000) 400 plants reboisés dont 200 au CETIC et 200 au Lycée de Mintom (1.000.000x2=2.000.000)

Commenté [e16]: Un bac à ordures à 100 000???

10	MINESUP	Difficultés d'accès à l'enseignement supérieur	Éloignement des universités d'Etat insuffisance de moyens financiers insuffisance d'informations	Difficulté d'insertion socioprofessionnelle Coûts élevés des études Abandon des études Délinquance juvénile	Produire et distribuer 1 600 exemplaires d'un catalogue d'information sur les filières, les programmes, les débouchés et les conditions d'admission dans les universités et grandes écoles nationales, sous-régionales, conditions d'accès aux bourses à l'étranger (1 600 x 500 F CFA = 800 000 F CFA)
11	MINSANTE	Difficultés d'accès aux soins de santé de qualité	Faible couverture sanitaire Insuffisance du personnel soignant qualifié Insuffisance des produits pharmaceutiques et des équipements sanitaires Faible capacité financière des ménages	Cherté des soins Automédication Développement du charlatanisme Prolifération des maladies Multiplication des déplacements liés à la santé Baisse de la main d'œuvre productive	<ul style="list-style-type: none"> › Formation de 04 agents communautaires de santé dont 02 à Akonetyé et 02 à Assok (200.000x4x2ans=1.600.000) › Sensibilisation sur les dangers liés au VIH/SIDA (1.000.000) › Faire un Plaidoyer auprès du MINSANTE et des autorités compétentes pour l'affectation de : <ul style="list-style-type: none"> › CMA de Mintom (1 Médecin ; 01IDE, 01 IB, 1 Matrones, 01 comis) ; › CSI de MINTOM : (1 IDE, 1 IB ,1 AS, 1 Matrone, 01 commis) › CSI d'ALATI 01 IDE, 1 IB, 1 Matrone, 01 commis) › (1 x 500 000 F CFA = 500 000 F CFA) › Fourniture des centres de santé en matériaux suivants : <ul style="list-style-type: none"> › 20 lits d'hospitalisation, 10 lits d'accouchements 02 réfrigérateurs, 01 moto et 06 tables d'examen, 01 moto, (30x 100 000 +1 000 000 +6 x 150 000+ 1 000 000= 77.000.000FCFA) ; › 01 ambulance (1x12.000.000) › Médicaments (3.000.000x4ans= 12.000.000) › Approvisionner les centres de santé des fournitures suivantes : <ul style="list-style-type: none"> › 01 clôture, 01 PMH ,03 aires de reboisement et 03 dispositifs de traitement des déchets au CMA, au CSI de Mintom, au CSI d'ALATI (6.000.000+5 000 000 + 3 000 000 + 15 000 000= 29 000 000FCFA) › Plaidoyer pour la Création et Construction de 03 Centres de Santé Intégrés dans les villages, Lélé, Zoebefam, , Mbutokong,, › Plaidoyer pour la Création du CSI de Mekotto › Construction de 08 logements pour les formations sanitaires de la commune de Mintom (10.000.000x2=20.000.000) › Le CMA de Mintom et les CSI ont bénéficié des stocks en médicaments essentiels d'ici 2018 ; › Construction de 08 clôtures autour des formations sanitaires d'ici 2018 ; › Constructions de 08 blocs de 6 latrines dans les formations sanitaires de Mintom d'ici 2018 ; › Mise en place de 08 dispositif de traitement des déchets dans toutes les formations sanitaires d'ici 2018;

					<ul style="list-style-type: none"> › Affectation de 09 Personnels soignants dans les formations sanitaires dont 01 médecin et 01 à CMA, 03 infirmiers brevetés, 01 Aide-soignant au CSI de l'espace urbain, 03 commis d'ici 2018 › Construction et équipement de 02 laboratoires dans les 02 formations sanitaires de l'espace urbain › Dotation de 08 réfrigérateurs aux 8 formations sanitaires dans la commune › Reboisement de 20 plants dans chaque formation sanitaire de Mintom
12	MINEE	<p>Difficulté d'accès à l'eau potable</p> <p>Difficulté d'accès à l'énergie électrique</p>	<p>Insuffisance de points d'eau potables Mauvais entretien des points d'eau aménagés Non réfection des points d'eau défectueux Inexistence des comités de gestion des points d'eau Mauvaise organisation des populations</p> <p>Non connexion au réseau électrique Inexistence d'une autre source d'énergie Installations non sécurisées Panne récurrente du générateur de Mintom</p>	<p>Consommation des eaux souillées longs déplacements à la recherche d'eau Prolifération des maladies hydriques Abandon des travaux Taux de mortalité élevé Dépenses supplémentaires pour la santé</p> <p>Développement difficile des activités économiques Difficulté d'accès aux médias Sous information Exode rural</p>	<ul style="list-style-type: none"> › Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 20 puits à MH dont 04 à Mekotto, 02 à Koungoulou, 02 à Lélé, 01 à Belle-ville, 01 à Bi, 01 à Bindom, 01 Zoulabot, 01 Zuebefam, 01 Zé, 01 Doum, 01 Alati, 01 Nkolkoumou, 01 Zo'otou1, 01 à Abing(2.500.000x19=47.500.000FCFA) › Aménagement de 15 sources dont 01 à Nkana, 01 à Lélé, 02 Zoulameyong, 01 à Zo'tou1, 03 à Assok, 03 à Zo'tou2, 01 à Bindom, 01 Mboutokom, 01 à Akom, 01 à Alati(1.000.000x15=15.000.000) › Réhabilitation du réseau d'adduction d'eau potable de l'espace urbain de Mintom(10.000.000) › Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation du réseau électrique de la ville de Mintom sur 07 km de basse tension et 60 poteaux (14 000 000). › Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation du générateur de l'espace urbaine(1.000.000) › Electrification de 22 villages donc 01 à Zo'tou, 01 à Nkolemboula, 01 à Bi, 01 Belle ville, 01 Akom, 01 à Zuebefam, 01 à Zé, 01 Doum, Zoulabot, 01 à Assok, 01 Akonetye, 01 Mboutokong, 01 à Abing, 01 à Nkoleyeng, 01 à Alati, 01 Nkolkoumou, 01 à Odoumou ; 01 Zo'tou1, 01 Sake, 01 Mintom1, 01 à Mekom(1.200.000x22=26.400.000FCFA) › Construire 01 forages à Mekom(8 000 000 Fx1 = 8 000 000 F CFA) › Construction de 18 nouveaux puits dont 01 à Bi, 01 à Zoulameyong, 02 à Zo'otou, 01 à Assok, 01 à Bindom, 01 Mboutokong, 01 à Zoulabot, 01 à Zuebefam, 01 à Akonetye, 02 à Nkolkoumou, 01 à Odoumou, 01 à Sake, 01 à Mintom1, 01 à Nkolenyeng, 01 à Bindom, 01 à Mekom(5.000.000x18=90.000.000) › Faciliter la participation des populations à la gestion des ouvrages d'hydrauliques et d'énergie à la Mise en place de 78 comités de gestion (200.000x78=15.600.000fcfa) › Appuyer la légalisation et la formalisation de la collaboration entre la Commune et les 78 comités de gestion des points d'eau potable (78 x 10 000F CFA = 780 000 F CFA)

13	MINTP	Enclavement de la Commune	Mauvais état des infrastructures routières Entretien parcellaire et irrégulier des infrastructures routières Organisation insuffisante des populations	Accidents de circulation Coût élevé du transport Ecoulement difficile des produits Mévente des produits élevés ; Précarité des conditions de transport Baisse des revenus Exode rural	<ul style="list-style-type: none"> › bitumage de l'axes dont Mintom-Lélé 70Km (5.000.000x70=350.000.000) › Reprofilage de l'axe Mintom centre- Fleuve Dja 55km (5.000.000x55=275.000.000) › Ouverture de l'axe Mintom-Akom 4km (8.500.000x4=34.000.000) › Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 07 ponts (5.000.000x7=35.000.000) › Organiser dans chacun des 28 villages de la Commune des séances de sensibilisation sur l'importance, le processus de Mise en place, l'adhésion et le fonctionnement des comités de route (28 x 100 000 F CFA = 2 800 000 F CFA) › Faciliter l'organisation des assemblées générales constitutives de 28 comités de route, soit 01 par village (28 x 100 000F CFA = 2 800 000 F CFA) › Appuyer la légalisation des 28 comités de route (28 x 10 000F CFA = 280000 F CFA) › Bitumage du tronçon Mintom- karagoa sur 117KM
14	MINAS	Difficulté d'encadrement des personnes vulnérables	Absence d'un centre social Manque du personnel d'encadrement Inexistence d'un fichier des personnes vulnérables Manque de moyen financier	Abandon des personnes vulnérables Troubles psychologiques Délinquance	<ul style="list-style-type: none"> › Élaboration d'un fichier des personnes vulnérables dans toutes la Commune (250.000x28=7.000.000) › Construction de la Délégation d'Arrondissement des Affaires sociales (1 x 30 000 000 F CFA = 30 000 000 F CFA) › Construction d'un centre social Communal à Mintom (01 x 20 000 000 = 20 000 000 F CFA) › Dotation de 17 chaises roulantes aux personnes vulnérables de la Commune de Mintom(120.000x17=2.040.000) › Dotation de 15 béquilles aux personnes vulnérables de la Commune de Mintom(115.000x15=1.725.000) › Dotation de 26 lunettes optiques aux personnes vulnérables de la Commune de Mintom(75.000x26=1.950.000) › Dotation de 51 cannettes aux personnes vulnérables de la Commune de Mintom(10x51=510.000). › Construction du foyer des BAKA à MINTOM

15	MINPROFF	Insuffisance d'encadrement des femmes et des filles	Insuffisance de capacités Faible niveau d'organisation Absence de structure d'encadrement de la femme et de la fille	Insuffisance d'autonomisation des femmes Dislocation des foyers Déperdition scolaire des jeunes filles Recrudescence du phénomène de fille-mère et enfants abandonnés Sérvices physiques et psychiques sur les femmes Prostitution des femmes et filles Multiplicité d'unions libres	<ul style="list-style-type: none"> › Construction d'un centre de promotion de la femme et de la famille dans la ville de Mintom (01 x 50 000 000F CFA = 50 000 000 F CFA) › Organiser dans les 28 villages de la Commune des séances de sensibilisation sur l'importance, le processus de Mise en place, l'adhésion et le fonctionnement des associations féminines (28 x 100 000F CFA = 2 800 000 F CFA) › Faciliter l'organisation des assemblées générales constitutives des 15 associations féminines (dans 15 villages)(15 x 250 000F CFA = 3 750 000 F CFA) › Organiser 28 sessions pour la formation des femmes en genre, leadership féminin, Mise en place et gestion des AGR (01 session par village)(28 x 1 000 000 F CFA = 28 000 000 F CFA) › Organiser sur une base trimestrielle des missions de suivi-accompagnement des associations de femmes engagées dans la réalisation des AGR (jusqu'à la maturité des associations) (28 x 200 000F CFA = 5 600 000 F CFA) › Organiser 28 sessions pour la formation des femmes sur l'importance du mariage légal et les droits et devoir des femmes mariées (01 session par village)(28 x 500 000 F CFA = 14 000 000 F CFA) › organiser tous les semestres à la mairie des cadres de concertation et de sensibilisation des femmes et des jeunes filles sur les droits et devoir. › 140 bourses d'études sont octroyées aux jeunes filles (05 filles par village)(140 x 100 000 F CFA = 14 000 000 F CFA) › mettre en place un cadre de suivi et de sélection annuel des boursières (1 x 1 000 000 CFA = 1 000 000 F CFA)
16	MINJEC	Manque d'encadrement des jeunes	Incivisme des jeunes Absence des structures d'encadrement Faible capacité entrepreneuriale Faible accès au financement Faible mobilisation des jeunes autour des activités génératrices des revenus (AGR) Pauvreté des parents	Désœuvrement et oisiveté Déperdition scolaire Délinquance juvénile Dépravation des mœurs Propagation du VIH/SIDA	<ul style="list-style-type: none"> › Construction et l'équipement du centre multifonctionnel de promotion de la jeunesse dans la ville de Mintom (01 x 20 000 000=20 000 000FCFA) › Construction de la délégation d'arrondissement de la jeunesse de Mintom (1x 30 000 000= 30 000 000 F CFA) › création d'un complexe multisports à Mintom (01 x 50 000 000= 50 000 000FCFA) › Acquisition du matériel roulant pour la délégation d'arrondissement (02 motos)(02 x 1 500 000 F CFA = 3 000 000 F CFA) › Organiser 28 sessions pour la formation des jeunes en leadership, Mise en place et gestion des associations et GIC pour la promotion des AGR et des PME (01

			Manque d'un cadre approprié pour la formation des jeunes		<p>session par village)(28 x 1 000 000 F CFA = 28 000 000 F CFA)</p> <p>› suivi, accompagnement, Structuration et renforcement de 28 Associations de Jeunes (01 par village)(200 000F CFA =5 600 000 F CFA)</p> <p>› Organiser dans chacun des 28 villages de la Commune des séances de sensibilisation sur les méfaits de l'alcoolisme, du tabagisme, de la toxicomanie et des relations sexuelles précoces et hors mariage</p>
17	MINSEP	Difficulté de pratiquer les activités sportives.	<p>Insuffisance d'infrastructures sportives pluridisciplinaires.</p> <p>Insuffisance de moyens techniques et financiers</p> <p>Faible organisation</p> <p>Retard dans la programmation gouvernementale</p> <p>Inexistence de centres de formation en disciplines sportives ;</p> <p>Rareté des initiatives d'organisation des événements sportifs</p>	<p>Faible détection/valorisation des talents</p> <p>Faible développement de certaines disciplines sportives</p> <p>Exode rural des jeunes</p>	<p>› Construction et équipement de la délégation d'arrondissement des sports et de l'éducation physique à Mintom (01 x 50 000 000F CFA = 50 000 000 F CFA)</p> <p>› Construction d'un complexe multisport à Mintom (01 x 50 000 000F CFA = 50 000 000 F CFA)</p> <p>› Aménagement des aires de jeux dans les 28 villages de la Commune (28x 2 000 000F CFA = 56 000 000 F CFA)</p> <p>› . Plaidoyer pour l'affectation du personnel d'encadrement sportif dans la Commune (10)(01 x 500 000F CFA =500 000 F CFA)</p> <p>› Organiser dans chacun des 28 villages de la Commune des séances de sensibilisation des populations sur les bienfaits du sport et sur l'importance des associations sportives (21 x 100 000F CFA = 2 100 000 F CFA)</p> <p>› suivi, accompagnement, Structuration et renforcement de 28 Associations de sports (01 par village)(28 x 200 000F CFA =5 600 000 F CFA)</p> <p>› Organiser des compétitions sportives inter village chaque vacance (1 x 1 000 000 F CFA =1 000 000 F CFA)</p> <p>› Organiser des compétitions sportives inter écoles chaque année(1 x 1 000 000F CFA =1 000 000 F CFA)</p>

18	MINT	Précarité des conditions de transport	Mauvais état des routes Inexistence d'agences de voyage Non-respect de la réglementation en matière de transport Etat défectueux des véhicules Surcharge des véhicules	Coût élevé du transport Accidents de circulation très fréquents Insécurité routière	<ul style="list-style-type: none"> › Réhabiliter les routes communales, les signalisations horizontales et verticales, débayer les abords des routes (Cf. secteur TP) › Organiser dans la Commune des séances de sensibilisation des populations sur les bienfaits de l'acquisition des pièces de véhicules et de transports valides (2 x 100 000F CFA = 200 000 F CFA) › Formation d'au moins 100 moto-taximen et transporteurs à la conduite et facilitation à l'obtention du Permis de conduire A (100 x 50 000 = 5 000 000FCFA) › Organisation de 4 campagnes de sensibilisation des motos taximen et transporteurs sur la sécurité préventive, la conformité aux exigences de la loi dans leur activité, l'incivisme fiscal et l'importance d'un syndicat (4 x 500 000= 2 000 000FCFA) › Appui a la création d'un syndicat/association des conducteurs dans la Commune (1 x 500 000= 5 00 000FCFA) › Études de faisabilité pour la Construction de 04 gares routières dans la Commune (Saké, Akom, Nkolkoumou) (3 x 2 000 000= 6 000 000FCFA) › Études de faisabilité pour la Construction d'une gares routières avec aire de repos pour grumiers dans la ville de Mintom (01 x 35 000 000= 35 000 000)
19	MINEFOP	Difficulté d'insertion professionnelle	Faible capacité entrepreneuriale des chercheurs d'emploi Absence d'initiative de formation des jeunes Inexistence des structures d'encadrement professionnel	Délinquance juvénile et sénile Dépravation des mœurs Oisiveté	<ul style="list-style-type: none"> › Faire un Plaidoyer auprès du MINEFOP en vue de : la création et de la Construction d'une SAR/SM à Mintom et dans 06 villages de la Commune (Nkolkoumou, Saké, Zé, Akonetyé, Abing et ASSOK) (1 x 500 000 F CFA = 500 000 F CFA), Construction d'un CFM à Mintom (01 x 52 000 000 F CFA = 52 000 000 F CFA) › Organiser 28 sessions pour la formation en leadership, Mise en place et gestion des associations et GIC pour la promotion des AGR et des PME (01 session par village)(28 x 1 000 000 F CFA = 28 000 000 F CFA) › suivi, accompagnement, Structuration et renforcement de 28 Associations pour la création des PME et des AGR (01 par village)(28 x 200 000F CFA =5 600 000 F CFA) › aide au financement de 14 PME dans toute la Commune (14 x 500 000 F CFA = 7 000 000 F CFA) › 115 bourses de formation aux enfants Baka (05 par campement)(115 x 200 000 F CFA = 23 000 000 F CFA) › mettre en place un cadre de suivi et de sélection annuel des boursiers (1 x 1 000 000 CFA = 1 000 000 F CFA)

20	MINPMEE SA	Faible compétitivité des produits de l'artisanat	Absence d'un répertoire des artisans locaux Faible organisation des artisans Insuffisance des moyens techniques et financiers Absence d'encadrement Insuffisance des capacités	Produits rudimentaires Difficultés de commercialisation Découragement Rupture dans la transmission de l'Art Baisse des revenus pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> › Construction d'un centre artisanale à Mintom(01 x 75 000 000 F CFA = 75 000 000 F CFA) › Élaboration des fichiers respectifs des différents corps de métiers communaux (promoteurs des PME, organisations de l'économie sociale et des acteurs de l'artisanat (01x1 000 000 F CFA =1 000 000 F CFA) › octroi de 18 moulins multifonctionnels dans 18 villages de la Commune (Zo'otoul (02), Zé, à Zoulabot (02), à Abing,Zoebefam (02), Nkana,Akonetye(03), à Nkolemboula, à Doum,à Zoulameyong (02), Nkol Koumou, à Belle-Ville(02)) (18 x 750 000 F CFA = 13 500 000 F CFA) › Construction d'une unité de fabrication des briques de terre à Zoulabot(01 x 75 000 F CFA = 75 000 F CFA)
21	MINRESI	Difficultés d'accès aux résultats de la recherche en agriculture, élevage, pisciculture	Eloignement des structures de recherche Faible diffusion des innovations scientifiques insuffisance d'informations sur les innovations agropastorales insuffisance de semences améliorées Faible promotion du secteur	Utilisation du matériel végétal à faible potentiel Technique de production rudimentaire Faible production Baisse des revenus Pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> › Organiser 10 campagnes de sensibilisation, de formation et de vulgarisation des nouvelles techniques modernes (multiplication des variétés améliorées, techniques de lutte contre l'érosion, amélioration de la fertilité des sols, transformation, analyse et conditionnement des produits agricoles et forestiers non ligneux, techniques d'élevage non conventionnel) (10 x 200 000F CFA = 2 000 000 FCFA) › Créer 03 unités locales de multiplication de semences et races améliorées (agriculture, élevage et pisciculture)(03 x 1 000 000 F CFA = 3 000 000 FCFA) › Produire et distribuer 1 500 fiches synthèse présentant les innovations scientifiques et technologiques capitalisables dans la Commune (1 500 x 1000=1 500 000 FCFA) Abonnement de 100 OP à « la voix du paysan » et « spore »(100 x 2000F CFA = 200 000FCFA)
22	MINTOUL	Insuffisance de la promotion des activités touristiques	Insuffisance des structures d'accueil Non aménagement des sites touristiques Enclavement de la Commune	Désintéressement des touristes Faible pouvoir économique des populations et de la Commune	<ul style="list-style-type: none"> › élaboration du fichier du patrimoine touristique Communal (5 000 000 X 1= 5 000 000 FCFA) › Viabilisation de 8 sites touristiques dans la Commune (25 000 000 X 8 = 200 000 000 FCFA) › Construction d'une auberge municipale et d'un restaurant moderne (125 000 000 X 1 = 125 000 000 FCFA) › Construction de 4 centres d'accueils touristique dans la Commune (75 000 000 X 4 =300 000 000 FCFA) › Aménagement d'un lac municipal à caractère touristique (50 000 000 Fcfa)
23	MINAC	valorisation insuffisante du patrimoine culturel	Faible capacité de promotion des initiatives culturelles	Non contribution de la culture à l'économie locale Déprivation de la culture	<ul style="list-style-type: none"> › élaboration d'un fichier du potentiel culturel de la Commune (5 000 000 X 1 = 5 000 000 FCFA) › Construction de 19 foyers culturels communautaires (15 000 000 X 19 =

			Absence d'infrastructures socioculturelles Insuffisance des foyers communautaires Faible capacité organisationnelle et financière Absence d'encadrement	locale	285 000 000 FCFA) <ul style="list-style-type: none"> › Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation du foyer socioculturel communautaire de ZO'OTOU I (5 000 000 X1 = 5 000 000 FCFA) › Structuration des groupes socioculturels de MINTOM (5 000 000 X1 = 5 000 000 FCFA) › Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 04 foyers communautaires dont 01 à Mekoto, 01 à Bindom, 01 à Zo'otou1, 01 dans l'espace urbain (5.000.000x4=20.000.000) › Construction de 25 foyers communautaires dans tous les villages de la Commune à l'exception des villages Bindom, Zo'otou1, Mekoto (10.000.000x25=250.000.000)
24	MINMIDT	Faible valorisation des activités du secteur minier	Inexistence d'un fichier des ressources existantes Insuffisance des moyens techniques et financiers Insuffisance des capacités Faible organisation des acteurs du secteur	Méconnaissance de la ressource Sous exploitation du potentiel Paupérisation des populations riveraines	<ul style="list-style-type: none"> › Élaboration de la carte minière de la Commune de MINTOM (10 000 000 X 1 = 10 000 000 FCFA) › Création d'un comité de gestion des ressources minières à SAKE (500 000 X 1 = 500 000 FCFA) › Organisation des séminaires de sensibilisation des acteurs du secteur minier sur la valorisation des ressources minières (500 000 X 1 = 500 000 FCFA) › Ouverture de 7 km de piste rurale pour l'évacuation de sable à ZOULABOT (2 500 000X 1 = 2 500 000 FCFA)
25	MINCOMM ERCE	Absence d'infrastructures adéquates pour la commercialisation des produits agropastoraux	Inexistence des événements commerciaux Insuffisance d'organisation des producteurs Absence des infrastructures marchandes Faible production Insuffisance des moyens financiers, matériels et techniques	Pertes post-récolte Non maîtrise des statistiques de production Ventes non organisées Baisse des revenus pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> › Construction d'un complexe commercial à MINTOM (75 000 000 X 1 = 75 000 000 FCFA) › Construction de 7 magasins de stockages des produits (20 000 000 X 7 = 140 000 000 FCFA) › Organisation de mini foire commerciale à MINTOM (10 000 000 X 1 = 10 000 000 FCFA) › Création et Construction de 02 hangars de marché périodique à MEKOTTO et ZOEBEFAM (25 000 000 X 2 = 5 0 000 000 FCFA)
26	MINPOSTE L	Difficultés d'accès aux services des télécommunications	Couverture insuffisante des réseaux de	Pertes des opportunités Sous information	<ul style="list-style-type: none"> › création, Construction et équipement de trois télécentres communautaires (50 000 000 X 3 = 150 000 000 FCFA)

			<p>téléphonie mobile Non maîtrise des Techniques de l'Information et de la Communication (TIC)</p> <p>Absence des Télé centre Polyvalents Communautaires</p>	<p>Faible niveau de communication avec l'extérieur Capacité d'information limitée Exode rural des jeunes</p>	<ul style="list-style-type: none"> › Création et Construction de 10 antennes de service de la CAMPOST dans la Commune de MINTOM (50 000 000 X 10 = 500 000 000 FCFA) › Mise sur pied des actions auprès des opérateurs Orange, MTN et CAMTEL pour l'extension des réseaux téléphoniques à l'ensemble des villages de la Commune de MINTOM (03 x 500 000F CFA = 1 500 000 F CFA) › Mise en service du télé centre communautaire de MINTOM (25 000 000 X 1 = 25 000 000 FCFA)
27	MINCOM	Difficulté d'accès à l'information	<p>inexistence d'antennes de relais éloignement des structures de communication</p>	<p>Sous information des populations Faible ouverture au monde extérieur</p>	<ul style="list-style-type: none"> › Création et Construction d'une radio communautaire à MINTOM (20 000 000 X 1 = 20 000 000 FCFA) › Installation d'une antenne relais de la CRTV (10 000 000 X 1 = 10 000 000 FCFA) › Création d'un centre de lecture publique (01x 1 000 000=1 000 000FCFA)
28	MINTSS	Insécurité sociale des agriculteurs et éleveurs	<p>Insuffisance d'organisation Insuffisance d'entreprises/organisations viables Faible information des populations sur l'importance de la sécurité sociale Absence d'organisation syndicale Non couverture par la CNPS Inexistence d'assurance maladie</p>	<p>Pas d'allocation familiale Pas d'indemnisation Précarité des conditions de travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> › Organiser des rencontres de sensibilisation des entrepreneurs sur leurs responsabilités sociales (02 x 100 000 F CFA = 200 000 F CFA) › Organisation des rencontres des travailleurs en vue de leurs organisation en syndicat (500 000F X2 = 1 000 000 FCFA) › Mettre sur pied un système de respect du code du travail (01 x 500 000F CFA = 500 000 F CFA)

4.5. Tableau de synthèse des 08 microprojets prioritaires

Synthèse des projets prioritaires

Le tableau ci-après, présente les différents projets identifiés par les populations comme prioritaires pour leur communauté respective.

Faire monter le tableau faisant la synthèse des projets prioritaires sur cette page !!!!!!!!!!!!!!!!

5. PLANIFICATION STRATEGIQUE

5.1. Vision stratégique et objectifs du PCD

L'objectif du PCD, selon le Guide méthodologique de planification régionale et locale au Cameroun est d'identifier les grands axes d'intervention et à définir les objectifs de développement. Toutefois, ces grands axes d'intervention doivent rester en lignes, et en cohérence avec les politiques et les orientations nationales.

Ainsi, compte tenu des opportunités, contraintes externes, et du nouveau challenge des collectivités territoriales décentralisées, la Commune de Mintom s'est positionnée en définissant sa vision et ses missions.

Vision

« À l'horizon 2035, la Commune de Mintom devra disposer des infrastructures socio-économiques et culturelles de base de qualité, d'un centre urbain moderne et d'une économie locale dynamisée par la pratique d'une agriculture de seconde génération ».

Objectifs

Développer des partenariats actifs en vue d'améliorer la qualité des ressources humaines, des organes et des services municipaux ;

Booster l'économie locale par le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des populations pour la valorisation des ressources et du potentiel agricole, pastorale, sylvicole et halieutique;

Faciliter l'accès des populations aux services sociaux de base.

5.2. Cadres logiques sectoriels

Le cadre logique est un outil important de planification qui permet l'élaboration des projets bien conçus en couvrant les éléments essentiels dans un tableau. Il permet d'établir le lien entre les ressources du projet, son objectif global (but), son objectif spécifique ainsi que les résultats escomptés et les activités y afférentes sans oublier les hypothèses pouvant influencer la réussite ou l'échec des interventions.

Les tableaux suivants présentent les cadres logiques permettant la mise en œuvre des projets identifiés dans la phase des diagnostics.

Tableau 16 : Cadre logiques

SECTEUR : AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL

PROBLEME : Faible productivité agricole

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Vision, but, Objectif Global	Augmenter de manière durable la production agricole et la réduction de la pauvreté en zone rurale	<ul style="list-style-type: none"> -L'autosuffisance alimentaire est assurée dans les ménages -Les produits agricoles sont compétitifs sur le marché -La production agricole contribue à l'accroissement de l'économie locale -La production agricole contribue à l'augmentation du PIB -Les producteurs ont accès aux infrastructures socioéconomiques -L'utilisation des techniques modernes de production et de création d'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> -Rapports des sectoriels -Document stratégique de la croissance et de l'emploi 	La stabilité socioéconomique, le cadre institutionnel, et l'environnement sont favorables et les pistes de déserte améliorées Les appuis sont déployés pour soutenir la production dans les filières agricoles	Degré de viabilisation des structures et infrastructures le taux de croissance économique le nombre de subvention déployées	Rapports Populations
Objectif spécifique	Améliorer la productivité agricole	<ul style="list-style-type: none"> -Les rendements agricoles sont améliorés de 30% -Nombre d'organisations paysannes agricoles opérationnelles -Disponibilité de la production en quantité et en qualité -Nombre de jeunes ayant bénéficié des appuis -Nombres et qualité des infrastructures économiques et d'encadrement -Niveau d'accroissement des revenus agricoles 	Rapports des producteurs et des sectoriels	L'encadrement et les facilités d'organisation sont mis à disposition Les appuis divers déployés Conditions climatiques favorables	Niveau d'adhésion d'organisation des producteurs Taux de croissance économique Pluviométrie et température	Rapports PV

Résultats (Axes stratégiques)	R1 L'encadrement agricole des producteurs est amélioré	- La DAADER de Mintom est réhabilitée et équipée -03 Postes Agricoles créés et construits à Sake, Lele, et Bi - 02 postes agricoles construits (Mintom, Mekotto) 1 poste phytosanitaire construit (Alati) -Construction du CEAC de Mintom	Décision création ; Note d'affectation ; Prise de service Documents de marché PV	Le site du microprojet est mis à disposition Les groupes de producteurs sont encadrés	- Nombre de poste agricole fonctionnel dans la Commune - Acte de donation; - Délimitation du site - Nombre de postes agricoles fonctionnels	Documents d'acquisition; Chef de village Rapport MINADER
	R2 Les niveaux de production sont améliorés	› Nombre de groupes bénéficiant des appuis techniques, › Nombres de groupes bénéficiant des intrants agricoles › Rendements agricoles Taux d'accroissement de la production agricole	Rapports du MINADER	Les groupes de producteurs sont encadrés (Appui technique, financier et en intrants)	› Nombre de poste agricole fonctionnel dans la Commune Nombre de programmes et projets intervenants dans la Commune	Rapport MINADER
	R3 Les producteurs sont organisés en groupes viables	Nombre de coopératives agricoles Mises en place	Rapports du MINADER	Populations désireuses de constituer des coopératives	Nombre de groupes (personnes) désireux de constituer des coopératives	Dossier de création de coopératives déposés à la DDAADER/ Dja Et Lobo
	R4. Appuis aux activités de production/transformation agricoles et stockage	Nombre de pépinières créées Nombre d'infrastructures de transformation	Rapports Décharges	➤ Les cibles sont indiquées et les critères de sélection objectifs ➤ Les producteurs maîtrisent les techniques de transformation et le stockage	Potentiel des bénéficiaires; Critères	Rapports; Producteurs
Activités						
Pour R1 :250 000 000 F CFA		Pour R2 : 5 00 0000		Pour R3 : 10 000 000 FCFA		Pour R4 : 32 500 000 F CFA
1.1. Plaidoyer pour la création et la Construction de 03 postes agricoles (Bi, Lele et Sake)		2.1 recensement des agriculteurs potentiels		3.1. choix des filières stratégiques		4.1. création des pépinières de cacao (Ze, Abing, Nkolemboula) 5 000 000Fx 3 4.2 Création d'une pépinière communale de cacao à

1.2. Construction de deux postes agricole (Mintom, Mekotto) 35 000 000 x 2			Mintom I Création d'une pépinière communale de parc à bois à Mintom I
1.3. Construction et équipement du CEAC de Mintom : 90 000000X1	2.2 appui à la création de 17 Coopératives	3.2. appuis financiers production (10 000 000 FCFA)	4.2. dotation d'un moulin multifonctionnel à Akonetye 750 000 f FCA
1.4. Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de la délégation d'Arrondissement 30 000 000FCA	2.3. suivi évaluation du fonctionnement des coopératives		
1.5. Construction du poste de police phytosanitaire d'Alati (35 000 000 x 1)			
1.4. affectation du personnel d'encadrement (07)	2.4. Dotation de 03 Atomiseurs à Mintom 2 (500000X3= 1 500 000 F)	3.3. pérennisation	
Construction d'un magasin de stockage des intrants agricoles à Mintom 25000000 fcfa	2.5. suivi évaluation		
Total estimatif : 288 500 000 f cfa			

SECTEUR de l'élevage, des pêches et des industries animales

Problème : Faible développement des activités d'élevage et de pêche

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif supérieur (DSCE)	Assurer une production durable en quantité et en qualité dans les filières animales et halieutiques	<ul style="list-style-type: none"> - Part de la production animale dans le PIB - Part de la production halieutique dans le PIB - Augmentation de la contribution du secteur de l'élevage et des pêches dans l'économie locale 	<ul style="list-style-type: none"> › Rapports statistiques 	Les appuis divers sont déployés pour soutenir les productions animales et halieutiques	<ul style="list-style-type: none"> Niveau de viabilisation d'infrastructures adéquates Nombre d'appui déployés 	<ul style="list-style-type: none"> › Rapports et données d'enquêtes
Objectif spécifique	Promouvoir la valorisation optimale du potentiel pastoral et halieutique local (élevage non conventionnel, pêche, apiculture)	<ul style="list-style-type: none"> › Taux d'accroissement des revenus issus de l'élevage et aquacoles › Taux de réduction de la contribution de la viande de brousse dans l'alimentation des ménages › taux de réduction des revenus issus de la vente de viande de brousse › Taux de réduction des animaux en divagation dans les villages 	<ul style="list-style-type: none"> › Rapports du sectoriel MINEPIA › Rapports des éleveurs 	Les structures d'encadrement sont améliorées	<ul style="list-style-type: none"> › Rythme d'intervention › Taux de mortalité dans les élevages 	<ul style="list-style-type: none"> › Rapports MINEPIA

Résultats (Axes stratégiques)	R1 Des structures d'encadrement des populations dans le secteur des productions animales sont mises en place	<ul style="list-style-type: none"> › Nombre de structures d'encadrement (délégation) dans la Commune › Nombre du personnel affecté dans ces structures › Un abattoir construit 	› Rapports MINEPIA du	› Les structures d'encadrement sont fonctionnelles	› Nombres d'éleveurs potentiels à l'encadrement	› Rapports MINEPIA
	R2 Des coopératives d'éleveurs sont mises en place	› 28 coopératives (volailles, porcs, petits ruminants, pisciculture)	› Rapports MINEPIA du	› Populations désireuses de constituer des coopératives	› Nombre de groupes (personnes) désireux de constituer des coopératives	› Dossier de création de coopératives
	R3 Les pratiques d'élevage sont améliorées	<ul style="list-style-type: none"> › Taux de réduction de l'élevage extensif › Nombre de formations à l'endroit des acteurs du secteur élevage › Nombre de groupes d'éleveurs locaux bénéficiant des appuis des programmes et projets exerçant dans les secteurs de l'élevage et la pisciculture › Nombre de fermes/exploitations modernes mises en place 	› Rapports MINEPIA du	› Les groupes de producteurs sont encadrés (Appui technique, financier et en intrants) PV de réception des fermes	› Nombre de programmes et projets intervenant dans la Commune	Rapport MINEPIA
	R4 L'accès des populations aux intrants d'élevages est facilité	› Nombre d'appuis financiers et techniques acquis	› PV de réception des fermes	› Disponibilité des opérateurs économiques à investir dans ce projet	Nombres des opérateurs intervenant dans le domaine	Rapport MINEPIA Rapport producteurs PV de réception
	R5 L'offre halieutique est améliorée	<ul style="list-style-type: none"> › Nombre d'étangs piscicoles créés › Outillage de pêche doté 	<ul style="list-style-type: none"> › PV de réception des étangs › PV de réception des outillages 	› Le projet est mis sur pied	Nombres des opérateurs intervenant dans le domaine Nombre des pêcheurs bénéficiaires	Rapport MINEPIA Rapport producteurs PV de réception
Activités						
Pour R1 : 182 000 000 F CFA		Pour R2 : 34 500 000FCFA		Pour R3 : 30 250 000F CFA		Pour R 4 : 165 250nn 000FCFA
						Pour R 5: 85 000 000FCFA

<p>1.1 l'affectation du personnel au CZT de Mintom: - 02 techniciens d'élevage - 02 techniciens d'aquaculture - 01 infirmier vétérinaire</p> <p>1.2 Equipement du CVZ de Mintom 1500 000FCFA</p> <p>1.3 Construction d'une aire d'abattage à Mintom (20 000 000 f CFA)</p>	<p>2.1. Organiser dans chacun des 28 villages de la Commune des séances de sensibilisation sur l'importance, le processus de Mise en place, l'adhésion et le fonctionnement des coopératives d'éleveurs (28 x 250 000=7 00 000FCFA)</p>	<p>3.1. Organiser dans chacun des 28 villages de la Commune des séances de sensibilisation des producteurs sur les avantages de l'agriculture intégrée (28 x 500 000 = 14 000 000 F CFA)</p>	<p>4.1. Faciliter en collaboration avec les services de l'élevage et les opérateurs économiques locaux à la Construction de 03 fermes avicoles de 1000 poulets à Abing, Nkolemboula, Akonetye (03 x 10 000 000F CFA = 30 000 000 F CFA)</p>	<p>5.1. Construction d'un complexe piscicole de 4 étangs de 400 m² a Mekotto, Koungoulou Nkolemboula, Zo'otou II, Mintom I, Doum, Mboutokong, Zuebefam (10 000 000 fcfx8=80 000 000) 5.2 Dotation en outillage de pêche à Bi (500 000 FCFA)</p>
<p>1.4. appuis financiers aux 17 coopératives dans le secteur de l'élevage (17 x 1 000 000F CFA = 17 000 000 F CFA)</p>	<p>2.2. Faciliter l'organisation des assemblées générales constitutives de 17 coopératives d'éleveurs (volaille, porcs, pisciculture) (250 000 FCFA)</p>	<p>3.2. Organisation des 04 ateliers de formation des producteurs portant sur les techniques de pisciculture (01) et d'élevage de la volaille (01), des petits ruminants (01) et du porc (01).dans la Commune (4 x 1 000 000 = 10 000 000 F CFA)</p>	<p>4.2. Appuyer la Mise en place de l'aménagement de 13 étangs (Zo'otou I, Bi, Zoulameyong, Abing, Zo'otou li, Nkolemboula, Mekotto, Koungoulou, Mintom I, Doum, Mboutokong, Sake, Akonetye) (13x 10 000 000 = 130 000 000 F CF)</p>	
<p>1.5. Appuyer la Mise en place de 14 fermes porcines de 25 sujets à Ze, Zo'otou I, Doum, Bi, Zoulameyong, Zo'otou II, Abing, Nkolemboula, Sake, Akonetye, Nkana, Belle ville, Alati, Bindom (14 x 10 000 000 = 140 000 000 F CFA)</p>	<p>2.3. Appuyer la légalisation des 17 coopératives des éleveurs (250 000 FCFA)</p>	<p>3.3. Faire un Plaidoyer auprès du MINEPIA pour la Construction du Centre d'Alevinage de MINTOM (01 x 250 000F CFA = 250 000 F CFA)</p>	<p>4.3. Faire un Plaidoyer auprès des responsables départementaux des projets et programmes tel le PACA, ACEFA, PNDRT, PNUD, PNDP AFOP, pour un appui en races améliorées de porcins (250 000 FCFA)</p>	
<p>1.6. Construction de la délégation d'Arrondissement du MINEPIA de Mintom (1 x 25 000 000= 25 000 000)</p>	<p>2.4. Construction et équipement d'un centre zootechnique et vétérinaire à MINTOM (1 x 20 000 000=20 000 000)</p>	<p>3.4. Création d'une provenderie communale à Mintom (1 x 10 000 000 = 10 000 000 F CFA)</p>	<p>4.4 Organisation de 3 campagnes annuelles de vaccination du cheptel (3 x 5 000 000=15 000 000)</p>	
<p>Total estimatif : 497 000 000 F FA</p>				

SECTEUR : FORETS ET FAUNE

Problème du secteur : Exploitation illicite des ressources forestière et fauniques

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Vision, but, objectif global ??? Objectifs spécifiques	Promouvoir la gestion durable des ressources forestières	› Niveau/taux de réduction des superficies forestières déboisées	› Rapports du MINFOF			
Résultats (Axes stratégiques)	R1 Les populations se sont approprié les enjeux de la gestion durable des ressources forestières	› Niveau/taux d'accroissement parcelles agro forestières	› Rapports du MINFOF › Rapports MINADER			
	R2 Mise en place des pépinières de reboisement	› Forêts de la Commune reboisées	› Rapports du MINFOF › Rapports communaux			
	R3 Rentabilisation des activités forestières de la Commune	› Nombre de GIC créés et formés pour la valorisation des PFNL › Nombres de personnes sensibilisées	› Rapports du MINFOF			
Activités						
Pour R1 : 52 000 000FCFA		Pour R2 : 7250000FCFA		Pour R3 : 15 000000FCFA		
1.1. Organisation de campagnes de vulgarisation des techniques de régénération des forêts dans chacun des 28 villages (28 x 250 000= 7 000 000FCFA)		2.1 Mise en place de trois pépinières pour le reboisement des forêts dégradées à Belle Ville (01), Zoulabot (01) et Nkolemboula (01) ((01) (1 000 000 x 4= 4 000 000 F CFA) x 4= 4 000 000 F CFA)		3.1. Appui à la légalisation et à l'organisation de 28 Coopératives pour la valorisation des PFNL (28 x 250 000 F CFA = 7000 000 F CFA)		
1.2. Organisation de 04 campagnes annuelles de sensibilisation des populations sur les textes et législation relatifs à la gestion des ressources forestières et fauniques (04 x 1 000 000= 4 000 000)		Organisation de 3 séminaires annuels de renforcement des capacités aux BAKA sur la gestion forestière et faunique (1 000 000 x 3= 3000 000 F CFA)		3.2. Formation de 28 Coopératives dans la valorisation des PFNL (28 250 000 F CFA = 7000 000 F CFA)		
1.3 Mise en place de forêts communautaires à Akonetye, Odoumou, Lele, Mbutokong, Ntenying (35 000 000F CFA) 1.4 création d'une ZIC GC (Mbutokong, Lélé, Akonetye et Mekom- 6 000 000F)		Plaidoyer auprès du MINATD pour la légalisation, des comités de vigilances 250 000 F CFA		3.3. Plaidoyer auprès du MINFOF pour l'affectation du personnel à la délégation du MINFOF à Mintom (1 000 000 FCFA)		

Total estimatif : 74 250 000FCFA

Secteur : Environnement et protection de la nature

Problème du secteur : Dégradation progressive de l'environnement

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Vision, but, objectif global ??? Objectif spécifique	Promouvoir la gestion durable des ressources environnementales	<ul style="list-style-type: none"> › Le taux de réduction des superficies forestières déboisées › Le taux de réduction des ordures dans la nature 	› Rapports du MINEPDED	<ul style="list-style-type: none"> › Création des espaces verts › Création de décharge 	› Ville verte et plantation d'arbustes	
Résultats (Axes stratégiques)	R1. Les populations se sont approprié les enjeux de la gestion durable de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> › La population est sensibilisée sur la nécessité de protéger l'environnement › L'hygiène et la salubrité des populations est améliorée 	› Rapports du MINFOF › Rapports du MINEPDED	<ul style="list-style-type: none"> › Mise en place des latrines par famille › Création des comités d'hygiène et salubrité 		
	R2 les populations sont sensibilisées sur les effets des changements climatiques	› La population est sensibilisée sur les changements climatiques		Création de forêts communautaires		
	R3 La gestion des ordures et déchets est mieux organisée	› Toilettes publiques présentes dans l'espace urbain		<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une décharge municipale - Sensibilisation à l'usage des foyers améliorés - Valorisation des PFNL 		
	R4. La population formée sur la conservation de la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> › Des espaces verts sont aménagés dans la ville de Mintom › Le niveau de la biodiversité › Le reboisement est effectif 				
Activités						
Pour R1 : 31000000FCFA		Pour R2 : 3050000 FCFA	Pour R3 : 27500000FCFA	Pour R4 : 36000000FCFA		
1.1. Organiser 3 campagnes annuelles de sensibilisation des populations sur l'hygiène et la salubrité dans l'espace urbain de Mintom (3 x1 000 000=3 000 000FCFA)		2.1. sensibilisation de la population sur les effets des changements climatiques (1000000X28=28000000)	3.1 Construction d'un bloc de deux latrines publiques à Mintom (01 x 2 500 000 F)	4.1.Organisation d'un séminaire de formation sur la gestion de la biodiversité dans les 28 villages (1000000X28=28000000)		
				4.2 aménagement des espaces verts dans la ville de MINTOM 25 000 000 F CFA		

1.2 Sensibiliser les populations sur la gestion des ordures ménagères dans les 28 villages (1000000X28=28000000)	2.2 Plaidoyer pour la Construction d'une station météorologique (250000FCFA)	3.2.Mise en place d'un système de pré collecte de traitement de déchets à MINTOM (25000000FCFA)	4.2 organisation des campagnes de reboisement dans les 28 villages (1000000X28=28000000)
Total estimatif : 75 050 000FCFA			

Secteur : Habitat et Développement Urbain

Problème du secteur : Difficultés d'accès à l'urbanisation

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Vision, but, objectif global ???	Améliorer l'urbanisation et la qualité de l'habitat dans la Commune	<ul style="list-style-type: none"> › Niveau d'aménagement des quartiers urbains › Niveau de réduction des habitats implantés dans les zones à risques › Niveau d'accroissement des habitats disposant des latrines améliorées 	<ul style="list-style-type: none"> › Rapports du MINH DU › Rapports des services communaux 			
Objectifs spécifiques	1. L'utilisation de l'espace urbain est organisée et réglementée	<ul style="list-style-type: none"> › 1 plan d'urbanisation sommaire est mis en place › 01 plan d'occupation des Sols est mis en place › Le périmètre urbain est délimité 	<ul style="list-style-type: none"> › Rapports du MINH DU › Rapports des services communaux 	Le plan d'occupation des sols et le plan sommaire d'urbanisme est élaboré		Rapport Commune Pv
	2. L'intérêt des populations locales pour les habitats durables et salubres est accru	<ul style="list-style-type: none"> › taux de réduction des habitats précaires › taux de réduction des habitats victimes des risques naturels 	<ul style="list-style-type: none"> › Rapports du MINH DU › Rapports des services communaux › Lettre de commande 			
	3. L'accès aux logements est facilité à l'espace urbain de Mintom	<ul style="list-style-type: none"> › Cité municipale construite à Mintom 	<ul style="list-style-type: none"> › Rapports du MINH DU › Rapports des services communaux › Lettre de commande 	Les logements sont disponibles		PV de réception
	4. L'accès aux matériaux définitifs de Construction	<ul style="list-style-type: none"> › Disponibilité de matériaux de Construction 	<ul style="list-style-type: none"> › Rapports du MINH DU › PV › Lettre de commande 	Le magasin de stockage de matériaux est disponible		
Activités						

Pour R1 : 36 500 000 F CFA	Pour R2 : 104 000 000 FCFA	Pour R3 : 525 000 000 FCFA	Pour R4 : 15 000 000 FCFA
1.1. Elaboration du Plan Sommaire d'Urbanisation de la ville de Mintom (01 x 15 000 000 =15 000 000 F CFA)	2.1 Acquisition de 20 presses à brique de terre pour l'amélioration de l'habitat (28 x 200 000F CFA = 56 000 000 F CFA)		
1.2. Mettre en place un Plan d'Occupation des sols à MINTOM (01 x 20 000 000 FCFA=20 000 000 FCFA)	2.2. Organiser dans chacun des 28 villages de la Commune des missions pour la matérialisation des zones à risques (28 x 500 000F CFA = 14000 000 F CFA)	3.1. Construction d'une cité municipale de 50 logements dans la ville de Mintom (1 x 500 000 000FCFA= 500 000 000 F CFA)	4.1. Construction d'un magasin de stockage des matériaux à Mintom (15000000fcfa)
1.3. Organiser sur une base mensuelle des missions de contrôle du respect des dispositions du Plan Sommaire d'Urbanisation de la ville (500 000 F CFA/ An)		3.2. Construction d'une tribune municipale dans la Commune de Mintom (60 000 000 FCFA)	4.2. Aménagement d'un cimetière municipal à Mintom = 10 000 000 FCFA
1.4. Evaluation du taux actuel de la voirie urbaine en terre à Mintom. (01 x 1 000 000 = 1 000 000 F CFA)	2.3. Formation de 250 jeunes aux métiers de Constructions (2 000 000 X28)= 34 000 000 FCFA		
Total estimatif : 905 500 000 F CFA			

Secteur : Domaines, Cadastre et affaires foncières

Problème du secteur : Précarité et insécurité foncière

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Vision, but, objectif global ???? Objectifs spécifiques	Faciliter l'accès aux titres fonciers et au droit à la propriété	Taux d'accroissement des parcelles immatriculées Taux de réduction des conflits fonciers	Rapports du MINDCAF Rapports de la sous-préfecture			

Résultats (Axes stratégiques)	Le périmètre urbain est délimité et immatriculé Le bornage des terres	Titre fonciers de l'espace urbain établi	Rapports du MINDCAF Rapports de la sous-préfecture			
	Les populations se sont approprié la loi foncière et la procédure d'immatriculation	Taux d'accroissement des demandes de titres fonciers	Rapports de la sous-préfecture			
Activités						
Pour R1 : 37 000 000FCFA			Pour R2 : 8100 000FCFA			
1.1. délimitation du périmètre urbain et acquisition du titre foncier (2000 000 FCFA) 1.2 création d'un lotissement municipal de l'espace urbain (35 000 000 FCFA)			2.1 Organiser dans chacun des 28 villages de la Commune des séances de sensibilisation sur les risques liés à l'occupation des terres non immatriculées 28X 200 000 F CFA = 5 600 000 F CFA)			
			2.2.Plaidoyer auprès du MINDCAF pour faciliter l'obtention du titre foncier dans les 28 villages 500 000 F CFA			
			3.2 sensibilisation de la population sur la loi foncière ainsi que les étapes à suivre dans la procédure d'immatriculation des terres dans les 28 villages 2 000 000 FCFA			
Total estimatif : 45 100 000 F CFA						

SECTEUR : ADMINISTRATION TERRITORIALE

Problème du secteur : Difficultés d'accès aux services administratifs

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources

Vision, but, objectif global ??? Objectifs spécifiques	Promouvoir l'accès aisé aux services administratifs	Délais de traitement des dossiers Distances à parcourir vers les services administratifs				
Résultats (Axes stratégiques)	La conscience professionnelle des personnels administratifs est renforcée	Niveau/taux de réduction de l'absentéisme	Rapports du MINATD Rapports des services communaux			
	1. Le cadre de travail dans les services administratifs est amélioré	Nombre de services administratifs dotés de nouveaux bâtiments équipés				
	Les tombes sont organisées dans la Commune	Un cimetière municipal est aménagé à Mintom				
	L'administration s'est rapprochée des usagers	Centre d'Etat Civil secondaire d'état civil à Zo'otou				
		Centre d'Etat Civil secondaire fonctionnelle à Bi				
	Les chefferies traditionnelles sont restructurées et redynamisées	L'autorité traditionnelle redynamisée				
Activités						
Pour R1 : 130 000 000FCFA		Pour R2 : 15 000 000FCFA		Pour R3 : 3 500 000FCFA		
1.1. Construction et équipement de l'hôtel de ville de Mintom (01 x 100 000 000 F CFA = 100 000 000 F CFA)		2.1 Construction d'un centre d'état civil Zo'otou (1 x 5 000 000 F CFA = 5 000 000 F CFA)		3.1. Appui à la structuration, renforcement des capacités managériales et organisationnelles de la chefferie traditionnelle (500 000 F CFA)		
1.2. achat d'un véhicule de fonction pour le Maire de la Commune de Mintom (15 000 000)						
1.3. Equipement de la Sous-préfecture de Mintom						

15 000 000 FCFA	2.2.) Construction d'un centre secondaire d'Etat civil Bi (1 x 5 000 000 F CFA = 5 000 000 F CFA)	3.2. Organisation de 4 journées débats autour des thèmes relatifs à la chefferie traditionnelle et à la notabilité (4 x 500 000=2 000 000FCFA)
	2.2 Plaidoyer pour l'établissement des actes de naissance aux baka et bantou dans les villages et campements 5 000 000 F CFA	3.3. Aménagement d'un cimetière municipal à Mintom (1 000 000 f cfa)
Total estimatif : 180 000 000F CFA		

Secteur 8 : Éducation de Base

Problème du secteur : difficulté d'accès à une éducation de base de qualité

Niveaux	Stratégie Formulations	Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs et sources	
		Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Vision, but, objectif global ???? Objectif spécifique	Promouvoir l'accès à une éducation de base de qualité	<ul style="list-style-type: none"> › Niveau/taux d'accroissement de la population justifiant d'un niveau d'études primaires › Niveau/taux d'accroissement des inscriptions dans les écoles primaires et maternelles › Niveau/taux de réussite aux examens de passage et officiels 	<ul style="list-style-type: none"> › Rapports du MINEDUB › Rapports des services communaux 	Attribution des marchés de Construction et d'aménagement	Convention avec les partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Journal officiel - Médias

Résultats (Axes stratégiques)	R1 Le personnel et le matériel didactique et ludiques enseignant sont renforcés	<ul style="list-style-type: none"> › Actes d'affectation de 59 nouveaux enseignants › Les matériels didactiques et ludiques sont dotés dans les établissements scolaires. 	<ul style="list-style-type: none"> › Rapports du MINEDUB › Rapports des services communaux 	Disponibilité du personnel enseignant Existence des infrastructures et du matériel didactique	État du personnel État des infrastructures, équipements et matériel	Rapports Rapports
	R2 Les infrastructures éducatives existantes sont réhabilitées	<ul style="list-style-type: none"> › 20 salles de classe réhabilitées 	<ul style="list-style-type: none"> › Rapports du MINEDUB › Rapports des services communaux › PV réception des ouvrages 	Disponibilité du financement	Inscription au BIP	Journal des projets
	R3 De nouvelles infrastructures sont Mises en place	<ul style="list-style-type: none"> › 39 salles de classe construites › 20 points d'eau › 3 aires de jeu dans les écoles maternelles › 60 latrines › 16 clôtures › 121 logements d'astreintes pour enseignants construits › 05 EM et 01 EP sont créées 	<ul style="list-style-type: none"> › Rapports du MINEDUB › Rapports des services communaux › PV réception des ouvrages 	Disponibilité du financement	Inscription au BIP	Journal des projets
	R4 L'environnement des établissements scolaires est amélioré	<ul style="list-style-type: none"> › 3800 plants de reboisement disponibles › 19 aires de jeu sont aménagées dans les établissements scolaires › 41 bacs à ordures › 169 tables bancs sont dotées 	<ul style="list-style-type: none"> › Rapports du MINEDUB › Rapports des services communaux 	Disponibilité du financement	Inscription au BIP	Journal des projets
Activités						
Pour R1 : 12 500 000 F CFA		Pour R2 : 14 000 000 F CFA	Pour R3 : 1 471 500 000 F CFA	Pour R4 : 72 437 000 F CFA		

<ul style="list-style-type: none"> Faire un Plaidoyer auprès du MINEDUB et des autorités compétentes pour l'affectation de 59 instituteurs dont 02 à l'EP de Mekotto, 01 à l'EM de Mekotto, 04 à l'EP de Koungoulou, 02 à l'EM de Lélé, 03 à l'EP de Lélé, 04 à l'EP de Nkolemboula, 05 à l'EP de Zo'otou II2, 04 à l'EP de Sake, 04 à l'EP de Zoebefam, 04 à l'EP de Mekom, 03 à l'EP d'Alati, 05 à l'EP de Bindom, 02 à l'EP de Zé, 04 à l'EP de Mboutokong, 05 à l'EP d'Akom, 05 à l'EP de Zoulabot, 04 à l'EP de Zoebefam. Dotation du matériel didactique et ludique dans les établissements scolaires (20x 600.000fcfa=12.000.000FCFA). 	<ul style="list-style-type: none"> Faire une étude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 20 salles de classe dont 04 à l'EP de Zoulabot, 02 à l'EP de Lélé, 02 à l'EP de Nkolemboula, 02 à l'EP de Zo'otou2, 01 à l'EP de Saké, 01 à l'EP d'Alati, 04 à l'EP de Bindom, 02 à l'EP de Zoulabot, 02 à l'EP de Zoebefam(20 x 3.500 000 F CFA = 10 000 000 F CFA). Aménagement d'aire de jeu dans les écoles maternelles de Mintom (1 000 000 X4= 4 000 000 f cfa) 	<ul style="list-style-type: none"> Construction de 35 salles de classe dont 02 dans l'espace urbain, 02 à l'EP de Mekotto, 03 à l'EP de Nkolemboula, 03 à l'EP de Koungoulou, 03 à l'EP de Lélé, 04 à l'EP de Zo'otou2, 03 à l'EP de Saké, 04 à l'EP de Mekom, 04 à l'EP d'Alati, 02 à l'EP de Bindom, 01 à l'EP de Zé, 04 à l'EP de Mboutokong, 02 à l'EP d'Akom, (35 x 8 000 000 F CFA = 280 000 000 F CFA). Construction de deux blocs maternels à Mekotto et à Lélé (20 000 000 X 2= 40 000 000 fcfa) 20 points d'eau (01 point d'eau pour chacune des écoles primaires et maternelles). (5 500 000FCFA X20 =110 000 000 FCFA) 60 latrines ((01blocs de 04 latrines) dans chacune des écoles (30 x 4 500 000= 67 500 000 FCFA) 16 clôtures soit 01 dans chaque écoles primaires et maternelles à l'exception de l'EM de Mekotto, l'EP de Bindom (16x 1 000 000= 16 000 000). Plaidoyer pour l'érection de l'école des parents de Saké en école publique Plaidoyer pour la création d'une école primaire bilingue à Mintom Construction de 121 logements d'astreintes pour enseignants dont 07 dans chacune des écoles maternelles et primaires à l'exception de l'EP de l'EP de Zoulabot (8.000.000x121=968.000.000 FCFA). 	<ul style="list-style-type: none"> Dotation de 41 bacs à ordures dont 02 dans chacune des écoles (100.000x41=4.100.000). Reboisement de 3800 plants dont 200 dans chacune des écoles (1.000.000x18=18.000.000). Dotation de 169 tables bancs dont 41 dans l'espace urbain, 50 à l'EM de Lélé, 10 à l'EP de Lélé, 06 à l'EP de Sake, 12 à l'EP d'Alati, 06 à l'EP de Bindom, 42 à l'EP d'Akom(73.000x169=12.337.000). Aménagement de 19 aires de jeu (2.000.000x19= 38.000.000FCFA)
Total estimatif : 1.570.437.000 FCFA			

Secteur 9 : Enseignement secondaire

Problème du secteur : difficulté d'accès à un enseignement secondaire de qualité

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Vision, but, objectif global ??? Objectif spécifique	Promouvoir l'accès à une éducation secondaire de qualité	<ul style="list-style-type: none"> Niveau/taux d'accroissement de la population justifiant d'un niveau d'études secondaires Niveau/taux d'accroissement des inscriptions dans les lycées et collèges Niveau/taux de réussite aux examens de passage et officiels 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports du MINESEC Rapports des services communaux 			

Résultats (Axes stratégiques)	R1 Les salles de classe sont réhabilitées. Et des nouvelles infrastructures construites	<ul style="list-style-type: none"> › 06 salles de classes réhabilitées › 01 clôture est construite › 42 logements pour enseignants construits › 02 blocs administratifs construits 	<ul style="list-style-type: none"> › Rapports du MINESEC › Rapports des services communaux › PV de réception des ouvrages 	Existence des infrastructures et du matériel didactique	État des infrastructures, équipements et matériel	Rapport des Communes PV de réception des ouvrages
	R2 Des structures de soutien à l'apprentissage sont Mises en place	<ul style="list-style-type: none"> › 02 bibliothèques › 02 salles d'informatiques › 02 ateliers (Maçonnerie et Menuiserie) 	<ul style="list-style-type: none"> › Rapports du MINESEC › Rapports des services communaux 	Disponibilité du financement	Inscription au BIP État des infrastructures, équipements et matériel	
	R3 Le personnel enseignant est renforcé	<ul style="list-style-type: none"> › Actes d'affectation des 30 nouveaux enseignants 	<ul style="list-style-type: none"> › Rapports du MINESEC › Rapports des services communaux 	Disponibilité du financement	Etat du personnel enseignant	Rapport de l'inspecteur
	R4 L'environnement des établissements scolaires est amélioré	<ul style="list-style-type: none"> › 02 aires de jeu aménagées › 400 Plants reboisés › 01 bac à ordures doté 	<ul style="list-style-type: none"> › Rapports du MINESEC › Rapports des services communaux › Rapport de visite de contrôle 	Existence des zones reboisées	Superficie des zones reboisées	PV réception du chantier Rapport des Communes
Activités						
Pour R1 : 377 250 000 F CFA		Pour R2 : 60 000 000 F CFA		Pour R3 : 1 000 000 F CFA		Pour R4 : 6 100 000 F CFA
<ul style="list-style-type: none"> • Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 06 salles de classes au Lycée de Mintom (3.500.000x6=21.000.000) • Construction d'une clôture au lycée technique de Mintom (.2500.000x1) • Construction de 42 logements d'astreintes pour enseignants (8.000.000x42=336.000.000 FCFA) • Construction de 02 blocs administratifs dont 01 au lycée technique et 01 au Lycée de MINTOM (10.000.000x2=20.000.000 FCFA) 		<ul style="list-style-type: none"> • 02 bibliothèques (01 au lycée technique, 01 au Lycée de Mintom) (2 x 10 000 000= 20 000 000FCFA) • 02 salles d'informatique (01 au CETIC, 01 au Lycée Bilingue de Mintom) (2 x 10 000 000= 20 000 000FCFA) • 02 ateliers, 01 de Menuiserie et 01 atelier de Maçonnerie au lycée technique de MINTOM (2 x 10 000 000= 20 000 000FCFA) 		<ul style="list-style-type: none"> • Faire un Plaidoyer auprès du MINESEC pour l'affectation du personnel qualifié en nombre suffisant dans les établissements secondaires de la Commune (1 x 500 000 F CFA = 500 000 F CFA) 		<ul style="list-style-type: none"> • 02 aires de jeu au CETIC et au Lycée de Mintom (1 x 2 000 000 F CFA = 4 000 000 F CFA) • 01 bac à ordures doté (100.000x1=100.000FCFA) • 400 plants reboisés dont 200 au CETIC et 200 au Lycée de Mintom (1.000.000x2=2.000.000 FCFA)

Total estimatif : 446.600.000 F CFA

Secteur 10 : Enseignement supérieur

Problème du secteur : difficulté d'accès à l'enseignement supérieur

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Vision, but, objectif global ??? Objectif spécifique	Promouvoir l'accès des jeunes diplômés à l'enseignement supérieur	› Niveau/taux d'accroissement de la population justifiant d'un niveau d'études universitaires	› Rapports du MINESUP › Rapports des services communaux	› Réduction du niveau de pauvreté des parents d'élève Meilleure sensibilisation sur la portée de l'enseignement supérieur dans la vie	› Rapports des services communaux › Rapports du MINEPAT sur l'indice de pauvreté	› Nombre d'étudiants par famille et par village › Nombre de bourses proposées par le privé, les élites ...
Résultats (Axes stratégiques)	R1 Les acteurs locaux se sont appropriés les enjeux de la formation universitaire	› Niveau/taux d'accroissement des inscriptions dans les universités			› Rapports des services communaux	
Activités						
1.1. Produire et distribuer 1 600 exemplaires d'un catalogue d'information sur les filières, les programmes, les débouchés et les conditions d'admission dans les universités et grandes écoles nationales, sous-régionales, conditions d'accès aux bourses à l'étranger (1 600 x 500F CFA = 800 000 F CFA)						
1.2. 100 bourses octroyées aux meilleurs bacheliers de la Commune de Mintom (100x50.000=5.000.000 FCFA)						
Total estimatif : 5.800.000 F CFA						

Secteur 11 : Santé

Problème du secteur : difficulté d'accès aux soins de santé de qualité

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Vision, but, objectif global ??? Objectif spécifique	Promouvoir l'accès aux soins de qualité	› Niveau/taux d'accroissement de la fréquentation des établissements sanitaires › Niveau/taux de réduction de la mortalité maternelle et infantile	› Rapports du MINSANTE › Rapports des services communaux	Création, Construction et équipement de nouveaux centres de santé intégrée par l'Etat	Textes Ministériels	- Journaux officiels - Média

Résultats (Axes stratégiques)	R1 Le personnel médical est renforcé, les agents communautaires de santé sont formés et les jeunes sont sensibilisés sur les dangers liés au VIH/SIDA	<ul style="list-style-type: none"> › Actes d'affectation de : <ul style="list-style-type: none"> ○ 01 Médecin ○ 04 IDE ○ 03 IB ○ 01AS ○ 03 Matrones ○ 03 commis ○ 04 agents ○ 200 Jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> › Rapports du MINSANTE › Rapports des services communaux › Rapport de formation › Fiches de présence des participants à la formation › Attestation de fin de formation 	Affectation/redéploiement du personnel de santé	Conventions avec les partenaires Nombre du personnel soignant affecté	- Journaux officiels - Média
	R2 Les établissements sanitaires sont dotés de moyens de locomotion et d'équipements adéquats	<ul style="list-style-type: none"> › 20 lits d'hospitalisation › 10 lits d'accouchement › 02 réfrigérateurs › 03 motos tout terrain › 06 tables d'examen › 01 ambulance › Médicaments 	<ul style="list-style-type: none"> › Rapports du MINSANTE › Rapports des services communaux 	Attribution des marchés de Construction, Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation, aménagement et d'équipement	Nombre d'équipements dotés	Journal des projets
	R3 L'environnement des établissements sanitaires est amélioré	<ul style="list-style-type: none"> › 01 point d'eau › 03 aires de reboisement › 03 clôtures › 03 dispositifs de traitement des déchets › 06 Latrines 	<ul style="list-style-type: none"> › Rapports du MINSANTE › Rapports des services communaux 	Disponibilité des sites Disponibilité du financement	Inscription au BIP	Rapports Journal des projets
	R4 Des nouvelles structures sanitaires sont créées, des infrastructures sanitaires sont réhabilitées et des nouvelles infrastructures sont mises en place	<ul style="list-style-type: none"> › 0 4 CSI créés › 03 salles réhabilitées › 02 logements pour médecin 	<ul style="list-style-type: none"> › Rapports du MINSANTE › Rapports des services communaux › PV réception des ouvrages › Rapport visite de supervision 	Création, Construction et équipement de nouveaux centres de santé intégrés par l'Etat	Nombre de CSI créés	Journaux officiels Média Textes Ministériels
Activités						
Pour R1	Pour R2	Pour R3	Pour R4			

<ul style="list-style-type: none"> Formation de 04 agents communautaires de santé dont 02 à Akonetyé et 02 à Assok (200.000x4x2ans=1.600.000) Sensibilisation sur les dangers liés au VIH/SIDA (1.000.000) Faire un Plaidoyer auprès du MINSANTE et des autorités compétentes pour l'affectation de : CMA de Mintom (1 Médecin ; 01IDE, 01 IB, 1 Matrones, 01 commis) ; CSI de Mintom : (1 IDE, 1 IB ,1 AS, 1 Matrone, 01 commis) CSI d'Alati 01 IDE, 1 IB, 1 Matrone, 01 commis) (1 x 500 000 F CFA = 500 000 F CFA) 	<p>Fourniture des centres de santé en matériaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> 20 lits d'hospitalisation, 10 lits d'accouchement 02 réfrigérateurs, 01 moto et 06 tables d'examen, 01 moto, (30x 100 000 +1 000 000 +6 x 150 000+ 1 000 000= 77.000.000FCFA) ; 01 ambulance (1x12.000.000) Médicaments (3.000.000x4ans= 12.000.000) 	<p>Approvisionner les centres de santé des fournitures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> 01 clôture, 01 PMH ,03 aires de reboisement et 03 dispositifs de traitement des déchets du CMA, au CSI de Mintom, au CSI d'ALATI (6.000.000+5 000 000 + 3 000 000 + 15 000 000= 29 000 000FCFA) 	<ul style="list-style-type: none"> Plaidoyer pour la création de 04 CSI dont 01 à Mekotto, 01 Zoebefam, 01 Mboutokong, 01 à Lélé, Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 03 salles au CSI d'Alati (3.500.000x3=10.500.000) Construction de 02 logements pour médecin dont 01 au CMA et 01 à Alati (10.000.000x2=20.000.000)
Total estimatif : 163 600 000F CFA			

Secteur 12 : Eau et Énergie

Problème du secteur : difficulté d'accès à l'eau et à l'énergie électrique

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Vision, but, objectif global ??? Objectif spécifique	Promouvoir l'accès durable des populations à l'eau potable et à l'Énergie électrique	Niveau/taux d'accès à l'eau potable et à l'énergie électrique	Rapports du MINEE Rapports des services communaux	Convention avec les partenaires	- Journal des projets - Média	Convention avec les partenaires

Résultats (Axes stratégiques)	R1 Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation des points d'eau et l'aménagement des sources	<ul style="list-style-type: none"> › 20 puits › 15 puits aménagés › 01 ADE 	<ul style="list-style-type: none"> › Rapports du MINEE › Rapports des services communaux › PV de livraison des ouvrages hydrauliques 			
	R2 les populations de la Commune de Mintom ont accès à l'énergie	<ul style="list-style-type: none"> › 01 générateur réhabilité › Electrification rurale des villages réalisée › Etude de faisabilité de l'électrification de la commune de Mintom par le Barrage de Mekin réalisée 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport de supervision 	- Type de contributions - Montants des contributions	Fiche des contributions	Rapport Commune
	R3 De nouvelles infrastructures d'eau potable sont Mises en place	<ul style="list-style-type: none"> • 19 forages 	<ul style="list-style-type: none"> › Rapports du MINEE › Rapports des services communaux 	Budget Commune	Rapports	Budget Commune
	R4 L'implication des populations dans la gestion des points d'eau potable est renforcée	<ul style="list-style-type: none"> › 78 comités de gestion mis en place 	<ul style="list-style-type: none"> › Rapports du MINEE › Rapports des services communaux 	Budget Commune	Rapports	Budget Commune
Activités						
Pour R1 : 182 500 000 F CFA		Pour R2 : 199 000 000 F CFA	Pour R3 : 152 000 000 F CFA	Pour R4 : 16 380 000 F CFA		

<ul style="list-style-type: none"> • Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 20 puits à MH dont 04 à Meketto, 02 à Koungoulou, 02 à Lélé, 01 à Belle-ville, 01 à Bi, 01 à Bindom, 01 Zoulabot, 01 Zuebefam, 01 Zé, 01 Doum, 01 Alati, 01 Nkolkoumou, 01 Zo'otou1, 01 à Abing (2.500.000x19=47.500.000FCFA) • Aménagement de 15 sources dont 01 à Nkana, 01 à Lélé, 02 Zoulameyong, 01 à Zo'tou1, 03 à Assok, 03 à Zo'tou2, 01 à Bindom, 01 Mboutokom, 01 à Akom, 01 à Alati (1.000.000x15=15.000.000 FCFA) • Réhabilitation du réseau d'adduction d'eau potable de l'espace urbain de Mintom (120.000.000 FCFA) 	<ul style="list-style-type: none"> › Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation du générateur de l'espace urbain (1.000.000 FCFA) › Electrification rurale des villages Zo'tou, Nkolemboula, Bi, Belle ville, Akom, Zuebefam, Zé, NDOUM, Zoulabot, Assok, Akonetye, Mboutokong, Abing, Nkoleyeng, Alati, Nkolkoumou, Odoumou; Zo'tou1, Sake, Mintom1, Mekom (4 000.000x22=88 000.000FCFA) › Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation du réseau électrique de la ville de Mintom sur 07 km (50 000 000 FCFA). › Etude de faisabilité de l'électrification de la commune de Mintom au réseau ENEO 60 000 000 fcfa 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction de 19 nouveaux forages dont 01 à Bi, 01 à Zoulameyong, 02 à Zo'otou, 01 à Assok, 01 à Bindom, 01 Mboutokong, 01 à Zoulabot, 01 à Zuebefam, 01 à Akonetye, 02 à Nkolkoumou, 01 à Odoumou, 01 à Sake, 01 à Mintom1, 01 à Nkoleyeng, 01 à Bindom, 02 à Mekom1 (8.000.000x19=152.000.000 FCFA) 	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter la participation des populations à la gestion des ouvrages d'hydrauliques et d'énergie à la Mise en place de 78 comités de gestion (200.000x78=15.600.000fcfa) • Appuyer la légalisation et la formalisation de la collaboration entre la Commune et les 78 comités de gestion des points d'eau potable (78 x 10 000F CFA = 780 000 F CFA) • Faciliter la Mise sur pied de 22 comités de gestion des ouvrages électriques
Total estimatif : 273 280 000 F CFA			

Secteur 13 : Travaux Publics

Problème du secteur : enclavement de la Commune

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Vision, but, objectif global ??? Objectif spécifique	Promouvoir l'accès facile à l'ensemble du territoire communal	› Niveau/taux d'accroissement des routes praticables en toute saison	› Rapports du MINTP des services communaux	Maitrise du réseau routier	Plan du réseau disponible	Cartes
Résultats stratégiques (Axes)	R1 Le réseau routier local et les ouvrages de franchissement sont réhabilités	› Longueur des tronçons en bon état	› Rapports du MINTP des services communaux	Validation du projet d'amélioration de la route	Convention avec le partenaire	- Journal des projets - Médias

R2 L'implication des populations dans l'entretien routier renforcée	des dans est	> Nombre de comité de route	> Rappports du MINTP > Rappports des services communaux	Validation du projet d'entretien des routes	Convention avec le partenaire	- Journal des projets - Médias
Activités						
Pour R1 : 940 778 000 F CFA			Pour R2 : 5 880 000 F CFA			
<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture de la voie de contournement Zoulabot-Odoumou 05 km avec pont sur la rivière <i>Nkong</i> (119.000.000 fcfa) • Construction d'un pont sur la rivière <i>Nkong</i> • Entretien du réseau routier communal (27 778 000 fcfa) • Entretien de l'axe Mintom Bi Dja sur 20 KM (5 000 000x20=100 000 0001FCFA) • bitumage de l'axe Mintom-Lélé 70Km (5.000.000x70=350.000.000) • Reprofilage de l'axe Mintom centre- Fleuve Dja 55km (5.000.000x55=275.000.000) • Ouverture de l'axe Mintom-Akom 4km (8.500.000x4=34.000.000) • Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 07 ponts (5.000.000x7=35.000.000) 			2.1.Organiser dans chacun des 28 villages de la Commune des séances de sensibilisation sur l'importance, le processus de Mise en place, l'adhésion et le fonctionnement des comités de route (28 x 100 000 F CFA = 2 800 000 F CFA)			
			2.2.Faciliter l'organisation des assemblées générales constitutives de 28 comités de route, soit 01 par village (28 x 100 000F CFA = 2 800 000 F CFA)			
			2.3.Appuyer la légalisation des 28 comités de routes (28 x 10 000F CFA = 280000 F CFA)			
Total estimatif : 946.658.000 F CFA						

Secteur 14 : Affaires sociales

Problème du secteur : difficulté d'encadrement des personnes vulnérables.

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Vision, objectif global ??? Objectif spécifique	but, Promouvoir une meilleure insertion socio-économique des personnes socialement vulnérables (PSV)	> Nombre et qualité de PSV encadrées	> Rappports du MINAS > Rappports des services communaux	Prévisions budgétaires de la Commune et des fonds transférés dans le cadre de la décentralisation	Budget de la Commune	- Journal des projets du BIP - journal du budget de la Commune

Résultats (Axes stratégiques)	R1 Le suivi des PSV est mieux organisé	<ul style="list-style-type: none"> › 01 politique communale d'assistance aux PSV › 01 fichier de PSV par type de vulnérabilité 		<ul style="list-style-type: none"> - Les budgets de fonctionnement des services su MINAS sont améliorés, - Les ressources humaines sont renforcées 	Budget des services locaux du MINAS (centre social, PDPP)		
	R2 L'offre de services en direction des PSV est améliorée	Renforcement des ressources des services locaux du MINAS (centre social et SAS pygmées) Renforcement des ressources communales destinées aux PSV		<ul style="list-style-type: none"> - Donation volontaire de terrain -Recrutement des travailleurs sociaux bénévoles 	Noms et engagement des donateurs	Certificat de donation	
	R3 La promotion et la protection des droits des PSV est assurées	Les journées internationales dédiées aux PSV sont célébrées		Une prévision budgétaire est expressément faite dans le budget de la Commune	Rubrique des fêtes et cérémonies des PSV dans le budget de la Commune	Journal du budget de la Commune	
	R4 De nouvelles infrastructures sociales sont construites	› Un centre social construit		Validation du projet de Construction d'un Centre Social	Documents d'autorisation des dépenses	Journal des projets	
Activités							
Pour R1 : 7 000 000 F CFA		Pour R2 : 18 950 000F CFA	Pour R3 : 5 000 000 F CFA	Pour R4 : 290 000 000 F CFA			

<p>1.1.Elaboration d'un fichier des PSV dans toutes la Communes (250.000x28=7.000.000 f cfa)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Achat des appareillages (Fauteuils et chaises roulantes, tricycles, béquilles, cannes et autres prothèses) 6225 000FCFA • Aides scolaires (scolarisation frais scolaires et ou manuels scolaires) 2500 000FCFA • Aides sanitaires (Achats médicaments paiement frais hospitalisation, frais morgue, examens, opération ; transport dépouilles) 2000 000FCFA • Aides socio-économiques (frais d'installation d'une AGR en vue automatisation bénéficiaire) 2 000 000 FCFA <ul style="list-style-type: none"> • Dotation de 17 chaises roulantes aux personnes vulnérables de la Commune de Mintom (120.000x17= 2.040.000 f cfa) • Dotation de 15 béquilles aux personnes vulnérables de la Commune de Mintom (115.000x15=1.725.000 f cfa) • Dotation de 26 lunettes optiques aux personnes vulnérables de la Commune de Mintom (75.000x26=1.950.000 f cfa) • Dotation de 51 cannettes aux personnes vulnérables de la Commune de Mintom (10x51=510.000 f cfa) 	<p>3.1.Célébration des journées internationales dédiées aux personnes vulnérables (journée de l'enfant Africain, journée internationale des populations autochtones, journée internationale des personnes âgées, journée internationale des personnes handicapées (1 250 000 X 4 = 5 000 000 f cfa)</p>	<p>4.1.Construction d'un centre social à Mintom (20 000 000 fcfa)</p>
<p>Total estimatif : 333.225.000FCFA</p>			

Secteur promotion de la femme et de la famille

Problèmes : insuffisance d'encadrement des femmes et des filles

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
	<p>Vision, but, objectif global ??? Objectif spécifique</p> <p>› Promouvoir l'épanouissement de la femme et de la famille</p>	<p>› Niveau/taux de réduction des conflits conjugaux</p> <p>› Niveau/taux d'accroissement des mariages formels</p> <p>› Niveau/taux d'accroissement de la scolarisation de la jeune fille</p> <p>› Niveaux /taux d'accroissement des femmes possédants une AGR</p> <p>› Niveau/taux d'accroissement de coopératives et/ou GIC des femmes</p> <p>› Niveaux/taux d'accroissement des séminaires de sensibilisation sur les droits de la femme et de la famille</p> <p>› Niveaux/taux d'accroissement des séminaires de sensibilisation des jeunes filles sur le sexe, les maladies (VHI/SIDA) et les dangers liés au sexe.</p>	<p>› Rappports du MINPROFF</p> <p>› Rappports du MINAS</p> <p>› Rapport du MINATD</p> <p>› Rapport du MINADER</p>	<p>› Les structures d'encadrement sont présentes au niveau de la Commune ou rapprochées</p>	<p>› Fréquence des actions</p>	<p>› Rappports</p>
Résultats (Axes stratégiques)	R1 Des infrastructures d'encadrement de la femme et de la fille sont Mises en place	› 01 centre de promotion de la femme et de la famille	› Rappports du MINPROFF › Rappports communaux › Lettre commande › PV de réception	› Donation volontaire de terrain › - Recrutement des travailleurs sociaux bénévoles	› Noms et engagement des donateurs	› Certificat de donation
	R2 Les femmes s'organisent en coopératives et en associations	› 15 coopératives de femmes (dans 15 villages)	› Rappports du MINPROFF › Rappports communaux	› Appui du chef du village pour disposition des femmes	› Taux de participation	› PV, rapport et fiche d'inscription
	R3 Les femmes sont formées à l'entreprenariat féminin	› Niveau/taux d'accroissement des femmes exerçant une AGR	› Rappports du MINPROFF › Rappports communaux	› Appui du chef du village pour disposition des femmes	› Taux de participation	› PV, rapport et fiche d'inscription
	R4 Plusieurs mariages sont célébrés à la Mairie de Mintom	› Niveau/taux d'accroissement des mariages formels	› Rappports du MINPROFF › Rappports communaux	› Faciliter les procédures	› Disponibilité du Maire	›
	R5 Plusieurs bourses d'études sont octroyées aux jeunes filles.	› 140 jeunes filles obtiennent des bourses d'études (05 filles par village)	› Rappports communaux › Rappports MIINESEC	› Collaboration avec les organismes de développement	› Signature des partenariats	› Rappports communaux
Commune de Mintom.		BP	Tel : 75 30 90 95/97 86 67 08			› 91

Activités				
Pour R1	Pour R2	Pour R3	Pour R4	Pour R5
<p>1.1. Construction d'un centre de promotion de la femme et de la famille dans la ville de Mintom (01 x 50 000 000F CFA = 50 000 000 F CFA)</p> <p>1.2. promouvoir un cadre favorable à la commémoration des journées dédiées aux femmes (journées internationales de la femme, de la famille, de la jeune fille, de la femme rurale, de la femme Africaine et des veuves)</p>	<p>2.1. Organiser dans les 28 villages de la Commune des séances de sensibilisation sur l'importance, le processus de mise en place, l'adhésion et le fonctionnement des associations féminines (28 x 100 000F CFA = 2 800 000 F CFA)</p>	<p>3.1. Organiser 28 sessions pour la formation des femmes en genre, leadership féminin, Mise en place et gestion des AGR (01 session par village) (28 x 1 000 000 F CFA = 28 000 000 F CFA)</p>	<p>4.1. Organiser 28 sessions pour la formation des femmes sur l'importance du mariage légal et les droits et devoirs des femmes mariées (01 session par village) (28 x 500 000 F CFA = 14 000 000 F CFA)</p>	<p>5.1. 140 bourses d'études sont octroyées aux jeunes filles (05 filles par village) (140 x 100 000 F CFA = 14 000 000 F CFA)</p>
	<p>2.2. Faciliter l'organisation des assemblées générales constitutives des 15 associations féminines (dans 15 villages) (15 x 250 000F CFA = 3 750 000 F CFA)</p>	<p>3.2. Organiser sur une base trimestrielle des missions de suivi-accompagnement des associations de femmes engagées dans la réalisation des AGR (jusqu'à la maturité des associations) (28 x 200 000F CFA = 5 600 000 F CFA)</p>	<p>4.2. organiser tous les semestres à la mairie des cadres de concertation et de sensibilisation des femmes et des jeunes filles sur les droits et devoir. (2 x 500 000F CFA = 1 000 000 F CFA)</p>	<p>5.2. mettre en place un cadre de suivi et de sélection annuel des boursières (1 x 1 000 000 CFA = 1 000 000 F CFA)</p>
Total estimatif : 70 350 000 F CFA				

Secteur : Jeunesse et Éducation Civique

Problème du secteur : Difficultés d'encadrement des jeunes

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Vision, objectif global ??? Objectif spécifique	Améliorer l'encadrement des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> › Réduction du taux de chômage de la population jeune › Augmentation des cadres de concertation et d'échange des jeunes › Augmentation du taux d'insertion des jeunes dans la vie active › Réduction du taux d'incivisme en rapport avec les jeunes › Augmentation du taux de scolarisation et de formation des jeunes › Fonctionnalité des structures d'encadrement des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> › Rapports du MINJEC › Rapports du MINSEC › Rapports MINEFOP › Rapports des services communaux 			
Résultats (Axes stratégiques)	R1 Des structures d'encadrement et d'orientation professionnelle des jeunes sont Mise en place	<ul style="list-style-type: none"> › La Délégation d'Arrondissement de la jeunesse est construite à Mintom › Création, Construction et équipement d'un Centre Multifonctionnel de promotion des jeunes › Construction d'un complexe multisports à Mintom 	<ul style="list-style-type: none"> › Rapports du MINJEC › Rapports des services communaux › Lettre commande › PV de réception 	Les requêtes sont engagées	Convention avec le partenaire	<ul style="list-style-type: none"> - Journal des projets - Média › Rapports des services communaux
	R2 Des entreprises viables sont Mises en place à l'initiative des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> › Nombres d'associations et de GIC créés par les jeunes pour la promotion des AGR 	<ul style="list-style-type: none"> › Rapports du MINJEC › Rapports des services communaux 	Appui des ministères en charge	Affectation du personnel d'encadrement de la jeunesse	Note d'affectation Note de prise de service Rapports

	R3 Les jeunes de la Commune sont sensibilisés sur les méfaits de l'alcoolisme, du tabagisme, de la toxicomanie et des relations sexuelles précoces et hors mariage	<ul style="list-style-type: none"> › Nombre de campagnes de sensibilisation contre la l'alcoolisme, le tabagisme et la toxicomanie organisés, › Nombre de réseaux démantelés 	<ul style="list-style-type: none"> › Rapports du MINJEC › Rapports des services communaux › Rapport du MINAS › Rapport des services de force de l'ordre 	Appui du chef du village pour disposition des jeunes	Taux de participation	PV, rapport et fiche d'inscription
Activités						
Pour R1		Pour R2		Pour R3		
1.1. Construction et l'équipement du centre multifonctionnel de promotion de la jeunesse dans la ville de Mintom (01 x 20 000 000=20 000 000FCFA)		2.1. Organiser 28 sessions pour la formation des jeunes en leadership, Mise en place et gestion des associations et GIC pour la promotion des AGR et des PME (01 session par village) (28 x 1 000 000 F CFA = 28 000 000 F CFA)		3.1. Organiser dans chacun des 28 villages de la Commune des séances de sensibilisation sur les méfaits de l'alcoolisme, du tabagisme, de la toxicomanie et des relations sexuelles précoces et hors mariage (28 x 100 000F CFA = 2 800 000 F CFA)		
1.2. Construction de la délégation d'Arrondissement de la jeunesse de Mintom (1x 30 000 000= 30 000 000 F CFA)		2.2 suivi, accompagnement, Structuration et renforcement de 28 Associations de Jeunes (01 par village) (200 000F CFA =5 600 000 F CFA)				
1.3. Acquisition du matériel roulant pour la délégation d'arrondissement (02 motos) (02 x 1 500 000 F CFA = 3 000 000 F CFA)						
Total estimatif : 131 600 000 F CFA						

Secteur : Sports et éducation physique

Problème du secteur : difficulté de pratiquer les activités sportives

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Vision, but, objectif global ??? Objectif spécifique	Promouvoir la pratique et le développement du sport	<ul style="list-style-type: none"> › Niveau/taux d'accroissement des personnes exerçant des activités sportives › Le complexe multiport et la délégation sont construits à Mintom › Chaque village est doté d'une aire de jeu (stade) › Les aires de jeu sont effectives dans tous les établissements de la Commune › Les structures d'encadrement sportif sont fonctionnelles 	Rapports du MINSEP			
Résultats (Axes stratégiques)	R1 Des infrastructures d'encadrement du secteur sont Mises en place	<ul style="list-style-type: none"> › La délégation d'arrondissement du sport et de l'éducation physique est construite › 01 complexe multi sport est construit à MINTOM › Un stade de foot de 2000 place construit › Aires de jeu aménagées 	<ul style="list-style-type: none"> › Rapports du MINSEP › Rapports des services communaux 	› Validation du projet de Construction	› Convention avec le partenaire	<ul style="list-style-type: none"> › - Journal des projets › - Média › Le degré de compétence transféré
	R2 Le personnel de sport est affecté dans les structures de sport et les écoles de la Commune	<ul style="list-style-type: none"> › Note d'affectation › Note de prise de service › Attestation de présence effective 	<ul style="list-style-type: none"> › Rapports du MINSEP › Rapports des services communaux 	› Les requêtes sont engagées	› Décision d'affectation	<ul style="list-style-type: none"> › Média › Décision

	R3 L'activité de sport est promue au sein de la Commune	<ul style="list-style-type: none"> › Niveau d'accroissement des associations sportives › Niveau d'accroissement des évènements sportifs › Augmentation des primes sportives › Maintien et entretien des espaces de jeu 	<ul style="list-style-type: none"> › Rapports du MINSEP › Rapports MINATD › Rapports des services communaux 	› Disposition des bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> › Taux d'adhésion › Nombre d'équipements › Nombre de club effectifs 	<ul style="list-style-type: none"> › Rapports ; › Fiches d'inscription des associations créées
Activités						
Pour R1		Pour R2		Pour R 3		
1.1. Construction et équipement de la délégation d'arrondissement des sports et de l'éducation physique à Mintom (01 x 50 000 000F CFA = 50 000 000 F CFA)		2.1. Plaidoyer pour l'affectation du personnel d'encadrement sportif dans la Commune (10) (01 x 500 000F CFA =500 000 F CFA)		3.1 Organiser dans chacun des 28 villages de la Commune des séances de sensibilisation des populations sur les bienfaits du sport et sur l'importance des associations sportives (28 x 100 000F CFA = 2 800 000 F CFA)		
1.2. Construction et équipement d'un complexe multisports à Mintom (01 x 75 000 000F CFA = 75 000 000 F CFA)				3.2 suivi, accompagnement, structuration et renforcement de 28 Associations de sports (01 par village) (28 x 200 000F CFA =5 600 000 F CFA)		
1.3. Construction d'un stade de foot de 2000 places à Mintom (250 000 000 fca) Aménagement des aires de jeux dans les 28 villages de la Commune (28x 2 000 000F CFA = 56 000 000 F CFA) 1.4 Construction du stade de football de 2000 Places 250 000 000 F CFA) Promotion du sport pour tous				3.3. Organiser des compétitions sportives inter village chaque vacance (1 x 1 000 000 F CFA =1 000 000 F CFA)		
				3.4. Organiser des compétitions sportives inter écoles chaque année (1 x 1 000 000F CFA =1 000 000 F CFA)		
				3.5. Préparation et participation aux compétitions diverses 3.6.Promotion du sport pour tous		
Total estimatif : 441 98 0 000 F CFA						

Secteur : Transports

Problème du secteur : Précarité des conditions de transports

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Vision, but, objectif global ??? Objectif spécifique	Améliorer les conditions des transports des personnes et des biens dans la Commune	<ul style="list-style-type: none"> › Niveau/taux de réduction des coûts de transport › Niveau/taux de réduction des accidents de la circulation › Les syndicats des transports en communs sont créés › Niveau/taux d'accroissement du nombre des permis de conduire toute catégorie › Les barrières de pluies sont fonctionnelles en toute saison et sont entretenues › 				
Résultats stratégiques (Axes)	R1. Le réseau routier local est bien entretenu	<ul style="list-style-type: none"> › Niveau/taux d'accroissement des routes praticables en toute saison dans toute la Commune › Nombre de village désenclavé du centre ville faute de route praticable › Nombre limité d'accident de la circulation liés au mauvais état de la route 	Rapports du MINT Rapports du MINTP Rapports des services communaux	› Validation du projet d'entretien des routes	› Convention avec les partenaires	› Journal des projets › Média ›
	R2. Les véhicules et personnels de transport sont en règle	<ul style="list-style-type: none"> › Nombre des véhicules dotés de pièces administratives complètes et en cours de validité › Nombre des chauffeurs dotés de pièces administratives complètes et valides › Niveau/taux de réduction des transporteurs clandestins 				
	R3 .Le transport inter communautaire dans la Commune est réorganisé	<ul style="list-style-type: none"> › Une gare routière avec aire de repos est construite à MINTOM › Nombre d'associations /syndicats des conducteurs › 04 gares routières construites › Régulation du prix de transport 				
Activités						
Pour R1		Pour R2		Pour R3		

1.1. Réhabiliter les routes communales, les signalisations horizontales et verticales, déblayer les abords des routes (Cf. secteur TP)	2.1 Organiser dans la Commune des séances de sensibilisation des populations sur les bienfaits de l'acquisition des pièces de véhicules et de transports valides (2 x 100 000F CFA = 200 000 F CFA)	3.1. Organisation de 4 campagnes de sensibilisation des motos taximen et transporteurs sur la sécurité préventive, la conformité aux exigences de la loi dans leur activité, l'incivisme fiscal et l'importance d'un syndicat (4 x 500 000= 2 000 000FCFA)
		3.2. Appui a la création d'un syndicat/association des conducteurs dans la Commune (1 x 500 000= 5 00 000FCFA)
	2.2. Formation d'au moins 100 motocyclistes et transporteurs à la conduite et facilitation à l'obtention du Permis de conduire A (100 x 50 000 = 5 000 000FCFA)	3.3. Construction d'une gare routière à plusieurs terminaux à Mintom (3 x 2 000 000= 6 000 000FCFA)
	2.3. Construction d'une gare routière avec aire de repos à Mintom 75 000 000 F CFA	3.4.Études de faisabilité pour la Construction d'une aire de repos pour grumiers dans le village Zoulabot (01 x 35 000 000= 35 000 000)
	2.4. Elargir la formation aux autres secteurs	
Total estimatif : 121 900 000 F CFA		

Secteur : Emploi et Formation Professionnelle

Problème du secteur : Difficultés d'insertion professionnelle

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Vision, but, objectif global ???	Promouvoir l'auto emploi et la formation professionnelle	› Niveau/taux d'accroissement des établissements de formation professionnelle	› Rapports du MINEFOP › Rapports communaux › Rapports du MINEPAT			
Objectifs spécifiques		› Niveau/taux d'accroissement des filières de formation				
Résultats (Axes)		› Réduction du taux de chômage de la population › Fonctionnalité des structures d'encadrement des jeunes › Augmentation du taux de scolarisation et de formation des jeunes				

stratégiques)	R1 Des structures d'orientation et d'encadrement professionnelle sont Mises en place	› Construction des structures de formations professionnelles › Construction d'une SAR/SM › Construction d'une CFM				
	R2 L'insertion professionnelle est améliorée et les initiatives d'auto emploi sont multipliées	› Niveau/taux d'accroissement des PME viables › Niveau/taux de chômage › Les capacités des chercheurs d'emploi sont renforcées sur l'entreprenariat et l'auto emploi				
	R3 Octroi des bourses de formations aux jeunes et des financements pour PME et AGR	› Nombre de bourses et de financements octroyés				
Activités						
Pour R1		Pour R2		R3		
1.1. Faire un Plaidoyer auprès du MINEFOP en vue de : la création et de la Construction d'une SAR/SM à Mintom et dans 06 villages de la Commune (Nkolkoumou, Saké, Zé, Akonetyé, Abing et ASSOK) (1 x 500 000 F CFA = 500 000 F CFA) 1.2. Construction d'un CFM à Mintom (01 x 52 000 000 F CFA = 52 000 000 F CFA)		2.1. Organiser 28 sessions pour la formation en leadership, Mise en place et gestion des associations et GIC pour la promotion des AGR et des PME (01 session par village) (28 x 1 000 000 F CFA = 28 000 000 F CFA) 2.2. suivi, accompagnement, Structuration et renforcement de 28 Associations pour la création des PME et des AGR (01 par village) (28 x 200 000F CFA =5 600 000 F CFA) 2.3 aide au financement de 14 PME dans toute la Commune (14 x 500 000 F CFA = 7 000 000 F CFA)		3.1. 115 bourses de formation aux enfants Baka (05 par campement) (115 x 200 000 F CFA = 23 000 000 F CFA) 3.2. mettre en place un cadre de suivi et de sélection annuel des boursiers (1 x 1 000 000 CFA = 1 000 000 F CFA)		
Total estimatif : 117 100 000 F CFA						

Secteur : Recherche scientifique et innovation

Problème du secteur : Difficultés d'accès aux résultats de la recherche en agriculture, élevage et pisciculture

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Vision, but, objectif global ??? Objectif spécifique	Faciliter l'accès des populations aux résultats issus de la recherche	› Niveau/taux d'intégration locale des innovations scientifiques et technologiques › Niveau/taux d'utilisation des semences améliorées › Nombre d'applications des résultats de la recherche	› Rapports du MINRESI › Rapports des services communaux › Rapports IRAD			
Résultats (Axes stratégiques)	R1 Les semences améliorées et les intrants agricoles sont disponibles et utilisées par les producteurs	› Rendements agricoles › Niveau/taux d'accroissement de la production agricole › Les populations sont à jour sur les innovations scientifiques › Taux d'utilisation des intrants, semences et races améliorées	› Rapports du MINRESI › Rapports IRAD › Rapports des services communaux › Rapports du MINEPIA			
	R2 Les fiches techniques existent et sont vulgarisées	› Nombre de formations aux producteurs modèles › Nombre de fiches distribuées				
Activités						
Pour R1				Pour R2		

1.1. Organiser 10 campagnes de sensibilisation, de formation et de vulgarisation des nouvelles techniques modernes (multiplication des variétés améliorées, techniques de lutte contre l'érosion, amélioration de la fertilité des sols, transformation, analyse et conditionnement des produits agricoles et forestiers non ligneux, techniques d'élevage non conventionnel) (10 x 1 000 000 F CFA = 10 000 000 FCFA)	2.1. Produire et distribuer 1 500 fiches synthèse présentant les innovations scientifiques et technologiques capitalisables dans la Commune (1 500 x 1000=1 500 000 FCFA)
1.2. Créer 03 unités locales de multiplication de semences et races améliorées (agriculture, élevage et pisciculture) (03 x 1 000 000 F CFA = 3 000 000 FCFA)	2.2. Abonnement de 100 OP à « la voix du paysan » et « spore » (100 x 2000F CFA = 200 000FCFA)
Total estimatif : 16 500 000 F CFA	

Secteur : Petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanat

Problème du secteur : faible compétitivités des produits de l'artisanat

Niveaux	Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs et sources	
	Formulations	Indicateurs	Sources	Indicateurs		Sources	
Vision, but, objectif global ??? Objectif spécifique	Promouvoir le développement des micro-entreprises viables, de l'économie sociale et de l'artisanat	<ul style="list-style-type: none"> > Niveau/taux d'accroissement des PME viables > Répertoire des PME 					
Résultats (Axes stratégiques)	R1 L'environnement local est favorable au développement des PME	<ul style="list-style-type: none"> > Niveau/taux de désenclavement de la Commune 	Rapports du MINPMEESA Rapports des services communaux				
	R2 Les capacités organisationnelles des corps de métiers sont améliorées et les activités artisanales sont promues	<ul style="list-style-type: none"> > Nombre de corps de métiers > Nombre d'organisations de métiers (PME, économie sociale et artisanat) 					
Activités							
Pour R1				Pour R2			
1.1. Construction d'un centre artisanal à Mintom (01 x 75 000 000 F CFA = 75 000 000 F CFA)				2.1. Élaboration des fichiers respectifs des différents corps de métiers communaux (promoteurs des PME, organisations de l'économie sociale et des acteurs de l'artisanat (01x1 000 000 F CFA =1 000 000 F CFA)			
				2.2. Octroi de 18 moulins multifonctionnels dans 18 villages de la Commune (Zé, Abing, Zoebefam, Nkana, Nkolemboula, Doum, Nkolkoumou, Belle-Ville (02), Zo'otou I (02), Zoulameyong (02), Akonetye (03), Zoulabot (02). (18 x 750 000 F CFA = 13 500 000 F CFA)			
				2.3. Construction d'une unité de fabrication des briques de terre à Zoulabot (01 x 75 000 F CFA = 75 000 F CFA)			

2.4.Appui a l'informatisation de l'enregistrement des Artisans (1 000 000 FCFA)

Total estimatif : 22 075 000 FCFA

SECTEUR 22 : Tourisme et loisirs

Problèmes : Insuffisance de la promotion des activités touristiques

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Vision, but, Objectif Global	Développer les produits et le potentiel touristique de la Commune de Mintom	- Nombre de touristes par an - Nombre de site touristique aménagés et normalisés - Contribution tourisme à l'économie locale	Rapports Visites registres	Le cadre est propice au développement du potentiel touristique local Le potentiel touristique de la Commune est assez riche pour faire l'objet d'attraction	Le réseau routier est amélioré Les sites touristiques sont inventoriés et viabilisés Les infrastructures d'accueil sont construites	Rapports d'exécution Visites sur le terrain
Objectif spécifique	Améliorer l'offre touristique de la Commune de Mintom	-Nombre de sites touristique viabilisés -Nombre de centre d'accueil touristique construits -Taux de satisfaction des touristes -Nombre de touristes par an	-Rapport d'exécution -Visites -Registres	Le cadre est propice au développement du potentiel touristique local Le potentiel touristique de la Commune est assez riche pour faire l'objet d'attraction	Le réseau routier est amélioré Les sites touristiques sont inventoriés et viabilisés Les infrastructures d'accueil sont construites	Rapports d'exécution Visites sur le terrain
Résultats (Axes stratégiques)	R1 élaboration d'un fichier du potentiel touristique de la Commune	-Un fichier du potentiel touristique est élaboré -Nombres de sites touristiques inventoriés	Rapport statistiques	Un équipe est désignée et leur cahier de charges défini	-L'opérationnalité de l'équipe sur le terrain -Le cahier de charge est rempli	Rapport de la mairie réalisation physique du document
	R2 les sites touristiques sont viabilisés	-8 sites touristiques viabilisés -	-Rapports techniques -Visites -PV de réception des travaux	-Les équipes ont été désignées ; -Les cahiers de charges sont définis	-L'opérationnalité des équipes sur le terrain ; -les cahiers de charge sont remplis	Rapports techniques Rapports de la Mairie Réalizations physiques

	R3 Les infrastructures d'accueils sont construites	- Une auberge municipale et un restaurant moderne construits - Quatre (4) centres d'accueil touristique sont construits	Rapports techniques -Visites -PV de réception des travaux	-Les équipes ont été désignées ; -Les cahiers de charges sont définis	L'opérationnalité des équipes sur le terrain ; -les cahiers de charge sont remplis	Rapports techniques Rapports de la Mairie Réalizations physiques
Activités						
Pour R1 : 5 000 000 FCFA		Pour R2 : 250 000 000 FCFA			Pour R3 :425 000 000FCFA	
1.1. élaboration du fichier du patrimoine touristique Communal (5 000 000 X 1= 5 000 000 FCFA)		2.1. Viabilisation de 8 sites touristiques dans la Commune (25 000 000 X 8 = 200 000 000 FCFA) 2.2 Aménagement d'un lac municipal à caractère touristique (50 000 000 FCFA)			3.1. Construction d'une auberge municipale et d'un restaurant moderne (125 000 000 X 1 = 125 000 000 FCFA) 3.2. Construction de 4 centres d'accueils touristiques dans la Commune (75 000 000 X 4 =300 000 000 FCFA)	
Total estimatif : 680 000 000 FCFA						

SECTEUR 23 : ARTS ET CULTURE

Problème : valorisation insuffisante du patrimoine culturel

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Vision, but, Objectif Global	Développer les activités socioculturelles	Inventaire du patrimoine culturel local	Procès verbaux et rapport Enquêtes	Participation et implication de la population aux activités culturelles	-Nombres de personnes et groupes socioculturels impliqués	-Procès verbaux -Visite festival - Enquêtes
Objectif spécifique	Valoriser le potentiel et le patrimoine culturel de la Commune	-Patrimoine culturel inventorié ; -Nombres de foyers culturels communautaires construits et fonctionnel; -Nombres de groupes socioculturels structurés -Nombres de festivals organisés	Rapports/Compte rendu des sectoriels - Enquête - Visite de contrôle	-Participation et implication de la population aux activités culturelles -Nombre de manifestations culturelles organisé dans la Commune -Financement disponible	Nombres de personnes et groupes socioculturels impliqués	Procès verbaux des réunions d'évaluation Rapports des sectoriels Enquêtes

Résultats stratégiques)	(Axes	R1 Le patrimoine culturel de la Commune est inventorié	-La typologie du patrimoine -Le fichier du patrimoine communal	Rapport Photos enquête	Financement disponible	Inscription au budget Communal	Budget Communal
		R2 Les infrastructures socioculturelles sont construites	- 19 foyers culturels communautaires construits - Le foyer culturel communautaire de Zo'otou I est réhabilité	-Rapport -Procès verbal de réception des travaux -Photos	-Disponibilité de terrain -Disponibilité des ressources financières	-Superficie affectée ; Inscription budgétaire du projet	-Titre de propriété -Journal des projets
		R3 Les groupes socioculturels sont structurés	Nombre de groupes socioculturels structurés	-Rapport -Enquête	-Participation et implication de la population -Disponibilité financière	Nombre de personnes ou de groupes Inscription au budget communal	-Rapport Enquête Budget communal
Activités							
		Pour R1 : 5 000 000 FCFA		Pour R2 : 290 000 000 FCFA		Pour R3 : 5 000 000 FCFA	
1.1. élaboration d'un fichier du potentiel culturel de la Commune (5 000 000 X 1 = 5 000 000 FCFA)		2.1. Construction de 19 foyers culturels communautaires (15 000 000 X 19 = 285 000 000 FCFA)		2.2.Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation du foyer socioculturel communautaire de Zo'otou I (5 000 000 X1 = 5 000 000 FCFA)		3.1. Structuration des groupes socioculturels de Mintom (5 000 000 X1 = 5 000 000 FCFA)	
Total estimatif : 300 000 000 FCFA							

SECTEUR 24 : MINES INDUSTRIES ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

Problèmes : faible valorisation des activités du secteur minier

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources

Vision, but, Objectif Global	Développer et promouvoir les activités industrielles et minières dans la Commune	Nombre d'artisans miniers Contribution de l'industrie minière à l'économie locale	Rapports Statistiques ; visites Rapport MINMIDT	Le cadre réglementaire existant est souple Existence de potentiels sites miniers		
Objectif spécifique	Valoriser le potentiel minier de la Commune	Nombre d'entreprises minières Nombre de sites d'exploration et d'exploitation Nombre d'emplois directs créés Taux d'accroissement des industries minières Taux d'exploitation des ressources minières	Rapports visites Rapport MINMIDT	Existence de potentiels sites miniers		
Résultats (Axes stratégiques)	R1 Le potentiel minier communal est mieux connu	Elaboration de la carte minière de la Commune	Carte minière de la Commune	Disponibilité financière	Inscription au budget communal	Budget communal
	R2 Les acteurs du secteur sont organisés	-Comité de gestion des ressources minières crée ; -Nombre de séminaires de sensibilisations des acteurs du secteur minier organisés		Implication des acteurs locaux	Nombre d'exploitants artisanaux identifiés	Enquête rapport
	R3 L'évacuation des produits de l'exploitation est aisée	Nombre de kilomètres de pistes ouvertes pour l'évacuation de sable à Zoulabot	Visites Procès verbal de réception des travaux	Disponibilité financière	Inscription budgétaire	Budget communal BIP
Activités						
Pour R1 : 10 000 000 FCFA		Pour R2 : 500 000 X 2= 1 000 000 FCFA			Pour R3 : (7km)= 2 500 000 FCFA	
1.1. Elaboration de la carte minière de la Commune de Mintom (10 000 000 X 1 = 10 000 000 FCFA)		2.1 Création d'un comité de gestion des ressources minières à Mboutokong (500 000 X 1 = 500 000 FCFA) 2.2 Organisation de séminaire de sensibilisation des acteurs du secteur minier sur la valorisation des ressources minières (500 000 X 1 = 500 000 FCFA) 2.3 création d'un bureau communal de commercialisation de l'or (500 000 FCFA)			1.2- Ouverture de 7 km de piste rurale pour l'évacuation de sable à Zoulabot (2 500 000X 1 = 2 500 000 FCFA)	
Total estimatif : 13 500 000 FCFA						

SECTEUR 25 : COMMERCE

Problème : absence d'infrastructures adéquates pour la commercialisation des produits agricoles

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Vision, but, Objectif Global	Faciliter le développement des activités commerciales dans la Commune de Mintom	Taux de fréquentation des marchés de la Commune	Rapports communaux	Amélioration des voies d'accès et des équipements marchands		
Objectif spécifique	Améliorer l'accès des populations aux infrastructures de commerce ;	Nombre d'infrastructures commerciales construites Nombre d'infrastructure de stockages construits Nombre de mini foires organisées par an	Rapports PV de réception des travaux visites	Mobilisation des ressources financières	Inscription des projets dans le BIP ou le budget communal	Journal du BIP Budget communal
Résultats (Axes stratégiques)	R1 Des infrastructures commerciales sont Mises en place	-Construction d'un complexe commercial -Création et Construction de 3 hangars de marché périodique	PV de réception des travaux	Disponibilité du terrain Disponibilité des ressources financières	Titre de propriété Inscription budgétaire	Journal du BIP Budget communal
	R2 Les produits sont bien conservés	7 magasins de stockage sont construits	PV de réception des travaux	Disponibilité du terrain Disponibilité des ressources financières	Titre de propriété Inscription budgétaire	Budget communal Journal du BIP
	R3 Des évènements périodiques de promotion commerciale sont organisés	Organisation de mini foire commerciale	Rapports visites	Disponibilité des ressources financières	Inscription budgétaire	MINADER Budget communal MINCOMMERCE
Activités						
Pour R1 : 425 000 000 FCFA		Pour R2 : 140 000 000 FCFA		Pour R3 : 10 000 000 FCFA		
1.1. Construction d'un complexe commercial à Mintom (75 000 000 X 1 = 75 000 000 FCFA)		2.1. Construction de 7 magasins de stockages du cacao (20 000 000 X 7 = 140 000 000 FCFA)		3.1. Organisation de mini foire commerciale à Mintom en collaboration avec le MINCOMMERCE (10 000 000 X 1 = 10 000 000 FCFA)		
1.2. Création et Construction de 2 hangars de marché périodique à Mekotto et Zuebefam (25 000 000 X 3 = 75 000 000 FCFA)						
1.3. Création et Construction d'un marché frontalier à Lélé (25 000 000 f cfa)						
Total estimatif : 575 000 000 FCFA						

SECTEUR 26 : DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Problème : difficultés d'accès aux services des télécommunications

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Vision, but, Objectif Global	Promouvoir l'accès des populations aux nouvelles technologies de l'information et de la communication au niveau Communal	Niveau de couverture de la Commune en NTIC Couverture de la Commune en service postal Aptitude des jeunes aux NTIC	-Rapports -PV de réception - Enquêtes - Visites	Disponibilité des ressources financières Implication de la population	Inscription budgétaire Attribution du marché	Média Journal des projets
Objectif spécifique	Améliorer l'accès des populations aux services postal, NTIC et téléphonique	-Mise en service d'un télé centre - 3 télé centres communautaires créés, construits et équipés -Nombre de jeunes formés au NTIC -10 antennes des services de la CAMPOST sont créées et construites dans la Commune -Toute la Commune est couverte par le réseau téléphonique	-Rapports -PV de réception des travaux -Lettre de commande -Enquêtes	Disponibilité des ressources financière	Montants de la contribution Inscription budgétaire	Fiche de dotation Journal de projets
Résultats (Axes stratégiques)	1) La Commune est équipée de télé centres communautaires fonctionnels	-Trois télé centres communautaires sont créés et construits -Le télé centre de MINTOM est mis en service -Le nombre de jeunes formés aux NTIC	-Rapports PV de réception des travaux -Enquête -Etude statistique	Disponibilité du terrain Disponibilité financière	Titre de propriété Montant de la contribution Inscription budgétaire	Certificat de dotation Journal projets
	2) Les services postaux sont assurés	10 antennes de services de la CAMPOST créées et construites	Rapports PV de réception des travaux	Disponibilité du terrain Disponibilité financière	Titre de propriété Montant de la contribution Inscription budgétaire	Certificat de dotation Journal projets
	3) La couverture téléphonique est parfaite	-Nombre d'antenne téléphonique -Nombre d'opérateur téléphonique	Rapport visites	Plaidoyer auprès des opérateurs téléphoniques Disponibilité du terrain	Titre de propriété Rapports du Plaidoyer	
Activités						
Pour R1= 175 000 000 FCFA		Pour R2 = 500 000 000 FCFA		Pour R3 = 1 500 000 FCFA		
1.1. création Construction et équipement de trois télé centres communautaires (50 000 000 X 3 = 150 000 000 FCFA)		2.1 Création et Construction de 10 antennes de service de la CAMPOST dans la Commune de Mintom (50 000 000 X 10 = 500 000 000 FCFA)		3.1. Mise sur pied des actions auprès des opérateurs Orange, MTN et CAMTEL pour l'extension des réseaux téléphoniques à l'ensemble des villages de la Commune de Mintom (03 x 500 000 F CFA = 1 500 000 F CFA)		
1.2. Mise en service du télé centre communautaire de Mintom (25 000 000 X 1 = 25 000 000 FCFA)						
Total estimatif : 676 500 000 FCFA						

Commenté [e17]: Abréviations !

SECTEUR 27 : COMMUNICATION

Problème : difficulté d'accès à l'information

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Vision, but, Objectif Global	Assurer une couverture de qualité de la population de MINTOM en service d'information et de communication de masse	Nombre de canaux/soutiens de communication/information existant au niveau local	Rapport du MINCOM	Disponibilité des ressources financières	Montant de la dotation Inscription budgétaire	Journal des projets Fiche de donation
Objectif spécifique	Améliorer l'accès des populations locales à l'information et à la communication de masse	-Nombre de canaux/soutiens de communication/information existant au niveau local -une radio communautaire construite -Un point de vente des journaux installé	Rapports MINCOM PV de réception des travaux	Disponibilité des ressources financières Disponibilité du terrain Implication des élites	Titre de propriété Montant de la dotation Inscription budgétaire	Journal des projets Fiche de donation Certificat de donation
Résultats (Axes stratégiques)	R1 Des infrastructures de promotion de la communication sont Mises en place	-Une radio communautaire construite -Un kiosque à journal installé -Une antenne relais radio et télé installée	Rapports MINCOM PV de réception des travaux	Disponibilité des ressources financières Disponibilité du terrain Implication des élites	Titre de propriété Montant de la dotation Inscription budgétaire	Journal des projets Fiche de donation Certificat de donation
Activités						
Pour R1						
Création et Construction d'une radio communautaire à Mintom (20 000 000 X 1 = 20 000 000 FCFA)						
Dotation d'une antenne relais pour la CRTV (10 000 000 fca)						
1.3. Création d'un centre de lecture publique (1 0 000 000 fca)						
Total estimatif : 32 000 000 FCFA						

SECTEUR 28 : TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE

Problème : insécurité sociale des agriculteurs et éleveurs

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Vision, but, Objectif Global	Promouvoir l'épanouissement des travailleurs et la sécurité sociale	Niveau/taux d'accroissement des emplois formels	Rapport MINTSS	Implication des employeurs et des employés	Nombre de structures impliquées	Rapports PV réunions

Objectif spécifique	Amélioration des conditions de travail favorable Promouvoir l'assurance volontaire Création des mutuelles	-Nombre de contrats de travail formalisés et signés -Nombre de police d'assurances souscrites -Nombre de séminaire de sensibilisation des travailleurs organisés Nombre de mutuelles	P, V Les contrats de travail sont formalisés et signés Rapport CNPS	rencontre organisée entre employeurs et employés	Nombre de rencontres organisées	PV
Résultats stratégiques (Axes)	R1 Les emplois locaux sont décents	-taux d'accroissement des salariés bénéficiant d'un contrat -taux d'accroissement des salariés bénéficiant d'une affiliation à la CNPS	Contrat de travail PV Rapport CNPS	Rencontre organisée entre employeurs et employés	Nombre d'employeurs participants	PV rencontre
	R2 Les capacités organisationnelles des salariés sont améliorées	Nombre de syndicats de travailleurs	PV	Implication et participation des employés	Nombre d'employés participants	PV rencontre
Activités						
Pour R1 : 700 000 FCFA			Pour R2 : 1 000 000 FCFA			
1.1. Organiser des rencontres de sensibilisation des entrepreneurs sur leurs responsabilités sociales (02 x 100 000 F CFA = 200 000 F CFA)			2.1. Organisation des rencontres des travailleurs en vue de leur organisation en syndicat (500 000F X2 = 1 000 000 FCFA)			
1.2. Mettre sur pied un système de respect du code du travail (01 x 500 000F CFA = 500 000 F CFA)						
Total estimatif : 1 700 000 FCFA						

5.3. Coût estimatif du PCD

Le coût estimatif d'exécution du PCD conforme aux cadres logiques sectoriels est donné dans le tableau ci-dessous.

Tableau 17: Coût estimatif du PCD

N°	Secteur	Coût prévisionnel
1.	Agriculture et développement rural	2 88 500 000
2.	Elevage, pêches et industries animales	497 000 000
3.	Habitat et Développement urbain et de l'	905 500 000
4.	Domaines, cadastre et affaires foncières	45 100 000
5.	Affaires sociales	333 225 000
6.	Jeunesse et éducation civique	131 600 000
7.	Sports et éducation physique	441 980 000
8.	Promotion de la femme et de la famille	70 350 000
9.	Postes et Télécommunications	675 500 000
10.	Forêts et faune	74 250 000
11.	Environnement, protection de la nature et développement durable	75 050 000
12.	Communication	32 000 000
13.	Arts et culture	300 000 000
14.	Tourisme et loisirs	680 000 000
15.	Emploi et formation professionnelle	117 100 000
16.	Travail et sécurité sociale	1 700 000
17.	Petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanat	22 075 000
18.	Mines, Industries et développement technologique	13 500 000
19.	Commerce	575 000 000
20.	Transport s	121 900 000
21.	Administration territoriale, sécurité publique et maintien de l'ordre	180 000 000
22.	Enseignements secondaires	446 600 000
23.	Recherche scientifique et innovation	16 500 000
24.	Enseignement supérieur	5 800 000
25.	Travaux publics	946 658 000
26.	Santé publique	163 600 000
27.	Eau et Energie	273 280 000
28.	Éducation de base	1 570 437 000
29.	PDPP	??????????
30.	DIC	????????

31	Economie locale	????????????????
TOTAL		80 238 905 000

5.4. Esquisse du PUGDT

5.5. Développement de l'économie locale

Tableau 18: Synthèse des microprojets prioritaires FAIRE MONTER A 4.5

Village	Synthèse des projets prioritaires								
	Projets sociaux					Projets économiques			Priorité des Priorités
	Projet 1	Projet 2	Projet 3	Projet 4	Projet 5	Projet 1	Projet 2	Projet 3	
Espace Urbain	Réhabilitation du réseau électrique de l'espace urbain de Mintom (60 000 000fcfa)	Construction de la tribune de Mintom (60 000 000 fcfa)	Dotation d'un véhicule de fonction pour le Maire (27 000 000 fcfa)	Construction de l'hôtel de ville de Mintom (203 155 624 fcfa)	Délimitation du périmètre urbain (20 000 000 fcfa)	Construction d'une gare routière à MINTOM avec aire de repos (211 001 849fcfa)	Construction et équipement d'une auberge municipale (156 843 152 fcfa)	lotissement municipal de l'espace urbain (35 000 000 fcfa)	Réhabilitation du réseau électrique de l'espace urbain de Mintom (60 000 000 fcfa)
Abing	Dotation en intrants agricoles aux agriculteurs d'Abing (500 000 fcfa)	Electrification du village Abing (4 000 000 fcfa)	Construction d'un foyer communautaire à Abing (15 000 000 fcfa)	Mise en place d'une coopérative agropastorale à ABING (500 000 fcfa)	Construction d'un forage à PMH à ABING (8 500 000 fcfa)	Construction et équipement d'une ferme avicole de 200 poulets (4 000 000 fcfa)	Construction et équipement d'une porcherie de 25 sujets dont 20 truies et 05 verrats à Abing (10 000 000 fcfa)	Dotation d'un moulin multifonctionnel au village Abing (750 000 fcfa)	Construction et équipement d'une porcherie de 25 sujets dont 20 truies et 05 verrats à Abing (10 000 000 fcfa)
Akom	Construction d'un forage à pompes à motricité humaine à AKOM (8 500 000 fcfa)	Construction d'un centre secondaire d'Etat civil (5 000 000 fcfa)	Electrification du village AKOM (4 000 000 fcfa)	Construction d'un foyer communautaire à AKOM (15 000 000 fcfa)	Plaidoyer pour la création de l'EM a AKOM	Mise en place d'un champ communautaire 5 ha de cacaoyer (3 000 000 fcfa)	Dotation d'un moulin multifonctionnel a AKOM (750 000 fcfa)	Construction d'une ferme avicole de 200 têtes a AKOM (4 000 000 fcfa)	Dotation d'un moulin multifonctionnel à AKOM (750 000 fcfa)

Akonetye	Construction d'un forage à PMH à Akonetye (8 500 000 fca)	Construction d'un foyer communautaire à AKONETYE (15 000 000 fca)	Electrification du village AKONETYE (4 000 000 fca)	Aménagement d'une aire de jeu à AKONETYE (2 000 000 fca)	Formation de 50 jeunes en techniques d'élevage des poulets (2 500 000 fca)	Mise sur pied d'un champ communautaire de 5 ha de manioc (5 000 000 fca)	installation d'un moulin multifonctionnel (750 000 fca)	Construction d'une ferme avicole de 200 têtes dans le village (2 000 000 fca)	Construction d'une ferme avicole de 200 poulets de chair dans le village Akonetye (2 000 000 fca)
Alati	Electrification du village ALATI (4 000 000 fca)	Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation du puits à PMH à ALATI (250 000 fca)	Dotation en intrants agricoles aux agriculteurs d'Alati (500 000 fca)	Construction d'un bloc de 02 salles de classes à l'EP d'Alati (16 000 000 fca)	Réhabilitation du CSI d'Alati (10500 000 fca)	Construction d'une porcherie de 25 sujets dont 20 truies et 05 verrats à Alati (10 000 000 fca)	Mise en place d'une pépinière de 25 000 plants de palmerais à ALATI (2 000 000 fca)	Dotation d'un moulin à gazoil à Alati (750 000 fca)	Construction d'une porcherie de 25 sujets dont 20 truies et 05 verrats à ALATI (10 000 000 fca)
Assok	Construction d'un Forage à PMH à ASSOK (8 500 000 fca)	Formation de 10 jeunes BAKA sur les soins de santé élémentaires de bases (4 000 000 fca)	Aménagement d'une aire de jeu à Assok (2 000 000 fca)	Construction d'un foyer communautaire à Assok (15 000 000 fca)	Electrification du village ASSOK (4 000 000 fca)	création d'une pépinière cacaoyer communautaire de 5ha (3 000 000 fca)	ouverture d'une piste pour l'exploitation de la carrière de sable (14 000 000 fca)	Dotation en intrants agricoles (500 000 fca)	Construction d'un forage à PMH, (8 500 000 fca)
Belle Ville	Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation d'un puits PMH à Belle-ville (250 000 fca)	Construction d'un foyer communautaire à belle-ville (15 000 000 fca)	Construction d'une aire de jeu (2 000 000 fca)	Electrification du village Belle ville (4 000 000 fca)	Dotation en intrants agricole aux agriculteurs de Belle-ville (500 000 fca)	Construction et équipement d'une porcherie (10 loges, 7 truies et 3 verrats) à	Construction d'une ferme avicole communautaire de 200poules pondeuses à Belle-ville (4 000 000 fca)	Création d'une pépinière de reboisement de 25000 plants à Belle-ville (2 000 000)	Construction et équipement d'une porcherie (10 loges, 7 truies et 3 verrats) à Belle-ville (5 000 000)

						Belle-ville (5 000 000 fcfa)		fcfa)	fcfa)
Bi	Electrification du village Bi (4 000 000 fcfa)	aménagement d'une source naturelle à Bi (1 200 000 fcfa)	Construction d'un foyer communautair e à Bi (15 000 000 fcfa)	Construction d'un forage équipée d'une PMH à Bi (8 500 000 F CFA)	Etude de faisabilité en vue de la réhabilitatio n du puits PMH de Bi (250 000 fcfa)	Dotation en intrants agricole aux agriculteur s de Bi (500 000 fcfa)	Dotation en outillage de pêche à Bi (500 000 fcfa)	Construction d'une porcherie de 25 têtes dans le village à Bi (10 000 000 fcfa)	Construction d'un forage équipé d'une PMH à Bi (8 500 000 FCFA)
Bindom	Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation du puits PMH de BINDOM CENTRE (250 000 fcfa)	Aménagement d'une aire de jeu à BINDOM (2 000 000 fcfa)	Réhabilitation de 02 salles de classe à l'EP de Bindom (10 000 000 fcfa)	Construction d'un corps de garde pour la chefferie de BINDOM (2 000 000 fcfa)	Construction d'un bloc de 04 latrines à l'EP de Bindom (4 500 000 fcfa)	dotation en intrants agricoles aux producteur s (500 000 fcfa)	Création d'un champ communautaire de 05 ha de banane-plantain (5 000 000 fcfa)	Construction d'un complexe porcicole de 25 têtes à BINDOM (10 000 000 fcfa)	Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation du puits PMH de BINDOM CENTRE (250 000 fcfa)
Doum	Dotation en intrants agricoles à 30 producteurs à DOUM (500 000 fcfa)	Electrification du village Doum (4 000 000 fcfa)	équipement des deux salles de classe en 20 tables bancs à L'école publique de Doum (250 000 fcfa)	Construction d'un forage à motricité humaine à Doum (8 500 000 fcfa)	Construction d'un foyer communaut aire à Doum (15 000 000 fcfa)	Constructio n d'un complexe de 04 étangs piscicoles de 400 m ² à Doum (10 000 00 0 fcfa)	Construction d'une porcherie de 25 sujets (20 truies et 5 verrats) à Doum (10 000 000 fcfa)	dotation d'un moulin multifonction nel à Doum (750 000 fcfa)	Construction d'une porcherie et dotation de 25 sujets (20 truies et 5 verrats) à Doum (10 000 000 fcfa)
Koungoulou	dotation d'un moulin multifonctionn el à Koungoulou (750 000 fcfa)	Construction d'un corps de garde à la chefferie de koungoulou (2 000 000 fcfa)	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de KOUNGOULO U (16 000 000 fcfa)	Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation d'un puits PMH à Koungoulou (250 000 fcfa)	aménagement d'une aire de jeu dans le village KOUNGOU LOU (2 000 000 fcfa)	Appui en intrants agricoles aux producteur s du village Koungoulo u (500 000 fcfa)	Construction d'une ferme avicole communautaire de 200 poulets à Koungoulou (2 000 000 fcfa)	Construction d'un complexe piscicole de 4 étangs de 400m ² chacun Koungoulou	Construction de deux salles de classe à EP de Koungoulou (16 000 000 f cfa)

			f cfa)			fcfa)		(10 000 000 fca)	
Lele	Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation d'un puits PMH à LELE (250 000 fca)	Construction d'un foyer communautaire à LELE (15 000 000 fca)	Dotation en intrants agricole aux agriculteurs de LELE (500 000 fca)	Plaidoyer pour la création Construction d'un CSI à LELE	électrification du village LELE (4 000 000 fca)	création d'une forêt communautaire à LELE	Dotation d'un moulin multifonctionnel à LELE (750 000 fca)	Construction d'un marché frontalier à LELE (25 000 000 fca) phase I	Construction d'un marché frontalier à LELE (25 000 000 fca) phase I
Mboutokong	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP Mboutokong (16 000 000 fca)	Construction d'un bloc de 04 latrines à l'EP de Mboutokong (4 500 000 fca)	Construction d'un forage à PMH à Mboutokong (8 500 000 fca)	Plaidoyer pour la création et la Construction d'un CSI à Mboutokong	Formation de 25 jeunes en techniques de production halieutique (2 500 000 fca)	Mise en place d'une pépinière de 25 000 plants de Cacao à Mboutokong (2 000 000 fca)	Mise en place d'une pépinière de 25 000 plants de palmier à huile (2 000 000 fca)	création d'un complexe de 04 étangs piscicoles dans le village (10 000 000 fca)	Mise en place d'une pépinière de 25 000 plants de cacao (2 000 000 fca)
Mekom	Construction d'un forage à MH à MEKOM (8 500 000 fca)	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de MEKOM (16 000 000 fca)	Construction d'un bloc de 04 latrines à l'EP de MEKOM (4 500 000 fca)	ouverture d'une aire de jeux dans le village MEKOM (2 000 000 fca)	Construction d'un bloc de 06 logements pour enseignants de l'EP de MEKOM (47 000 000 fca)	dotation en intrants aux producteurs agricole du village MEKOM (500 000 fca)	Construction d'un économat à MEKOM (10 000 000 fca)	Dotation d'un moulin multifonctionnel au village Mekom (750 000 fca)	Construction d'un forage à MH à MEKOM (8 500 000 fca)
Mekotto	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP Mekoto (16 000 000 fca)	Aménagement de 01 source naturelle Baka (2 000 000 fca)	Construction d'un corps de garde pour le chef Baka (2 000 000 fca)	Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation du puits PMH de mekoto (2 500 000 fca)	Construction d'un bloc de 06 logements d'astreinte pour enseignant à Zero la vie	Construction d'un complexe piscicole de 4 étangs de 400 m ² à Mekoto	Création d'une pépinière de 25000 plants de cacaoyers à Mekoto (2 000 000 fca)	Construction d'un hangar de marché à Mekoto (25 000 000 fca)	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP Mekoto (16 000 000 fca)

					(47 000 000 fcf)	(10 000 000 fca)			
Mintom I	Construction d'un forage à MH à Mintoml (8 500 000 fca)	Formation et encadrement des agriculteurs de Mintom I en techniques modernes de production (2 000 000 fca)	Construction d'un foyer communautaire à Mintom I (15 000 000 fca)	Dotations en intrants agricoles aux agriculteurs de Mintoml (500 000 fca)	Ouverture d'une piste pour l'exploitation de la carrière de sable à Mintoml (14 000 000 fca)	Construction d'une ferme avicole de 200 sujets à Mintoml (2 000 000 fca)	Construction d'un complexe piscicoles de 04 étangs piscicoles de 400 m ² chacun à Mintoml (10 000 000)	dotations d'un moulin multifonctionnel à Mintoml (750 000 fca)	Construction d'un forage MH à Mintoml (8 500 000 fca)
Nkana	Electrification du village Nkana (4 000 000 fca)	Réalisation d'un puits PMH à NKANA (5 500 000 fca)	Construction d'un foyer communautaire à Nkana (15 000 000 fca)	Aménagement d'une aire de jeu à Nkana (2 000 000 fca)	Dotations d'une motocyclette d'urgence à Nkana (1 500 000 fca)	Construction d'une ferme porcicole à Nkana (25 têtes) (10 000 000 fca)	Dotations du village d'un moulin à vivre (gazoil) à Nkana (750 000 fca)	Dotations du village d'une presse (moule à brique) à Nkana (200 000 fca)	Electrification du village Nkana (4 000 000 FCFA)
Nkol Koumou	Electrification du village Nkol Koumou (4 000 000 fca)	Dotations en intrants agricoles aux agriculteurs de Nkol Koumou (500 000 fca)	Construction d'un forage à MH à Nkol Koumou (8 500 000 FCFA)	Mise en place d'une coopérative agropastorale à Nkol Koumou (500 000 fca)	Construction d'un foyer communautaire à Nkol Koumou (15 000 000 fca)	Construction d'une porcherie de 25 sujets dont 20 truies et 05 verrats à Nkol Koumou (10 000 000 fca)	Création d'une pépinière de 25000 plants de cacao à Nkol Koumou (2 000 000 fca)	Dotations d'un moulin à gazoil au village Nkol Koumou (750 000 fca)	Création d'une pépinière de 25000 plants de cacao à Nkol Koumou (2 000 000 fca)
Nkolemboula	Construction d'un stade de football dans le village (2 000 000)	Construction d'un corps de garde pour la chefferie (2 000 000 fca)	Dotations en intrants agricoles aux agriculteurs de Nkolemboula	Aménagement d'une source naturelle (1 200 000 fca)	Electrification du village Nkolemboula (4 000 000 fca)	création d'une pépinière de cacao de 25 000	Construction d'une ferme avicole de 200 têtes à Nkolemboula	Construction de 04 étangs piscicoles de 400m ² à Nkolemboula	Création d'une pépinière de cacao de 25 000 plants

	fcfa)		(500 000 fcfa)			plants dans le village de Nkolemboula (2 000 000 f)	(2 000 000 fcfa)	a (10 000 000 fcfa)	dans le village de Nkolemboula (2 000 000 fcfa)
Nkolenyeng	Electrification du village Nkolenyeng (4 000 000 fcfa)	Construction d'un forage équipé d'une PMH à Nkolenyeng (8 500 000 fcfa)	Construction d'une case communautaire à Nkolenyeng (15 000 000 fcfa)	Dotation en intrants agricoles aux agriculteurs du village Nkolenyeng (500 000 fcfa)	Mise en place d'une coopérative agropastorale à Nkolenyeng (500 000 fcfa)	Création d'une pépinière de 25000 plants de cacao à Nkolenyeng (2 000 000 fcfa)	Création d'une pépinière de 25000 plants de palmier à huile à Nkolenyeng (2 000 000 fcfa)	Construction d'un économat communautaire à Nkolenyeng (10 000 000 fcfa)	Création d'une pépinière de 25000 plants de cacao à Nkolenyeng (2 000 000 fcfa)
Odoumou	Construction d'un forage à PMH à Odoumou (8 500 000 FCFA)	Dotation en intrants agricoles aux agriculteurs d'Odoumou (500 000 fcfa)	Mise en place d'une coopérative agropastorale à Odoumou (500 000 fcfa)	Formation et encadrement technique de 15 agriculteurs du village Odoumou (1 500 000 fcfa)	Electrification du village Odoumou (4 000 000 fcfa)	Création et Construction d'un économat à Odoumou (10 000 000 fcfa)	création d'une pépinière de 25 000 plants de cacaoyère à Odoumou (2 000 000 fcfa)	Dotation d'un moulin à gazoil au village Odoumou (750 000 fcfa)	Construction d'un forage à MH à Odoumou (8 500 000 FCFA)
Sake	Construction d'un bloc de deux salles de classe à EP de SAKE (16 000 000 fcfa)	Construction d'un forage à MH dans le village SAKE (8 500 000 fcfa)	Construction d'un foyer communautaire dans le village Sake (15 000 000 fcfa)	Dotation en intrants agricoles aux agriculteurs de Sake (500 000 fcfa)	Electrification du village SAKE (4 000 000 fcfa)	Dotation d'un moulin multifonctionnel au village SAKE (750 000 fcfa)	Création d'une pépinière de 25 000 plants de cacaoyer à Sake (2 000 000 fcfa)	Construction d'une porcherie de 25 sujets dont 20 truies et 05 verrats (10 000 000 fcfa)	Construction d'une porcherie de 25 sujets dont 20 truies et 05 verrats (10 000 000 fcfa)
Ze	Construction d'un forage à PMH à ZE	Aménagement d'un stade de football à ZE	Aménagement d'une source à ZE (1 200 000)	Construction d'un foyer communautaire	Construction d'un logement de	Construction d'une ferme	Construction d'une pépinière de 25000 plants	Construction d'un complexe	Construction d'un forage à ZE (8 500 000)

	(8 500 000 fcfa)	(2 000 000 fcfa)	fcfa)	à ZE (15 000 000 fcfa)	directeur de l'école publique de ZE (8 000 000 fcfa)	avicole de 200 sujets à ZE (4 000 000 fcfa)	de cacao à à ZE (2 000 000 fcfa)	porcicole de 25 sujets à ZE (10 000 000 fcfa)	fcfa)
Zoebefam	Construction d'un bloc de 06 logement pour enseignant de l'école publique de Zoebefam (47 000 000 fcfa)	Construction d'un forage d'eau potable à Zoebefam (8 500 000 fcfa)	Construction d'un foyer culturel à Zoebefam (15 000 000 fcfa)	Aménagement d'un stade de foot à Zoebefam (2 000 000 fcfa)	Playdoyer pour la création Construction d'un CSI à ZOEBEFAN G	Construction d'une ferme avicole communautaire de 200 poulets (4 000 000 fcfa)	Construction d'un complexe piscicole de 04 étangs à (10 000 000 fcfa)	Création d'une pépinière 25000 plants de palmier à huile à Zoebefam (2 000 000 fcfa)	Construction d'un bloc de 06 logements pour enseignant de l'école publique de Zoebefam (47 000 000 fcfa)
Zo'otou I	Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation du puits PMH de ZO'OTOU CENTRE (250 000 fcfa)	Electrification du village Zo'otou I (4 000 000 f cfa)	Formation et encadrement technique de 25 éleveurs du village Zo'otou I en techniques d'élevage (2 000 000 fcfa)	Construction d'un corps de garde pour la chefferie de 3e degré de ZO'OTOU I (2 000 000 fcfa)	Construction du foyer communautaire de ZO'OTOU I (15 000 000 fcfa)	dotation intrant agricoles aux agriculteurs de ZO'OTOU I (500 000 fcfa)	Construction d'un complexe porcicole de 25 têtes à Zo'otou I (4 000 000 fcfa)	Construction d'un économat communautaire à Zo'otou I (2 000 000 fcfa)	Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation du puits de ZO'OTOU I CENTRE (250 000 fcfa)
Zo'otou li	Construction d'un forage à PMH à Zo'otou II (8 500 000 FCFA)	Construction d'un foyer communautaire à Zo'otou II (15 000 000 fcfa)	Construction d'un bloc de 4 latrines à l'EP de Zo'otou II (4 500 000 fcfa)	Construction d'un bloc administratif à l'EP de ZO'OTOU II (8 000 000 fcfa)	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP (16 000 000 fcfa)	Dotation en intrants agricole aux agriculteurs de Zo'otou II (500 000 fcfa)	Création d'un pépinière de 25 000 plants de cacaoyère à Zo'otou II (2 000 000 fcfa)	Création d'un complexe de 4 étangs piscicoles de 400 m² dans le village Zo'otou II (10 000 000)	Construction d'un forage équipé d'une PMH à Zo'otou II (8 500 000 F CFA)
Zoulabot	Construction d'un foyer communautaire	Construction d'un forage à PMH(8 500 000)	Dotation en intrants agricoles aux	Construction d'un bloc de deux logements	Formation de 50 femmes sur	Acquisition d'un moulin multifonction	Aménagement d'une piste de 5KM pour	Construction d'une unité de	Acquisition d'un moulin multifonction

	re à Zoulabot (15 000 000 fcfa)	0 fcfa)	agriculteurs de Zoulabot (500 000 fcfa)	d'astreinte pour enseignants de l'école publique de Zoulabot (16 000 000 fcfa)	les AGR à Zoulabot (5 000 000 fcfa)	nnel à Zoulabot (750 000 fcfa)	exploitation de la carrière de sable à Zoulabot (14 000 000 fcfa)	fabrication de matériaux locaux de Construction (50 000 000 fcfa)	el à Zoulabot (750 000 fcfa)
Zoulameyong	Construction d'un forage à PMH à Zoulameyong (8 500 000 F CFA)	Construction d'un foyer communautaire à Zoulameyong (15 000 000 fcfa)	Aménagement d'une source naturelle à Zoulameyong (1 200 000 fcfa)	Electrification du village Zoulameyong (4 000 000 fcfa)	Aménagement d'une aire de jeux à Zoulameyong (2 000 000 fcfa)	Construction d'une ferme avicole de 200 poulets à Zoulameyong (10 000 000 fcfa)	Création d'une pépinière de 25 000 plants de cacaoyers à Zoulameyong (2 000 000 fcfa)	Dotation en intrants agricoles à Zoulameyong (500 000 fcfa)	Construction d'un forage équipé d'une PMH à Zoulameyong (8 500 000 F FCA)

Faire une analyse en termes de pourcentage de projets retenus soit sociaux soit économiques !!!! Veiller à ce que les priorités des priorités soit le premier choix en projet social ou le premier choix en projet économique !!!! Faire ressortir les projets, et non les activités et les plaidoyers comme étant des projets à financer pour les villages !!! S'assurer des études de faisabilité avant la réalisation de certains projets comme les AEP, l'électricité, les travaux publics (routes, les foyers communautaires) ; éviter les « dotations » parce qu'il faut veiller au suivi de ce qui est doté !!!!!

5.5 Développement de l'économie locale

5.5.1. Situation de référence

La situation de l'économie locale est concentrée autour des activités agropastorales et du petit commerce. Elles se pratiquent dans l'informel, les emplois ici sont précaires (absence de contrat de travail, pas de sécurité sociale...). Aussi, les acteurs sont caractérisés par l'incivisme fiscal, amoindrissant ainsi les recettes recouvrées par la Commune. De plus, l'économie locale est fortement entravée par le manque d'énergie électrique dans la Commune.

5.5.2. Possibilités de création d'emplois et de richesses dans la Commune

Le tableau ci-après présente les possibilités de création d'emploi et de richesse dans les principaux secteurs de l'économie locale de la Commune de Mintom.

Tableau 19 : Possibilités de création d'emploi et de richesse dans la Commune de Mintom

Secteur	Potentialités/ Atouts	Axes stratégiques	Possibilités d'emploi
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Secteur à haute intensité de main d'œuvre ▪ Présence des programmes/projets ▪ Disponibilité et relative fertilité des sols. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser et structurer les producteurs en coopératives ▪ Améliorer l'encadrement agricole ▪ Faciliter la production/transformation et la commercialisation des produits agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cadres ▪ Agents de maîtrise ▪ Ouvriers ▪ Distributeurs
Élevage, Pêches et Industries Animales	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bas-fonds exploitables pour la pisciculture ▪ Capacités renforcées des populations pour l'élevage moderne 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser et structurer les producteurs en coopératives ▪ Promouvoir, et vulgariser les atouts du secteur ▪ Accompagner et appuyer les éleveurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cadres ▪ Agents de maîtrise ▪ Ouvriers
Transports	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Route en cours de Construction ▪ Proximité relative de la ville de Djoum et de Sangmélima. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser les transporteurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cadres ▪ Agents de maîtrise ▪ Ouvriers
Artisanat, tourisme et culture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Possibilité de valorisation du bambou de chine en produits artisanaux ▪ Présence de nombreux sites touristiques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Viabiliser le potentiel touristique 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cadres ▪ Agents de maîtrise ▪ Ouvriers
Mines et développement technologique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence des carrières de sable ▪ Existence des minerais tels que l'or, le fer, le calcaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faciliter l'accès aux carrières de sables ▪ Organiser l'exploitation des carrières de sable ▪ Organiser la filière des mines 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Agents de maîtrise ▪ Ouvriers

(4.2.) Synthèse des données sur la petite enfance

Le tableau ci-après présente une synthèse des différents aspects et thèmes relatifs à la petite enfance abordée lors des différents diagnostics.

Tableau 20 : Synthèse de la prise en compte de la petite enfance

N°	Thèmes	États des lieux	Objectifs généraux	Activités à mener	Responsables/ Partenaires
1.	Enregistrement des naissances	<ul style="list-style-type: none"> - Irrégularité d'enregistrement des naissances dans les villages de la Commune - Près de 35% des enfants n'ont pas d'acte de naissance - Eloignement des centres d'état civil de certains villages - Inexistence des centres d'état civil dans la plus part des villages - Incivismes des parents - Les actes de naissance des enfants sont établis lors de la présentation du CEP - Campagnes d'enregistrement irrégulières dans les villages 	Amélioration du système d'identification des enfants	<ul style="list-style-type: none"> - Création et Construction des centres secondaires d'état civil (05) (ZO'OTOU 2, ABING, KOUNGOULOU, NKOLEMBOULA, ZE) - Sensibiliser les populations villageoises sur l'importance de l'acte de naissance pour l'enfant - Elaborer un fichier des enfants sans acte de naissance dans tous les villages de la Commune - Organiser les campagnes d'enregistrement régulières dans les villages 	<ul style="list-style-type: none"> - Communes - MINAS - PNDP - Populations - ONG ...
2.	Enfants en privation de Liberté	Aucun cas signalé dans les villages de la Commune lors des différents diagnostics	Renforcement du cadre juridique et institutionnel de protection de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des réunions de sensibilisation des populations sur les droits à la liberté des enfants - Encourager les populations à dénoncer tous les cas de violations des droits des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Communes - MINAS - Populations - ONG ...
3.	Enfants exploités ou abusés	<ul style="list-style-type: none"> - Aucun cas signalé dans les villages BANTU - Des cas signalés chez les populations Bakas 	Amélioration du système d'Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation des enfants victimes de violences, d'exploitation, d'abus et de discrimination	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des réunions de sensibilisation des populations sur les méfaits du phénomène des enfants de la rue - Encourager les populations à dénoncer les cas d'abus ou de violation des droits des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Communes - MINAS - Populations - ONG ...
4.	Enfants malnutris	<ul style="list-style-type: none"> - Faible taux de cas de malnutrition signalés dans CSI et hôpitaux de la Commune (village affectés : ABING, MABE, MEKOM, DOUM) - Absence de programme spécifique de sensibilisation sur la nutrition des enfants 	Faciliter l'accès à une alimentation équilibrée des enfants (éducation et appuis)	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser dans les villages de la Commune les sensibilisations sur les PTME, la nutrition infantiles et la vaccination des enfants et des mères 	<ul style="list-style-type: none"> - Commune - MINSANTE - ONG

N°	Thèmes	États des lieux	Objectifs généraux	Activités à mener	Responsables/ Partenaires
		- Allaitement maternel très encrés dans les mœurs locales			
5.	Enfants et vaccination	- Mise en œuvre des PEV effective dans les hôpitaux et CSI de la Commune - Couverture partiel des villages pygmées	Renforcement du PEV dans la Commune de MINTOM	- Organiser dans les villages de la Commune des sensibilisations sur les PTME, la nutrition infantile et la vaccination des enfants et des mères - Renforcer les CSI et des hôpitaux en personnel en matériel roulant et produit de vaccinations	
6.	Enfants, eau, hygiène et assainissement	- Faible niveau d'accès à l'eau potable dans les villages BANTU - Insuffisance des ouvrages d'assainissement dans les écoles, hôpitaux - Hygiène de vie approximative	Promotion de l'accès à la santé, l'eau, l'hygiène et l'assainissement des petits enfants	- Améliorer l'accès à l'eau potable - Construire des latrines dans les écoles primaires et maternelles de la Commune - Organiser des campagnes de sensibilisation sur le lavage des mains à l'eau et au savon	- Commune - MINEE - Populations - PNDP - ONG
7.	Enfants victimes du VIH et SIDA	- Ignorance des statuts sérologiques par les populations villageoises - Insuffisance de campagnes de sensibilisation de la population sur le VIH/SIDA - Sous information de la population	Amélioration de la prise en charge des OEV	- Organiser des campagnes de sensibilisation dans les villages de la Commune - Organisation des campagnes de dépistage du VIH/SIDA dans les villages de la Commune - Fournir régulièrement les hôpitaux et CSI de la Commune en médicament pour la prise en charge des enfants victimes des de VIH SIDA	- Commune - MINSANTE - CSI - ONG
8.	Accès à l'éducation préscolaire de qualité	- 03 écoles maternelles existantes dans la Commune - Présence d'une école maternelle créée et non fonctionnelle et non construite - Insuffisance d'enseignants dans les écoles maternelles de la Commune - Insuffisance d'équipements dans les écoles maternelles - Difficultés d'accès à une éducation de base pour les enfants des villages pygmées	Amélioration de l'accès à une éducation préscolaire de qualité	Cf. Cadre logique éducation de base	- Commune - MINEDUB - PNDP - ONG ...

(5.4.) Esquisse du Plan d'utilisation et de gestion des terres de l'espace communal

Le tableau suivant présente la matrice diagnostic des ressources naturelles assortie d'une esquisse de PUGDT de l'espace communal.

Tableau 21 : Matrice diagnostic des ressources naturelles assortie d'une esquisse de PUGDT de l'espace communal

Ressources	Localisation	Potentiel	Utilisateurs/ utilisations	Contrôle	Mode de gestion	Tendances	Problèmes /contraintes	Actions à entreprendre
Massif forestier	Espace communal	Non estimé	Populations villageoises	Aucun	Incontrôlé	Création de plantations vivrières et de cacao	Déforestation Agriculture Itinérante sur brûlis	Inventaire forestier du massif Délimitation des zones champêtres
UFA	UFA	plusieurs essences forestières ligneuses	Exploitants forestiers	MINFOF	Contrat avec le gouvernement	Déforestation	Procédures d'accès à la RFA non maîtrisées par les communautés riveraines Non reboisement	Sensibilisation et formation des populations sur les procédures et calculs et de recouvrement des redevances forestières Reboisement des forêts exploitées
Marécages	Tous les villages	Agriculture Pisciculture	Non exploité	Pas de contrôle	Non exploité	Envasement	Enclavement des sites marécageux	Vulgarisation du potentiel des marécages concernant l'agriculture et la pisciculture Désenclavement des zones de marécage
Parcelles agricoles	Tous les villages	Plusieurs variétés de cultures de rente et vivrières	Populations locales	Pas de contrôle	Mixte : traditionnel et semi-moderne	Baisse de rendement	Faible productivité de l'activité agricole Accès difficile aux intrants et aux marchés Faible organisation des producteurs Enclavement des zones de production	Mise en place des coopératives agricoles Renforcement de l'encadrement agricole Aménagement des pistes rurales
Cours d'eau	Tous les villages	Pêche, irrigation des parcelles agricoles	Populations locales	Pas de contrôle	Libre d'accès	Pollution des cours d'eau	Irrégularité de certains cours d'eau	

Ressources	Localisation	Potentiel	Utilisateurs/ utilisations	Contrôle	Mode de gestion	Tendances	Problèmes /contraintes	Actions à entreprendre
Or	- Les villages de l'axe LELE et de l'axe du Dja	Non estimé	Villageois	Pas de contrôle	Anarchique	Abandon du site	- Eloignement et enclavement des sites - Exploitation clandestine	Interpellation des autorités pour les modalités de Mise en valeur des sites

(4.3.) Synthèse de la situation sur les changements climatiques

La Commune de Mintom, à l'instar de toute la planète terre est confrontée à des perturbations climatiques perceptibles par les populations rencontrées au cours du diagnostic. Ainsi, elles se manifestent par la hausse des températures, les pluies précoces ou tardives, les pluies excessives ou insuffisantes, les vents violents.

Les perturbations climatiques affectent négativement plusieurs secteurs tels que le montre le tableau ci-après.

Tableau 22: Synthèse de la situation sur les changements climatiques dans la Commune de Mintom

N°	Secteurs	Tendances	Problèmes	Causes pertinentes	Effets biophysiques	Capacité locale d'adaptation	Solutions envisageables
1	Agriculture	- Perturbation du calendrier agricole - Augmentation de la température	- Baisse de la production agricole - Disparition de certaines cultures - Baisse des revenus	- Augmentation de la durée de la saison sèche - Augmentation de la température - Développement de nouvelles maladies pourriture des cultures - déforestation	- Mauvaise croissance des plantes - Développement accru des maladies et des prédateurs des cultures - Assèchement des cultures - Baisse de la production agricole	Faible	- Utilisation des semences améliorées - Promotion de l'agroforesterie - Pratique des cultures de contre saison - Formation des producteurs sur les techniques culturales
2	Élevage	Augmentation de la température	- Baisse de la production animale	- Augmentation des épizooties - Diminution des ressources pastorales	- Perturbation du cycle de reproduction des bêtes - Mal nutrition des bêtes	Faible	- Pratique de l'élevage en claustration - Utilisation des espèces améliorées
3	pêche	Baisse du régime des cours d'eau	Baisse de la production halieutique	- Baisse des régimes des cours d'eau - Augmentation de l'évaporation des cours d'eau - Déforestation des abords de rivières - Augmentation de la température	- Perturbation des niches écologiques - Assèchement des cours d'eau - Disparition des espèces - Perturbation des cycles de reproduction des poissons	Faible	- Reboisement des abords de cours d'eau - Promotion de la pisciculture - Création des étangs piscicoles
4	Forêts et faune	Recul de la forêt	Diminution des ressources forestières et fauniques	- Déforestation - Exploitation anarchique des ressources	- Forte dégradation du couvert végétal - Perte de la biodiversité	Moyenne	- Promotion des activités de reboisement - Réglementation et surveillance

				- Agriculture sur brûlis	- Augmentation de la température		l'exploitation forestière - Adoption des bonnes pratiques culturales - Promotion de l'agroforesterie
5	Santé	- Augmentation de la température - Hausse de la pluviométrie	Augmentation du taux de prévalence des maladies liées aux froids et à la chaleur	- Augmentation de la température - Prolifération des insectes pathogènes (moustiques, mouches,...) -	- Fragilisation des organismes - Mortalité des activités - Aggravation de la pauvreté	Faible	- Faciliter l'accès aux médicaments - Faciliter l'accès aux soins de santé - Dotation des ménages en moustiquaires - Couverture de tous les villages en soins de vaccination des enfants
6	Eau	Augmentation de la pluviométrie	Augmentation du niveau des cours d'eau	- Perturbation du climat - Augmentation de la pluviométrie	- Inondation des surfaces - Destruction des cultures - Envahissement des points d'eau potable par les eaux de ruissellement - Prolifération des maladies hydriques	Faible	- Aménagement et protection des points d'eau potables (les sources) - Formation des populations en techniques de potabilisation de l'eau à domicile - Adoption d'une hygiène de vie saine
7	Travaux publics	Hausse de la pluviométrie	Mauvais état chronique des routes	- Perturbation du climat - Hausse de la précipitation - Érosion de la route	- Accidents de la circulation - Difficulté d'écoulement des produits agricoles - Prolifération des maladies liées à la poussière - surcharge	Moyenne	- Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation des routes - reboisement - ouverture des caniveaux

6. PROGRAMMATION

6.1. Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) des projets prioritaires

Le tableau suivant présente le Cadre des Dépenses à Moyen Terme du PCD de la Commune de Mintom

Tableau 23 : Cadre de dépenses à moyens terme (CDMT)

Secteurs	Activités/actions retenues	Localité	Quantité	Année de réalisation			Coûts	Partenaires/ Financement
				2015	2016	2017		
Eau	Construction d'un forage à PMH	Chefferie de Mintom I, Espace urbain communal (quartier gendarmerie), Zo'otou I, Bindom, Zo'otou II, Zoulameyong, Ze, Mekom, Odoumou, Sake Bi, Zoulameyong, Nkolenyeng, Nkolokoumou	10				85 000 000	BIP/Commune
	Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation d'un puits à PMH	Mintom I, Espace urbain communal (quartier Mission), Espace urbain communal (Meyiboto)	05				1 250 000	BIP- FEICOM- PNDP
		Espace urbain communal (Mbog-Ayok), Assock Belle ville, Alati, Espace urbain (Mintom II)	03				750 000	
		Réhabilitation d'une adduction d'eau	Espace urbain	01				
	Réalisation d'un puits PMH à	Nkana,	1				5 500 000	BIP/commune
Sous total secteur eau							891 750 000	BIP
Energie	Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation du réseau électrique de l'espace urbain de Mintom	Espace urbain	1				50 000 000	BIP FEICOM COMMUNE PNDP MINEE
	Electrification des villages	Nkana, Nkolenyeng, Belle ville, Bi, Alati	4				16 000 000	
		Odoumou, Sake, Zo'otou	3				12 000 000	
		Lélé, Doum, Nkolemboula, Akonetye	4				16 000 000	
Belle ville, Abing, Doum	3				12 000 000			
Sous total secteur énergie							106 000 000	

Secteurs	Activités/actions retenues	Localité	Quantité	Année de réalisation			Coûts	Partenaires/ Financement
				2015	2016	2017		
Santé	Plaidoyer pour l'affectation de 01 Médecin, 01 IDE, 1 IBE, 1 commis, 2 AS	CMA de MINTOM						Commune
	Plaidoyer pour l'affectation de 2 IDE, 01 IDE, 1 IBE, 1 commis, 2 AS	CSI de MINTOM						Commune
	Plaidoyer pour l'affectation de 01 ID 01B, 02 AS, 01 Matrone	CSI d'Alati						Commune
	Plaidoyer auprès du MINSANTE pour la création et la Construction de 04 CSI	Mekotto, Zuebefam, Mboutokong , Lele, Mekom						Commune
	Fournir 10 lits d'hospitalisation, 02 réfrigérateurs, 01 moto ,6 tables d'examen	CMA de MINTOM					5 000 000	BIP Commune
	Fournir 07 lits d'hospitalisation et 01 réfrigérateur ;	CSI de MINTOM					2 400 000	BIP Commune
	Fournir 07 lits d'hospitalisation, 02 lits d'accouchement, 01 moto, 03 tables d'examen, 01 réfrigérateur	CSI d'Alati					10 000 000	BIP Commune
	Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 05 salles d'hospitalisation	03 CSI d'Alati, CSI de Mintom, CMA de Mintom					17.500.000	BIP Commune
	Construction d'un laboratoire	CSI d'Alati					12000 000	BIP Commune
	Dotation en Médicaments	CSI d'Alati, CSI de Mintom, CMA de Mintom					12.000.000)	BIP Commune
Construction de 02 logements pour médecin dont 01 au CMA et 01 à ALATI	CMA de Mintom, CSI d'Alati					20.000.000	MINSANTE	
Sous total secteur santé							61 500 000	
Education de base	Plaidoyer auprès du MINEDUB pour	02 à l'EP de Mekotto, 01 à l'EM de Mekotto, 04 à l'EP de Koungoulou, 02 à l'EM de Lélé, 03 à l'EP de	59					PM Commune

Secteurs	Activités/actions retenues	Localité	Quantité	Année de réalisation			Coûts	Partenaires/ Financement
				2015	2016	2017		
	l'affectation des 59 enseignants dans les écoles de la Commune de MINTOM	Lélé, 04 à l'EP de Nkolemboula, 05 à l'EP de Zo'otou2, 04 à l'EP de Sake, 04 à l'EP de Zuebefam, 04 à l'EP de Mekom, 03 à l'EP d'Alati, 05 à l'EP de Bindom, 02 à l'EP de Zé, 04 à l'EP de Mboutokong, 05 à l'EP d'Akom, 05 à l'EP de Zoulabot, 04 à l'EP de Zuebefam						
	Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 20 salles de classe	04 à l'EP de Zoulabot, 02 à l'EP de Lélé, 02 à l'EP de Nkolemboula, 02 à l'EP de Zo'otou2, 01 à l'EP de Sake, 01 à l'EP d'Alati, 04 à l'EP de Bindom, 02 à l'EP de Zoulabot, 02 à l'EP de Zuebefam	20				100 000 000	Commune BIP
	Construction de 39salles de classes	02 dans l'espace urbain, 02 à l'EP de Mekotto, 01 à l'EM de Mekotto, 03 à l'EP de Nkolemboula, 03 à l'EP de Koungoulou,01 à l'EM de Lélé, 03 à l'EP de Lélé, 04 à l'EP de Zo'otou2, 03 à l'EP de Sake, 04 à l'EP de Mekom, 04 à l'EP d'Alati, 02 à l'EP de Bindom, 01 à l'EP de Zé, 04 à l'EP de Mboutokong, 02 à l'EP d'Akom	39				312 000 000 F CFA).	Commune BIP
	Construction de 20 points d'eau (01 point d'eau pour chacune des écoles primaire et maternelles	les écoles primaires et maternelles de la commune	20				100 000 000	
	Plaidoyer pour la création d'une école primaire bilingue	Mintom					PM	
	Dotation de 41 bacs à ordure	dans chacune des écoles de la commune	41				4.100.000	
	Dotation de 169 tables bancs	41 à l'EP de Mintom, 50 à l'EM de Lélé, 10 à l'EP de Lélé, 06 à l'EP de Sake, 12 à l'EP d'Alati, 06 à l'EP de Bindom, 42 à l'EP d'Akom	169				12.337.000	
	Aménagement des 19 aires de jeu	dans chacune des écoles de la commune					38.000.000	
	Aménagement des aires de jeux des écoles maternelles	Toutes les écoles maternelles	3				30 000 000	
	Dotation du matériel didactique et ludique dans	Dans les écoles maternelles et primaires de la commune	20				12.000.000	

Secteurs	Activités/actions retenues	Localité	Quantité	Année de réalisation			Coûts	Partenaires/ Financement
				2015	2016	2017		
	les établissements scolaires							
	Construction de 121 logements d'astreinte pour enseignants dont 07 dans chacune des écoles	Dans chacune des écoles	121				1936 000 000	
Sous total secteur éducation de base							2 452 337 000	

Secteurs	Activités/actions retenues	Localité	Quantité	Année de réalisation			Coûts	Partenaires/ Financement
				2015	2016	2017		
Enseignements secondaires	Plaidoyer auprès du MINESEC pour l'affectation des enseignants qualifiés dans les établissements secondaires de la Commune	15 Lycée de MINTOM, 15Lycée technique de MINTOM	30					Commune
	Construction des ateliers des les établissements techniques de la Commune	› Lycée technique de MINTOM (02) : Maçonnerie ; menuiserie					20 000 000	BIP
	Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 06 salles de classe au Lycée de Mintom	› Lycée de Mintom	6				30.000.000	
	Construction d'une clôture	› CETIC de Mintom	1				2500.000	
	02 bibliothèques	› 01 au lycée technique C, 01 au Lycée de Mintom					20 000 000	
	02 salles d'informatiques	› (01 aux lycée technique, 01 au Lycée de MINTOM)					20 000 000F	
	02 aires de jeu	› Lycée technique et au Lycée de Mintom					4 000 000	
	400 plants reboisés	› 200 au lycée technique et 200 au Lycée de Mintom Lycée technique et au Lycée de Mintom	400				2.000.000	
Construction de 02 blocs administratifs	› dont 01 au lycée technique et 01 au Lycée de MINTOM	2				20 000 000		

Secteurs	Activités/actions retenues	Localité	Quantité	Année de réalisation			Coûts	Partenaires/ Financemen t
				2015	2016	2017		
Sous total secteur enseignement secondaire							116 250 000	
Travaux Publics	Organisation et installation des comités de route	Tous les villages de la Commune	28				1 000 000	Commune
	Plaidoyer pour l'installation des barrières de pluie	Tous les villages	04				PM	Commune
	Entretien du réseau routier communal	Mintom					27 778 000	BIP
	Ouverture de voie de contournement Zoulabot-Odoumou 5km avec pont sur la rivière <i>Nkong</i>	Mintom					119 000 000	MINTP
Sous total secteur travaux publics							146 778 000	
Forêts et faunes	. Organisation de campagnes de vulgarisation des techniques de régénération des forêts dans chacun des 28 villages	Tous les villages de la Commune					7 000 000	Commune DD MINFOF/
	Organisation de 04 campagnes annuelles de sensibilisation des populations sur les textes et législation relatifs à la gestion des ressources forestières et fauniques	Tous les villages de la Commune	4				4 000 000	Commune DD MINFOF/
	Mise en place de trois pépinières pour le reboisement des forêts dégradées	Belle Ville (01)	3				2000 000	Commune DD MINFOF/

Secteurs	Activités/actions retenues	Localité	Quantité	Année de réalisation			Coûts	Partenaires/ Financemen t
				2015	2016	2017		
	Appui à la légalisation et à l'organisation de 28 Coopératives pour la valorisation des PFNL	Tous les villages	28				7000 000	Commune DD MINFOF/
	Mise en place d'une forêt communautaire	Lélé	01				5000 000	/ Commune DD MINFOF
	Plaidoyer auprès du MINFOF pour l'affectation du personnel à la délégation du MINFOF	MINTOM						Commune DD MINFOF
Sous total secteur forêts et faunes							25 000 000	
Agriculture	Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de la Délégation d'Arrondissement	MINTOM (Espace urbain)					30 000 000FCA	BIP
	Plaidoyer pour la création et la Construction de 03 postes agricoles (BI, LELE et SAKE)	BI, LELE et SAKE	03					BIP
	Construction de deux postes agricoles	Mintom, Mekotto	02				70 000000	Commune DD ADER/ BIP
	Construction et équipement du CEAC de MINTOM	MINTOM	01				90 000 000	Commune PNDP DD ADER/ O
	Création d'une pépinière communale de parc à bois	MINTOM I	01				5 635 000	Commune IRAD
	création de 3 pépinières de cacao	ZE, ABING ,NKOLEMBOULA	3				15 000 000	Commune PNDP IRAD
	Création d'une pépinière communale de cacao	MINTOM I	1				5 635 000	Commune PNDP
	Construction d'un magasin de stockage des intrants agricoles	MINTOM	1				25000000	BIP

Secteurs	Activités/actions retenues	Localité	Quantité	Année de réalisation			Coûts	Partenaires/ Financemen t
				2015	2016	2017		
	Construction du poste de police phytosanitaire d'Alati	ALATIE	01				35 000 000	BIP DD ADER COMMUN
	Dotation d'Atomiseurs	MINTOM	03				15 000 000	Commune PNDP
	Création d'un champ communautaire de 5 ha de manioc	AKONETYE	1				5 000 000	Commune PNDP
	Création d'une pépinière communautaire de 25 000 plants de palmiers à huile	Koungoulou, Alati, Zoebefam	1				6 000 000	BIP
	Appuis a la création de 17 Coopératives	17 villages	17					Commune
	Dotation en intrant agricole aux agriculteurs d'Alati	LELE, ALATI, ZOULAMEYONG.	3				15 000 000	BIP
	Dotation en intrants agricoles aux agriculteurs	Nkolemboula, Belle ville, zo'otou II, BI, Nkolenyeng, Odoumou, Sake, Mekom, Mintom I, Abing, Assock, Bindom, Doum,	15				7 500 000	Commune PNDP DD ADER/
	Création d'une pépinière communautaire de 25 000 plants de cacao	Mboutokong, Zé,	2				4 000 000	Commune PNDP DD ADER/
Sous total secteur agriculture							328 770 000	
Elevage	Construction de la délégation d'Arrondissement du MINEPIA de MINTOM	Espace urbain	01				20 000 000	PNDP MINEPIA
	Equipement d'un centre zootechnique et vétérinaire à Mintom	Espace urbain	01				1 500 000	Commune MINEPIA
	Création d'une provenderie communale	Espace urbain					10 000 000	Commune

Secteurs	Activités/actions retenues	Localité	Quantité	Année de réalisation			Coûts	Partenaires/ Financemen t
				2015	2016	2017		
								MINEPIA
	Organisation de 3 campagnes annuelles de vaccination du cheptel						15 000 000	Commune PNDP MINEPIA
	- l'affectation du personnel au CZT de Mintom: 02 techniciens d'élevage - 02 techniciens d'aquaculture 01 infirmier vétérinaire	MINTOM						DD EPIA/ Océan
	Organiser dans chacun des 28 villages de la Commune des séances de sensibilisation sur l'importance, le processus de Mise en place, l'adhésion et le fonctionnement des coopératives d'éleveurs	Tous les villages	28				14 000 000F	Commune PNDP MINEPIA
	la Construction de 03 fermes avicoles de 200 poulets à	ABING, NKOLEMBOULA, AKONETYE, AKOM	4				16 000 000	Commune PNDP MINEPIA
	Construction d'une aire d'abattage à MINTOM	MINTOM	1				20 000 000	Commune PNDP
	Appuyer la Mise en l'aménagement de 08 étangs	ZO'OTOU I, BI, Zoulameyong, ABING, ZO'OTOU II, NKOLEMBOULA, SAKE, AKONETYE	8				80 000 000	Commune PNDP MINEPIA
	. Organisation des 04 ateliers de formation des producteurs portant sur les techniques de pisciculture (01) et d'élevage de la volaille (01), des petits ruminants (01) et du porc (01)	MINTOM	4				10 000 000	Commune MINEPIA
	Appuyer la Mise en place de 10 fermes porcines de 25 sujets	Zé, Zo'otou I, Doum, Bi, Zoulameyong, Zo'otou II, Abing, Nkolemboula, Sake, Akonetye	10				100 000 000	Commune PNDP MINEPIA
	Plaidoyer auprès du MINEPIA pour la Construction du Centre d'Alevinage de	MINTOM	1					Commune MINEPIA

Secteurs	Activités/actions retenues	Localité	Quantité	Année de réalisation			Coûts	Partenaires/ Financemen t
				2015	2016	2017		
	MINTOM							
Sous total Elevage							286 500 000	
Habitat et Développement urbain	Délimitation du périmètre urbain	Espace urbain communal	01				20 000 000	Commune PNDP DHDU FEICOM
	Construction d'une tribune municipale dans la commune de Mintom	Espace urbain communal	01				50 000 000	FEICOM
	Evaluation du taux actuel de la voirie urbaine en terre à MINTOM.	MINTOM	1				1 000 000	COMMUNE
	Construction d'une cité municipale de 50 logements dans la ville de MINTOM	MINTOM	1				500 000 000	FEICOM
	Construction d'un magasin de stockage des matériaux à MINTOM	MINTOM	1				1500000	FEICOM
	Organiser dans chacun des 28 villages de la Commune des missions pour la matérialisation des zones à risques	Tous les villages	28				14000 000	Commune DHDU
Sous total secteur habitat et développement urbain							600 000 000	

Secteurs	Activités/actions retenues	Localité	Quantité	Année de réalisation			Coûts	Partenair es/ Finance ment
				2015	2016	2017		
Domaines, Cadastre et Affaires	Plaidoyer auprès du MINDCAF pour faciliter l'obtention du titre foncier dans les 28 villages	les 28 villages	28					Commune
	création d'un lotissement municipal de l'espace urbain	Espace urbain communal	01				35 000 000	MINDCA

Secteurs	Activités/actions retenues	Localité	Quantité	Année de réalisation			Coûts	Partenaires/ Financement
				2015	2016	2017		
Foncières								F Commune
	Sensibilisation de la population sur la loi foncière ainsi que les étapes à suivre dans la procédure d'immatriculation des terres dans les 28 villages	Les 28 villages	1				2 000 000	MINDCA F Commune
Sous total secteur domaines, cadastre et affaires foncières							37 000 000	
Affaires sociales	Elaboration du fichier des personnes vulnérables à travers la commune	Espace urbain et villages	01				7 000 000	Commune MINAS
	Construction d'un centre social	Espace urbain	01				20 000 000	Commune MINAS
	Célébration des journées internationales dédiées aux personnes vulnérables : <ul style="list-style-type: none"> > Journée de l'enfant africain 16 JUIN > journée internationale des personnes âgées le 1^{er} Octobre > journée internationale des personnes handicapées le 03 DECEMBRE 	Toute la commune	3				5 000 000	Commune MINAS PNDP
	<ul style="list-style-type: none"> • Aide en appareillage 	Toute la commune						6 225 000
	Aides scolaires (scolarisation et manuels scolaire)	Toute la commune					2 500 000	Commune MINAS PNDP
	Aides sanitaires (achats des médicaments)	Toute la commune					2 000 000	Commune MINAS PNDP MINSAN

Secteurs	Activités/actions retenues	Localité	Quantité	Année de réalisation			Coûts	Partenaires/ Financement
				2015	2016	2017		
								TE
	Aides économiques (frais d'installation d'une AGR)	Toute la commune					2 000 000	Commune MINAS PNDP
Sous total secteur affaires sociales							12 725 000	
Sports	la Construction d'un complexe multisports	Espace urbain	01				75 000 000	Commune MINSEP PNDP
	Construction et équipement de la délégation d'arrondissement des sports et de l'éducation physique à Mintom	Espace urbain	01				50 000 000	Commune MINSEP
	Aménagement d'une aire de jeux	BELLE VILLE, AKONETYE, ZE, NKOLEMBOULA, ZOULAMEYONG, NKANA	06				12 000 000	
	Plaidoyer pour l'affectation du personnel d'encadrement sportif dans la commune	Espace urbain						Commune MINSEP
Sous total secteur sport et éducation physique							137 000 000	
Jeunesse et Education Civique	Construction et l'équipement du centre multifonctionnel de promotion de la jeunesse dans la ville de MINTOM	Espace urbain	01				20 000 000	Commune MINJEC
	Organiser 28 sessions pour la formation des jeunes en leadership, Mise en place et gestion des associations et GIC pour la promotion des AGR et des PME (01 session par village)	Tous les villages	28				28 000 000	Commune MINJEC
	Construction de la Délégation d'Arrondissement de la jeunesse de Mintom	Espace urbain	1				30 000 000	MINJEC

Secteurs	Activités/actions retenues	Localité	Quantité	Année de réalisation			Coûts	Partenaires/ Financement
				2015	2016	2017		
Sous total secteur jeunesse et éducation civique							78 000 000	
Promotion de la femme et de la famille	Construction d'un centre de promotion de la femme et de la famille dans la ville de Mintom	Espace urbain	01				50 000 000	Commune MINPROFF
	Organiser des séances de sensibilisation sur l'importance, la Mise en place, et le fonctionnement des associations féminines	28 villages	28				2 800 000	Commune MINPROFF
	Organiser des sessions de formation des femmes en genre, leadership féminin, Mise en place et gestion des AGR	28 villages	28				2 800 000	Commune MINPROFF
	Organiser 28 sessions pour la formation des femmes sur l'importance du mariage légal et les droits et devoirs des femmes mariées (01 session par village)	28 villages	28				14 000 000	Commune MINPROFF
	Faciliter l'organisation des assemblées générales constitutives des 28 associations féminines	28 villages	28				5 600 000	Commune MINPROFF
Sous total secteur Promotion de la femme et de la famille							75 200 000	
Postes et télécommunications	Plaidoyer pour la Construction d'un télécentre communautaire	Espace urbain	01					Commune MINPOSTEL
	Mise sur pied des actions auprès des opérateurs Orange, MTN et CAMTEL pour l'extension des réseaux téléphoniques à l'ensemble des villages de la Commune de MINTOM	28 villages						Commune MINPOSTEL
	Création et Construction de 10 antennes de service de la CAMPOST dans la commune de MINTOM	Mintom, Sake, LELE, Mekotto, Nkolkoumou, Alati, Mboutokong, Zoulabot	10				50000000	Commune MINPOSTEL

Secteurs	Activités/actions retenues	Localité	Quantité	Année de réalisation			Coûts	Partenaires/ Financement
				2015	2016	2017		
		Zoulameyong, Zoebefam						TEL
Sous total secteur postes et télécommunications							500 000 000	
Environnement et développement durable	Construction d'un bloc de deux latrines publiques a MINTOM	Espace urbain communal	01				4 500 000	Commune
	Mise en place d'un système de pré collecte de traitements de déchets à MINTOM	Espace urbain communal	1				25 000 000	
	aménagement des espaces vert dans la ville de MINTOM						25 000 000	
	organisation des campagnes de reboisement dans les 28 villages	Tous les villages	28				28000 000	
	Organisation d'un séminaire de formation sur la gestion de la biodiversité dans les 28 villages	Tous les villages	28				28000 000	
Sous total secteur Environnement et développement durable							110500 000	
Communication	Création et Construction d'une radio communautaire à MINTOM	MINTOM	01				20 000 000	Commune MINCOM
	Dotation d'une antenne relais CRTV pour la commune	Toute la commune	01				10 000 000	Commune MINCOM
	Création d'un centre de lecture publique	MINTOM	01				1000 000	Commune MINCOM
Sous total Communication							31 000 000	
Tourisme et Loisirs	Elaboration du patrimoine touristique de la commune de MINTOM	Toute la commune	01				5 000 000	Commune DD MINTOUL
	Création d'un site internet pour la commune de MINTOM	Institution communal	01				2 50000	Commune

Secteurs	Activités/actions retenues	Localité	Quantité	Année de réalisation			Coûts	Partenaires/ Financement
				2015	2016	2017		
								e
	Aménagement d'un lac municipal à caractère touristique première phase : Construction de deux étang piscicoles) dans l'espace urbain	Espace urbain communal	01				5 000 000	Commune /MINTOUL/WWF
	Construction et équipement d'une auberge municipale	Espace urbain communal	01				156 843152	Commune /FEICOM
Sous total secteur Tourisme et Loisirs							167 93 152	
Arts et Culture	élaboration d'un fichier du potentiel culturel de la Commune	Toute la commune					5 000 000	Commune MINAC
	Réhabilitation du foyer culturel de ZO'OTOU I	ZO'OTOU I					5 000 000	Commune MINAC
	Construction de 19 foyers culturels communautaire	19 villages	19				285000000	
Sous total secteur Arts et Culture							295 000 000	
Emploi et formation professionnelle	Faire un Plaidoyer auprès du MINEFOP en vue de : la création et de la Construction d'une SAR/SM à Mintom et dans 06 villages de la commune	Nkolkoumou, Saké, Zé, Akonetye, Abing et Assock						Commune MINEFOP
	Construction d'un CFM à Mintom	Espace urbain communal					52 000 000	MINEFOP
	Organiser 28 sessions pour la formation en leadership, Mise en place et gestion des associations et GIC pour la promotion des AGR et des PME	Tous les 28 villages	28				28 000 000	MINEFOP
	suivi, accompagnement, Structuration et renforcement de 28 Associations pour la création des PME et des AGR (01 par village)	Tous les 28 villages	28				28 000 000	MINEFOP

Secteurs	Activités/actions retenues	Localité	Quantité	Année de réalisation			Coûts	Partenaires/ Financement
				2015	2016	2017		
	115 bourses de formation aux enfants Baka (05 par campement)	ASSOCK, BELLE VILLE Akonetye, AYOS	115				23000000	MINEFO P
Sous total secteur emploi et formation professionnelle							113 000 000	Commune
Travail et sécurité sociale	Organiser des rencontres de sensibilisation des entrepreneurs sur leurs responsabilités sociales	Espace urbain communal					1 000000	Commune MINTSS
	Organisation des rencontres des travailleurs en vue de leur organisation en syndicat	Espace urbain communal					1000 000	Commune MINTSS
Sous total secteur Travail et sécurité sociale							2 000 000	

Secteurs	Activités/actions retenues	Localité	Quantité	Année de réalisation			Coûts	Partenaires/ Financement
				2015	2016	2017		
Petites et Moyennes Entreprises	Élaboration des fichiers respectifs des différents corps de métiers communaux (promoteurs des PME, organisation de l'économie sociale et des acteurs de l'artisanat	Toute la commune					1 000 000	Commune
	Construction d'un centre artisanale à Mintom	Mintom					75 000 000	Commune
	Octroi de 18 moulins multifonctionnels dans 18 villages de la commune	Zé, Abing, Zoebefam, Nkana, Nkolomboula, Doum, Nkolkoumou, Belle-Ville (02), Zo'otou I (02), Zoulameyong (02), Akonetye (03), Zoulabot	18				13 500 000	MINPMEESA

Secteurs	Activités/actions retenues	Localité	Quantité	Année de réalisation			Coûts	Partenaire s/ Financeme nt
				2015	2016	2017		
		(02).						
	Construction d'une unité de fabrication des briques de terre	Zoulabot	1				750 000	Commune MINPMEA
Sous total secteur Petites et Moyennes Entreprises							902 500 000	
Mines, Industries et Développement Technologique	Elaboration de la carte minière de la Commune de MINTOM	MINTOM	1				10 000 000	MINMIDT
	Création d'un comité de gestion des ressources minières à MBOUOKONG	SAKE	1				500 000	
	Ouverture de 7 km de piste rurale pour l'évacuation de sable	ZOULABOT	1				2500 000	MINTP/COMMUNE
Sous total secteur Mines, Industries et Développement Technologique							13 000 000	
Commerce	Construction d'un complexe commercial à MINTOM	Espace urbain	1				75 000 000	Commune PNDP FEICOM
	Organisation avec le MIRAP de 02 ventes promotionnel/an	Espace urbain	2				6 000 000	Commune Mincommerce
	Construction d'un hangar de marché	Mekotto	1				11430000	PNDP
	Organisation de mini foire commerciale à MINTOM	MINTOM	1				10 000 000	Commune Mincommerce
	création du marché frontalier de LELE	LELE	1				25000 000	Mincommerce/
	Construction de 7 magasins de stockages du cacao	Mintom, Zo'otou, ZE, DOUM, ABING,	7				140 000 000	MINCOMMERCE/P

Secteurs	Activités/actions retenues	Localité	Quantité	Année de réalisation			Coûts	Partenaire s/ Financeme nt
				2015	2016	2017		
		NKOLKOUMOU, Mintom I MEKOM						NDP
	Création et Construction de 02 hangars de marché périodique	02 villages	02				50 000 000	Mincomme rce / COMMUN E/PNDP
Sous total secteur Commerce								407 43 000
Transports	Construction d'une gare routière avec aire de repos à MINTOM	Espace urbain communal					211 001 8 49	Commune DD MINTRAN S
	Plaidoyer pour la Construction de 03 gares routières à dans la commune	Saké, Akom, Nkolkoumou	3					Commune
	Appui a la création d'un syndicat/association des conducteurs dans la commune	Toute la commune	1				500 000	Commune
Sous total secteur Transports							211501849	
Secteurs	Activités/actions retenues	Localité	Quantité	Année de réalisation			Coûts	Partenaire s/ Financem ent
				2015	2016	2017		
Administration territoriale	Construction et équipement de l'hôtel de ville de MINTOM	MINTOM	1				203 155 624	Sous- préfecture Commune
	Achat d'un véhicule de fonction pour le Maire de la commune de Mintom	Espace urbain communal	1				27 000 000	FEICOM Commune
	Equipement de la sous préfecture de MINTOM	Espace urbain communal	1				15 000 000	FEICOM Commune

Secteurs	Activités/actions retenues	Localité	Quantité	Année de réalisation			Coûts	Partenaire s/ Financeme nt
				2015	2016	2017		
	Construction de 2 centres d'état civil	Zo'otou, BI	2				10 000 000	Commune MINATD
	Plaidoyer pour l'établissement des actes de naissance aux Baka et BANTOU dans les villages et campements	Dans la commune					5 000 000	PNDP COMMUNE
	Aménagement d'un cimetière municipal à MINTOM	MINTOM	1				1 000 000	Commune
Sous total secteur Administration territoriale							58 000 000	
Recherche scientifique et innovation	Organiser 10 campagnes de sensibilisation, de formation et de vulgarisation des nouvelles techniques modernes(multiplication des variétés améliorées, techniques de lutte contre l'érosion, amélioration de la fertilité des sols, transformation, analyse et conditionnement des produits agricoles et forestiers non ligneux, techniques d'élevage non conventionnel)	Toute la commune	10				10 000 000	IRAD Commune
	Produire et distribuer 1 500 fiches synthèse présentant les innovations scientifiques et technologiques capitalisables dans la Commune	Toute la commune	15 00				5 000 000	IRAD Commune
	Créer 3 unités locales de multiplication de semences améliorées (Agriculture, élevage, pisciculture)	Mintom, ALATI, SAKE	3				3 000 000	IRAD Commune PNDP
Sous-total secteur Recherche scientifique et innovation							18 000 000	
Enseignement supérieur	. Produire et distribuer 1 600 exemplaires d'un catalogue d'information sur les filières, les	Toute la commune	1600				800 000	Commune

Secteurs	Activités/actions retenues	Localité	Quantité	Année de réalisation			Coûts	Partenaire s/ Financeme nt
				2015	2016	2017		
	programmes, les débouchés et les conditions d'admission dans les universités et grandes écoles nationales, sous-régionales, conditions d'accès aux bourses à l'étranger							
	100 bourses octroyées aux meilleurs bacheliers de la commune de Mintom	Toute la commune	100				5 000 000	Commune
Sous total secteur Enseignement supérieur							13 000 000	-

6.2. Cadre sommaire de gestion environnementale du CDMT

6.2.1. Cadre sommaire de gestion environnementale du CDMT

Au-delà de l'amélioration de la condition de vie des populations, les projets et activités planifiés dans le CDMT sont susceptibles de provoquer des impacts socio-économiques et environnementaux négatifs. Il est donc important d'analyser et de prendre en compte ces effets non souhaitables afin de mieux les maîtriser/atténuer et d'optimiser les impacts positifs. Le cadre sommaire de gestion environnementale du programme d'investissement triennal ou CDMT de la Commune de Mintom comprend :

- Les principaux impacts socio-environnementaux potentiels ;
- Les mesures d'optimisation ou d'atténuation envisageables ;
- Le Plan Sommaire de Gestion de l'Environnement.

6.2.2. Principaux impacts socio-environnementaux potentiels et mesures d'optimisation ou d'atténuation envisageables

Le tableau ci-après récapitule les impacts sociaux et environnementaux des projets planifiés dans le CDMT ainsi que les mesures d'optimisation des effets positifs et d'atténuation des effets négatifs.

Tableau 24 : Impacts socio-environnementaux potentiels et mesures d'optimisation et d'atténuation des projets à mettre en œuvre dans le CDMT

Type de microprojets contenus dans le CDMT	Impacts socio-environnementaux positifs possibles	Impacts environnementaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures environnementales d'optimisation	Mesures environnementale d'atténuation
Microprojets de Construction - Construction de 39 salles de classe - Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 26 salles de classe - Réalisation de 20 points d'eau dans les écoles - Construction et équipement de deux salles informatiques - Construction de 2 blocs administratifs - Construction de 2 postes agricoles - Construction et équipement du CEAC de Mintom - Construction d'un magasin de stockage des intrants agricoles - Construction d'un poste phytosanitaire - Construction de trois fermes avicoles de 200 poulets - Construction d'une aire d'abattage - Construction de trois délégations d'Arrondissement - équipement d'un centre zootechnique et vétérinaire - Construction d'une tribune municipale - Construction d'une cité municipale de 50 logements - Construction de 8 magasins de stockage - Construction d'un centre social - Construction d'un complexe multisports - Construction et équipement d'un centre multifonctionnel de promotion des jeunes - Construction d'une télé centre communautaire - Création et Construction d'une radio communautaire - Construction d'une auberge municipale et d'un restaurant moderne - Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation d'un foyer culturel - Construction de 19 foyers culturels	- Création des emplois - Amélioration des revenus dans la zone du projet - Réduction du taux d'exode rural - Amélioration de l'accès aux services sociaux de base - Amélioration des conditions de fréquentation des élèves ; - Facilitation de l'accès aux soins de santé ; - Développement des activités socio-économiques ; - Amélioration des conditions de fréquentation des élèves ; - Facilitation de la formation professionnelle ; - Facilitation de l'insertion socioprofessionnelle	- Privilégier le recrutement des locaux dans la main d'œuvre à mobiliser, utiliser la technique HIMO - Sensibiliser les populations sur les techniques de mobilisation des fonds pour le financement des projets communautaires - Sensibiliser les populations sur la maîtrise d'ouvrages - Mettre en place les comités de vigilance	- Risque de marginalisation des populations vulnérables - Érosion due à l'exploitation des zones d'emprunts/ carrières de graviers ou de sable, et/ou à l'excavation du site du projet - Pollution de l'air par les poussières dues au transport des matériaux et circulation des engins - Perte des espèces ligneuses liée au dégagement du site	- Faire en sorte que les infrastructures profitent à toutes les couches sociales. - Remettre en état les zones d'emprunt, en respectant les pentes du terrain naturel - Reboiser les zones affectées ; - Engazonner les zones affectées - Arroser les endroits des travaux avec de l'eau provenant des cours d'eau permanent - Reboiser les alentours de l'ouvrage

Type de microprojets contenus dans le CDMT	Impacts socio-environnementaux positifs possibles	Impacts environnementaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures environnementales d'optimisation	Mesures environnementale d'atténuation
<ul style="list-style-type: none"> - communautaire - Construction d'un complexe commercial - Création d'un marché frontalier - Construction d'un hangar de marché Mekotto - Création et Construction de 02 hangars de marché périodique - Construction et équipement de l'hôtel de ville - Construction de deux centres d'état civil - Construction d'un laboratoire médical - Construction de 2 logements pour médecin - Construction de 121 logements d'astreints pour enseignants 				
<p>Microprojets d'électrification :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation du réseau électrique de l'espace urbain de Mintom - Electrification rurale des villages - Etude de faisabilité en vue d'électrification de la commune de Mintom 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration du cadre et des conditions de vie (Santé, éducation ...) - Développement des activités économique - Création des emplois - Réduction de l'exode rural 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les populations sur l'importance de la pérennisation des infrastructures - Privilégier le recrutement des locaux dans la main d'œuvre à mobilise 	<ul style="list-style-type: none"> - Risques sur la sécurité des personnes - Risque de destruction des exploitations agricoles et habitats - Destruction de la biodiversité (dégagement du site) - Risques d'incendies 	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter les normes techniques de Construction ou installation des infrastructures - Compenser les personnes affectées/ touchées - Sensibiliser et impliquer les populations lors du remplissage du formulaire d'examen environnemental
<p>Microprojets hydrauliques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réalisation de 10 forages à PMH - Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 08 puits à PMH - Réhabilitation d'une adduction d'eau - Réalisation d'un puits à PMH 	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès à l'eau potable des populations de la Commune ; - Réduction du taux d'infection de maladies d'origine hydrique ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Risque d'érosion des sols ; - Risque de pertes d'espèces ligneuses ; déboisement ; - Conflits fonciers 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des populations sur l'importance de l'eau potable ; - Mise en place des comités de gestion des points d'eau potable ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Bon choix du site ; - Engazonnement des pentes ; - Réimplantation des arbres ; - Remise en état des zones d'emprunt ;

Type de microprojets contenus dans le CDMT	Impacts socio-environnementaux positifs possibles	Impacts environnementaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures environnementales d'optimisation	Mesures environnementale d'atténuation
Microprojets routiers : Entretien du réseau routier Bitumage de 125Km de route Ouverture de 5 Km de route Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 7 ponts	<ul style="list-style-type: none"> - Facilitation de la circulation des biens et des personnes, - Réduction le taux de transport, - Amélioration des conditions de vie des populations 	<ul style="list-style-type: none"> - Contamination du sol et du sous-sol ; de la nappe phréatique par les huiles de vidange ; - Déboisement ; - Risque de braconnage - Risque d'embourbement 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation du public sur l'importance des pistes de collecte - Mise en place des comités de gestion de routes 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des entreprises sur les mesures pour prévenir la pollution par les huiles de vidange et de moteur - Action de reboisement des zones d'emprunt - Assainissement et lutte et lutte contre l'occupation illégale du domaine publique ; - Sensibilisation pour la lutte contre le braconnage et la consommation des espèces protégées - Mise en place des mécanismes de protection de l'environnement
Microprojets d'élevages : <ul style="list-style-type: none"> - Construction d'une porcherie communautaire - Construction de 3 fermes avicoles de 200 poulets - Création de 10 fermes porcines de 30 sujets - Mise en œuvre de l'aménagement de 08 étangs 	<ul style="list-style-type: none"> - Création des emplois - Amélioration des revenus dans la zone du projet - Réduction du taux d'exode rural - Lutte braconnage - Améliorer l'alimentation et partant la santé des populations 	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser les producteurs en coopératives structurées et viables - Assurer les formations et l'encadrement des groupes de producteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Risque des conflits agro pastorale - Production des odeurs nauséabondes - Pollution des cours d'eau - Perturbation des débits des cours d'eau utilisés pour les étangs 	<ul style="list-style-type: none"> - Interdiction de l'élevage en divagation - Construire les fermes à l'écart des habitations - Promotion de l'agriculture intégrée (compostage, utilisation des résidus agricoles pour l'alimentation des animaux)
Microprojets d'agriculture : <ul style="list-style-type: none"> - Création d'une pépinière communale de parc à bois - Création de 3 pépinières de cacao - Création d'un champ communautaire de manioc 5QDFha - Création de deux pépinières communautaires de 25 000 plants de palmier à huile - Dotation de 3 atomiseurs - Appui à la création de 17 coopératives - Dotation en intrants agricoles aux agriculteurs de 15 villages 	<ul style="list-style-type: none"> - Création des emplois - Amélioration des revenus dans la zone du projet - Réduction du taux d'exode rural - Promotion de l'auto-emploi - Améliorer l'alimentation et partant la santé des populations 	<ul style="list-style-type: none"> - Privilégier le recrutement des locaux dans la main d'œuvre à mobiliser, utiliser la technique HIMO - Mettre sur pied un système de commercialisation (SIM, marché périodique) - Organiser les producteurs en coopératives structurées et viables 	<ul style="list-style-type: none"> - Destruction du couvert forestier pour le dégagement des parcelles - Pollution des eaux par des produits phytosanitaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Privilégier les techniques agricoles respectueuses de l'environnement : agroforesterie, agroforesterie

Type de microprojets contenus dans le CDMT	Impacts socio-environnementaux positifs possibles	Impacts environnementaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures environnementales d'optimisation	Mesures environnementale d'atténuation
<p>Microprojets de tourisme : Aménagement du lac municipal Construction d'une auberge municipale et équipement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Embellissement de la ville - Développement du tourisme - Création d'emploi - Développement économique de la localité 	<ul style="list-style-type: none"> - Perturbation de l'équilibre écologique 	-	-

6.2.3. Plan sommaire de gestion de l'environnement

Le plan sommaire de gestion de l'environnement dans le cadre de l'exécution du PCD est présenté dans le tableau ci-après.

Tableau 25 : Plan sommaire de gestion de l'environnement

Mesures environnementales	Tâches	Acteurs de Mise en œuvre	Périodes			Acteurs de suivi	Observations
			2015	2016	2017		
Réaliser les études d'impacts environnementaux avant l'exécution de tout micro projet communal	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer les TDR ; - faire approuver les TDR ; - recruter les consultants ; - réaliser les études proprement dites 	<ul style="list-style-type: none"> - Mairie (Maître d'ouvrage) - Consultant (Maître d'œuvre) 				<ul style="list-style-type: none"> - DDMINEPDED - PNDP - ACD - Conseil municipal 	Ces études doivent être conformes à l' ARRETE N° 0070/MINEP du 22 avril 2005 fixant les opérations dont la nécessite une EIE
Utilisation systématique du formulaire d'examen socio environnemental lors du montage de tous les microprojets au niveau de la Commune	<ul style="list-style-type: none"> - Remplissage du formulaire par les bénéficiaires ; - Identification des impacts socio-environnementaux possible ; - Mesures d'atténuation/ optimisation à envisager 	<ul style="list-style-type: none"> - Bénéficiaires des projets ; - Sectoriels ; - Consultants 				<ul style="list-style-type: none"> - DDMINEPDED - PNDP - ACD - Conseil municipal 	Chaque formulaire est annexé au dossier projet
Suivi du plan de gestion environnementale et sociale des projets retenus	<ul style="list-style-type: none"> - Extraction des mesures environnementales des projets ; - Elaboration d'un plan de suivi des mesures 	<ul style="list-style-type: none"> - ACD - Comité de suivi du PCD 				<ul style="list-style-type: none"> - DDMINEPDED - PNDP - ACD 	Elaborer un mécanisme de suivi du plan de gestion environnementale
Intégration systématique des rampes d'accès pour handicapés, points d'eau, latrines, dispositifs de traitement des déchets dans les projets de Construction		<ul style="list-style-type: none"> - Consultants, - Conseil municipal, - Chef SAS 				<ul style="list-style-type: none"> - DDMINEPDED - PNDP - ACD - MINAS 	Les coûts y afférents doivent être intégrés dans les coûts de la conception du microprojet
Activation et formation des comités locaux de gestion des infrastructures aux questions environnementales et au cadre de gestion environnementale et sociale du PNDP	Former les comités sur la maintenance des ouvrages	<ul style="list-style-type: none"> - Commune - ACD - Prestataire - Comité de suivi 				<ul style="list-style-type: none"> - DDMINEPDED - PNDP - Conseil municipal 	

6.3. Plan d'investissement annuel (PIA)

6.3.1. Ressources mobilisables

Les ressources mobilisables par la Commune pour l'année 2015 sont évaluées dans le tableau ci-après.

Tableau 26: Ressources mobilisables par la Commune

Source de financement	Montant F CFA
FEICOM	657 960 536
Centimes Additionnelles + Redevances forestières + recettes propres	29 349 853
PNDP	20 000 000
Peuples pygmées (PDPP)	10977000
Appui à la décentralisation	6 900 000
Redevance faunique	1 400 000
WWF	1 500 000
BIP	30 278 000
Total	758 365 389

6.3.2. Programmation annuelle des projets prioritaires (première année : 2015)

Le tableau ci-après présente la programmation annuelle des projets prioritaires.

Tableau 27: Plan d'investissement annuel (2015)

PIA MINTOM				
SECTEUR	ACTIVITES	MONTANT	LOCALISATION	SOURCE DE FINANCEMENT
MINTOUL	Construction d'une auberge municipale	141.865 .352	Espace urbain communal	COMMUNE/FEICOM
	Équipement de l'auberge Municipale	14 977 800	Espace urbain communal	COMMUNE/FEICOM
MINT	Construction d'une gare routière avec aire de repos et boutique	211 001 849	Espace urbain communal	COMMUNE/FEICOM
MINHDU	Construction de la tribune officielle	60 000 000	Espace urbain communal	COMMUNE/FEICOM
MINATD	Construction d'un hôtel de ville	203.155.624	Espace urbain communal	COMMUNE/FEICOM
MINATD	Acquisition d'un véhicule de fonction pour le Maire	27 000 000	Espace urbain communal	COMMUNE/FEICOM
MINCOMMERCE	Construction d'un hangar de marché	11 430 000	Mekotto	PNDP/COMMUNE
MINADER	Création d'une pépinière communale de cacao	5 635 000	Mintom I	PNDP/COMMUNE
	Création d'une pépinière communale de parc à bois	5 635 000	Mintom I	PNDP/COMMUNE
MINEPIA	Equipement du CVZ de MINTOM	1500 000FCFA	Mintom	BIP
MINTOUL	Aménagement touristique du lac municipal (première phase : Construction de deux étang piscicoles) dans l'espace urbain.	5 000 000	Espace urbain communal	WWF/COMMUNE
MINAS/MINEPAT	PDPP	10 977 000	Commune	PNDP/MINAS
MINPMEESA	Mise en place d'un bureau d'enregistrement	1 000 000	Commune	BIP

MINTP	Entretien routier des communes	27778000	Commune	BIP
-------	--------------------------------	----------	---------	-----

6.4. Plan de passation des marchés du PIA

Le tableau ci-dessous présente la programmation annuelle des projets prioritaires

Tableau 28: Plan de passation des marchés du PIA

Désignation	Responsable	Méthode de sélection	Montant	Préparation (Termes de Référence, DAO, DP)	Consultation, Avis d'Appel d'Offres	Évaluation technique et financière	Attribution et signature du contrat	Exécution	Réception provisoire
Construction d'un hôtel de ville à Mintom	CCPM	Appel d'offres restreint	203.155.624	15 mai au 05 juin 2015	05 mai au 05 juin 2015	06 au 11 juin 2015	12 au 17 juin 2015	18 juin au 18 novembre 2015	18 Novembre au 02 Décembre 2015
Construction d'une gare routière avec aire de repos et boutiques à Mintom	CCPM	Appel d'offres restreint	211 001 849	15 mai au 05 juin 2015	05 mai au 05 juin 2015	06 au 11 juin 2015	12 au 17 juin 2015	18 juin au 18 novembre 2015	18 Novembre au 02 Décembre 2015
Construction d'une auberge municipale à Mintom	CCPM	Appel d'offres restreint	141.865.352	15 mai au 05 juin 2015	05 mai au 05 juin 2015	06 au 11 juin 2015	12 au 17 juin 2015	18 juin au 18 novembre 2015	18 Novembre au 02 Décembre 2015
Équipement de l'auberge Municipale	CCPM	Appel d'offres restreint	14 977 800	15 mai au 05 juin 2015	05 mai au 05 juin 2015	06 au 11 juin 2015	12 au 17 juin 2015	18 juin au 18 novembre 2015	18 Novembre au 02 Décembre 2015
Construction de la tribune municipale	CCPM	Appel d'offres restreint	59.959.911	17 juillet au 06 aout 2015	7 aout au 7 septembre 2015	8 Septembre au 13 Septembre 2015	14 Septembre au 19 Septembre 2015	20 sept au 10 décembre 2015	11 au 25 décembre 2015
Acquisition d'un véhicule de fonction pour le Maire	CCPM	Appel d'offres restreint	27 000 000	17 juillet au 06 aout 2015	7 aout au 7 septembre 2015	8 se au 13 aout 2015	14 aout au 19 aout 2015	20 Aout au 10 décembre 2015	11 au 25 décembre 2015

Désignation	Responsable	Méthode de sélection	Montant	Préparation (Termes de Référence, DAO, DP)	Consultation, Avis d'Appel d'Offres	Évaluation technique et financière	Attribution et signature du contrat	Exécution	Réception provisoire
Aménagement touristique du lac municipal (1ere phase)	CCPM	Appel d'offres restreint	5 000 000	17 juin au 06 juillet 2015	7 juillet au 7 aout 2015	8 aout au 13 aout 2015	14 aout au 19 aout 2015	20 Aout au 10 décembre 2015	11 au 25 décembre 2015
Construction d'un hangar de marché à Mekotto	CCPM	Appel d'offres restreint	11 430 000	17 juin au 06 juillet 2015	7 juillet au 7 aout 2015	8 septembre au 13 septembre 2015	14 septembre au 19 septembre 2015	20 Septembre au 10 décembre 2015	11 au 25 décembre 2015
Création d'une pépinière communale de cacao à Minton 1			5 635 000	17 juin au 06 juillet 2015	7 juillet au 7 aout 2015	8 septembre au 13 septembre 2015	14 septembre au 19 septembre 2015	20 Septembre au 10 décembre 2015	11 au 25 décembre 2015
Création d'une pépinière communale de parc à bois			5 635 000	17 juin au 06 juillet 2015	7 juillet au 7 aout 2015	8 septembre au 13 septembre 2015	14 septembre au 19 septembre 2015	20 Septembre au 10 décembre 2015	11 au 25 décembre 2015
Equipement du centre zootechnique	CCPM	Appel d'offres restreint	25 000 000	17 juin au 06 juillet 2015	7 juillet au 7 aout 2015	8 septembre au 13 septembre 2015	14 septembre au 19 septembre 2015	20 Septembre au 10 décembre 2015	11 au 25 décembre 2015
Mise en place du bureau d'enregistrement	CCPM	Appel d'offres restreint	1 000 000	17 juin au 06 juillet 2015	7 juillet au 7 aout 2015	8 septembre au 13 septembre 2015	14 septembre au 19 septembre 2015	20 Septembre au 10 décembre 2015	11 au 25 décembre 2015

(6.3.3) Plan opérationnel en faveur des populations vulnérables

Tableau 29 : Plan opérationnel en faveur des populations vulnérables

Activités	Indicateurs de résultats	Période 2015												Responsables et collaborateurs	Coût (Millier)	Source de financement		
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D					
Élaboration d'un fichier des personnes socialement vulnérables dans l'espace géographique de la Commune	Fichier actualisé par typologie des personnes vulnérables de la Commune (handicapés, personnes âgées, OEV)															MINAS Mairie Partenaires	7000	MINAS Commune Partenaires
Appuis matériels aux personnes handicapés	17 chaises roulantes, 15 béquilles, 26 lunettes, 51 canettes															MINAS Mairie PNDP SWAA	6225	MINAS Mairie PNDP
Célébration des journées internationales dédiées aux PSV	Journées de l'enfant Africain, journée internationale des personnes âgées, journée internationale de personnes handicapées															IAEB Responsables Lycée, CES, CETIC	5000	MINAS Commune
Plaidoyer pour la Construction d'un centre social	Centre social construit															MINAS Commune MINSANTE Centres hospitaliers	PM	Commune
Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 04 foyers communautaires	04 foyers communautaires réhabilités															MINAS Commune Consultant	20000	MINAS Commune PNDP

6.3.3.1. Cas des populations autochtones

Les populations autochtones rencontrées dans la Commune de Mintom sont les peuples pygmées (Baka). Ces pygmées vivent essentiellement de la chasse, de la pêche, de l'agriculture et de la cueillette dans les forêts. Ils représentent à eux seuls une population de 1609 habitants constitués de 797 hommes et 812 femmes. On retrouve au total 23 campements pygmées Baka dans toute la Commune de Mintom.

Le plan opérationnel en faveur des populations pygmées est présenté dans le tableau ci-après.

Tableau 30: Plan opérationnel en faveur des peuples pygmées

Activités	Indicateurs de résultats	Période 2015												Responsables /collaborateurs	Coût (X 1 000)	Source de financement		
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D					
Composante santé																		
Formation/ recyclage des agents relais de santé communautaires dans les villages pygmées	Formation de 23 jeunes Baka en soins de santé élémentaires et agents de santé communautaire															CMA Chef SAS Commune Partenaires	5 000	Commune MINAS PNDP Partenaire
Formation/recyclage, équipement et instauration d'une motivation pour les accoucheuses traditionnelles	23 accoucheuses traditionnelles Baka formées et équipées (1 par campement)															CMA Chef SAS Commune Partenaires	5 000	Commune MINAS PNDP Partenaire
Amélioration de la couverture vaccinale /Organisation de 02 campagnes de vaccination dans les villages pygmées	La couverture vaccinale améliorée / 02 campagnes de vaccinations organisées par village															CMA Chef SAS Commune	5 000	Commune MINAS PNDP
Organisation des activités d'information d'éducation et de communication (IEC) dans tous les campements pygmées	Les activités d'IEC (paludisme, SIDA, hygiène générale et alimentaire) conduits															CMA Chef SAS Commune	7 500	Commune MINAS PNDP
Mise en place d'un fond de subvention des médicaments de bases et du paludisme et	Les médicaments de base et de lutte contre le paludisme doté															Commune CMA Chef SAS	10 000	Commune PNDP
Formation des Baka en soins infirmiers	22 Baka formés en soins infirmiers															Commune CMA Chef SAS	2200	MINAS MINS ANTE PNDP
Sous total composante santé																		
Composante éducation et formation des leaders																		
Six campagnes d'information et d'échange avec la communauté éducative sur l'accueil des enfants pygmées	Six campagnes d'information et d'échange sur l'éducation organisé															Commune	6000	Commune PNDP MINAS
Paiement des frais de CEP et de concours d'entrée en 6ème et 1ère année	Les frais de CEP et de concours sont payés pour 20 élèves pygmées au moins															Commune IAEB	500	Commune PNDP MINAS
Création des centres d'éducation de base non	Un centre de base non formel créé															Commune	1000	MINE DUB

Activités	Indicateurs de résultats	Période 2015												Responsables /collaborateurs	Coût (X 1 000)	Source de financement
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D			
formelle (CBNF)														PNDP		
Organisation des séminaires sur la formation à l'éducation citoyenne	Les séminaires sur la formation à l'éducation													Commune PNDP	1 500	Commune PNDP MINAS
Octroi des bourses aux lycéens pygmées	10 lycéens pygmées au moins bénéficient des bourses scolaires													Commune CETIC, CES, Lycée	1 500	Commune PNDP MINAS
Octroi des fournitures scolaires aux élèves pygmées de la communauté	Les enfants pygmées 75 de la Commune disposent des fournitures scolaires													Commune IAEB	7 500	Commune PNDP MINAS
Octroi des bourses professionnelles aux jeunes pygmées	les jeunes pygmées sont inscrits dans les écoles professionnelles													Chef SAS Commune PNDP	4 500	Commune PNDP
Formation de 37 leaders Baka aux leaderships	37 leaders Baka formés aux leadership													Chef SAS Commune PNDP	37 000	Commune PNDP
Sous total éducation et formation professionnelle													59 500			
Composante Citoyenneté et sécurisation foncière																
Plaidoyer pour la légalisation des chefferies pygmées	Les chefferies pygmées légalisées													Sous-préfecture	1000	MINA TD PNDP COMMUNE
Organisation de 10 séances de dialogue intercommunautaires pour la cohabitation pacifique entre pygmées et Bantu	PV des 10 réunions de dialogue intercommunautaire													Sous-préfecture Commune Leaders traditionnels	5 000	PNDP Commune Partenaire
Organisation de 10 ateliers /séminaire de formation sur l'éducation à la citoyenneté, accueil, relais à la citoyenneté : droits et devoirs intégrant les leaders Baka et Bantu	10 ateliers/séminaires de formation sur l'éducation à la citoyenneté, accueil, relais à la citoyenneté : droits et devoirs intégrant les leaders Baka et Bantu														1000	MINA TD PNDP COMMUNE
Établissement de pièces officielles	- Établissement des actes de naissances : 1400 - Établissement des actes de mariages : 322 - Établissement des cartes nationales d'identités : 919													MINAS	5 000	MINA TD PNDP COMMUNE MINAS MINPROFF
Plaidoirie auprès des chefs Bantu pour l'octroi des	Nombre de titres fonciers coutumiers établis en faveur														5 000	PNDP Comm

Activités	Indicateurs de résultats	Période 2015												Responsables /collaborateurs	Coût (X 1 000)	Source de financement	
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D				
terres aux pygmées	des pygmées																une Partenaire
Sous total dialogue intercommunautaire et sécurisation foncière													17000				
Composante agriculture et gestion des PFNL																	
Création de 02 pépinières de cacao à Doum et Assok	02 pépinières de cacao à Doum et Assok créées														Commune SODE CAO	10 000	PNDP SODE CAO
Création d'1 champ semencier de manioc à Zoulabot	Un champ semencier de manioc créé à Zoulabot														Commune DDAD ER	5 000	PNDP Partenaire
Organisation de 02 sessions de Formation à la création de coopératives et associations	02 sessions de Formation à la création de coopératives et associations														Commune DDAD ER	2000	PNDP Partenaire
Organisation de formation en techniques modernes d'agriculture	Formation en techniques modernes d'agriculture organisée														Commune DDAD ER	5 000	PNDP MINADER
Dotation en intrants et matériels agricoles	<ul style="list-style-type: none"> - 12 pulvérisateurs par campement - 12 atomiseurs par campement - 12 brouettes par campement - 36 machettes par campement - 36 limes par campement - deux scies à moteur par campement 														Commune DDAD ER	5 000	PNDP MINADER Partenaire
Organisation d'une formation sur la valorisation des ressources forestières non ligneuses	Formation sur la valorisation des ressources forestières non ligneuses														Commune DDFO F	1000	PNDP MINF OF Partenaire
Organisation d'une formation sur la valorisation des plantes médicinales	Formation sur la valorisation des plantes médicinales														Commune DDFO F	1000	PNDP MINF OF Partenaire
Sous total agriculture													29 000				
Composante eau, assainissement, énergie, hygiène salubrité et habitats																	
Doter chaque campement en puits à pompe motricité humaine	23 puits à pompe à motricité humaine														Commune PNDP	115 000	Commune PNDP MINE
Organiser des campagnes de sensibilisation sur l'hygiène, l'assainissement	23 campagnes organisées														Commune CMA	4 000	Commune PNDP
Installer les comités de santé et d'hygiène dans les villages	23 comités d'hygiène mis en place														Commune CMA	23 000	Commune PNDP

Activités	Indicateurs de résultats	Période 2015												Responsible /collaborateurs	Coût (X 1 000)	Source de financement	
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D				
																	MINE E
Aménager des sources d'eau dans les principaux villages pygmées	23 sources au moins aménagées														Commune PNDP	48 000	Commune PNDP
Construction des latrines pour chaque campement	23 latrines construites														Commune PNDP	23 000	Commune PNDP MINE E Partenaires
Construction d'une maison communautaire par campement Baka donc 23	23 maisons communautaires construites														Commune PNDP SAS	48 000	Commune PNDP MIND UH Partenaires
Organisation des formations sur la gestion des ordures	Formation organisé sur la gestion														Commune PNDP	1000	Commune PNDP MIND UH MINE PDED
Sous total Composante eau, assainissement, hygiène et salubrité																26 2000	
Provision pour le fonctionnement de la plate-forme																5 000	
Montant total du plan en faveur des peuples pygmées																402700	

6.3.3.1.1. Autres populations vulnérables

Les populations vulnérables que nous avons recensées dans la Commune de Mintom sont :

- Les handicapés moteurs ;
- Les sourds-muets/malentendants ;
- Les aveugles et malvoyants ;
- Les albinos ;
- Les vieillards ;
- Les personnes du 3^{eme} âge
- Les grands malades
- Les personnes vivantes avec le VIH/SIDA ;
- Les orphelins.

7.MECANISME DE SUIVI-EVALUATION

7.1. Composition et attributions du comité de suivi-évaluation du PCD

Au niveau communal, les acteurs du suivi-évaluation sont :

- Le Maire et le reste de l'Exécutif communal ;
- Le Comité de suivi ;
- L'agent communal de développement ;
- Les services déconcentrés de l'État ;
- L'OAL et prestataires de services impliqués dans la mise en œuvre du PCD et des microprojets ;
- Les représentants des communautés bénéficiaires des microprojets ;
- Les organisations/associations à base communautaire.

Ainsi, le comité de suivi-évaluation du PCD de la Commune de MINTOM est composé de :

Tableau 31: Composition du Comité de suivi du PCD

NOM et PRENOMS	POSTE
MEDOULOU PROSPER	Président
TANKEU ETIENNE LE JEUNE	Secrétaire
NGUELE NARCISSE	Membre
MENGUE EMMANUEL	Membre
BIKAE EMANE BERENGER	Membre
ATSAMA ESSOMBA NAOMIE	Membre
NKOLO JEANNE	Membre
EKOMANE JACQUES SINGOR	Membre
LE REPRESENTANT ATIPAD	Membre

Il peut, en cas de besoin, mettre sur pied des commissions spécialisées en fonction des problèmes à résoudre (suivi spécifique de la réalisation d'un microprojet, maintenance des ouvrages, etc.) ; Des délégués peuvent être désignés par secteur.

Les attributions :

Au niveau communal les responsabilités en matière de suivi-évaluation sont :

- La programmation des activités communales ;
- Le suivi de l'exécution des activités ;
- L'évaluation des impacts socio-économiques et environnementaux.

Les tâches qui se rapportent à ces activités sont :

- La collecte des données sur le terrain ;
- L'appui technique aux communautés ;
- La production des rapports de suivi au niveau communal.

Il en découle les missions suivantes :

- Informer la communauté de ses obligations et de sa contribution à la réalisation des microprojets ;
- Signer toute convention de partenariat avec les partenaires ;
- S'assurer de la maintenance des ouvrages ;
- Assurer, de manière périodique, la confection des rapports d'activité sommaire à adresser aux partenaires ;
- Veiller à la cohérence du PCD avec les besoins prioritaires de la Commune ;

- Assurer le montage des dossiers techniques de microprojets ;
- Veiller à la mobilisation des contributions des bénéficiaires ;
- Ordonner et contrôler la gestion des ressources allouées dans le cadre des microprojets ;
- Coordonner la Mise en œuvre du PCD ;
- Assurer le suivi évaluation participatif, en créant, le cas échéant, des comités ad hoc par microprojet ;
- Assurer la réception des ouvrages avec l'assistance des techniciens.

A l'exception des responsables sectoriels et élus membres automatiques du comité, les autres membres doivent remplir les conditions suivantes :

- Être de bonne moralité ;
- Résider de préférence en permanence dans la Commune ;
- Être stable ;
- Être disponible ;
- Avoir suivi le processus du diagnostic et planification participatifs ;
- Avoir les aptitudes suivantes : expression facile, écoute active, impartialité, flexibilité, humilité, ouverture, inspirer confiance et grande capacité de synthèse ;
- Être un élu local (le cas échéant) ;
- Être un agent de la Commune (SG, Agent de développement) ;
- Être issu de la société civile ;
- Être responsable sectoriel ;
- Avoir une bonne connaissance de la Commune.

7.2. Indicateurs de suivi et d'évaluation (par rapport au PIA)

La coordination du suivi de la mise en œuvre du PIA est assurée par le maire de la Commune. De façon opérationnelle, le comité communal de suivi évaluation suit au quotidien la mise en œuvre des actions programmées dans le Plan d'Investissement annuel et rend compte au maire.

Au niveau de chaque village, le comité de concertation va suivre la mise en œuvre des actions dans la communauté et rendre compte au comité communal de suivi évaluation.

Le comité communal de suivi évaluation de la mise en œuvre du PCD doit se réunir chaque trimestre pour évaluer le niveau d'atteinte des résultats et de réalisation des activités.

Dans la mise en œuvre, des indicateurs de suivi-évaluation devront être pris en compte pour servir de point de référence afin de s'assurer de l'effectivité des réalisations prévues, les moyens utilisés et les résultats obtenus ainsi que les délais de temps tels que prévus.

Le tableau suivant présente les indicateurs de suivi-évaluation pour chaque secteur dans le cadre de la mise en œuvre du PIA.

Secteur	Indicateur Général	Indicateurs secondaires
Hydraulique	<ul style="list-style-type: none"> - % d'accès à l'eau potable en milieu urbain. - % d'accès à l'eau potable en milieu rural 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de points d'eau aménagés et fonctionnels. - Nombre de points d'eau réhabilités. - Nombre comité de gestion mis en places et fonctionnels - Distance du ménage le plus éloigné par rapport au point d'eau - Nombre de campagnes de formation au traitement de l'eau.
Éducation	Taux de jeunes ayant un accès facile à une éducation de qualité.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'équipements et infrastructures scolaires acquis ; - Qualité et quantité du personnel enseignant affecté ; - Ratio Maître/Élèves. - Taux de réussite scolaire ; - Nombre d'élèves par salle de classe. - Nombre d'équipements et d'infrastructures installées.
Électrification	Quantité d'énergie générée	<ul style="list-style-type: none"> - Linéaire du réseau de distribution d'électricité fonctionnel
Agriculture	Nombre de produits agricoles sur le marché.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de coopératives agricoles viables mis en place. - Nombre de séminaires de sensibilisation organisés sur la maîtrise des techniques d'agriculture. - Parc à bois mis en place dans l'espace urbain - Nombre de pépinière mis en place - Nombre de financements obtenus auprès des programmes.
Élevage	Nombre de produits de l'élevage sur le marché	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de fermes porcines, avicoles, caprines Mises en place - Nombre d'étangs piscicoles construits - Nombre d'association/coopératives Mises en place
Jeunesse et sports	Nombre d'infrastructures sportives dans la Commune de Mintom	<ul style="list-style-type: none"> - Site disponible pour la Construction d'un complexe multisports à Mintom
Femme et famille	Taux des femmes et des jeunes filles ayant accès à une éducation sociale de qualité	<ul style="list-style-type: none"> - Site disponible pour la Construction d'un Centre de Promotion de la femme et de la famille à Mintom

7.3. Dispositif, outils et fréquence du reporting

7.3.1. Dispositif

Dans le cadre de la mise en œuvre du PCD de Mintom, un dispositif de suivi (comité de suivi-évaluation) sera mis en place et travaillera en collaboration avec l'exécutif communal afin de l'informer sur le niveau de réalisation des actions planifiées, les écarts observés par rapport aux résultats attendu. Pour un suivi efficace, il est important de mettre en place un programme de renforcement des capacités des membres permanents du comité ainsi que le renforcement de sa coordination afin que l'information puisse circuler de façon optimale entre les communautés, l'Exécutif municipal, les prestataires de service et les structures gouvernementales.

7.3.2. Outils et fréquences de suivi

Les outils suivants seront nécessaires pour les activités :

- PCD/PIA
- Rapports périodiques des agents communaux
- Fiches de collecte des données
- Fiche de suivi du processus de planification
- Rapports des visites de terrain
- Compte rendu des réunions.
- Rapports divers (prestataires et consultants).

Les rapports sont produits chaque trimestre, semestre et année.

Le rapport trimestriel rend compte de l'exécution des activités programmées.

Le rapport semestriel, présente l'exécution des activités ainsi que des informations issues du rapport du trimestre correspondant et complété par des données de l'évaluation des impacts socio-économiques.

7.4. Mécanisme de préparation du PIA et de révision du PCD

A la fin de chaque année, compte tenu de l'évaluation du PIA, des actions programmées dans le CDMT et des actions nouvelles ; le comité de suivi-évaluation du PCD avec l'aide d'un facilitateur (le cas échéant) propose au conseil municipal élargi aux sectoriels une programmation des actions à mener l'année suivante pour amendement et validation.

A la fin de la troisième année, les données du PCD doivent être réactualisées par le comité de suivi-évaluation du PCD avec l'aide d'un facilitateur (le cas échéant) et proposées au conseil municipal élargi aux sectoriels ; sur la base des résultats de l'évaluation du PCD et des ambitions nouvelles, une nouvelle programmation des activités pour les trois prochaines années pour amendement et validation est élaborée.

8. PLAN DE COMMUNICATION

SUR LA MISE EN ŒUVRE

8.1. Objectif

Ce plan de communication a pour objectif de faire connaître le PCD de la Commune de Mintom et faire financer les projets qui y sont contenus

8.2. Cible

- Les ministères techniques en fonction des thématiques identifiées ;
- Les partenaires au développement ;
- Les potentiels bailleurs de fonds externes ;
- Les élus locaux ;
- Les acteurs institutionnels (Gouverneur, Préfets, Sous-préfets et assimilés) ;
- Les partenaires techniques et financiers ;
- Les projets et programmes de développement ;
- Les bénéficiaires (communautés rurales) ;
- La société civile (ONG, élus locaux, prestataires de service...) ;
- Les services déconcentrés de l'État ;
- Les élites extérieures et la diaspora ;
- Les entreprises locales ;
- Les ONG et les Fondations occidentales.

Les actions qui seront menées :

Il faudra :

- Au préalable, synthétiser le document pour qu'il soit moins long et plus facile à lire ;
- Concevoir une publicité radio et télé pour présenter le document ;
- Elaborer et mettre en place un blog sur la Commune de Mintom sur Internet ;
- Choisir des médias : audio-visuel, la presse parlée et écrite
- Organiser une réunion de restitution aux élites de la localité ;
- Organiser une réunion de restitution aux chefs de villages et des Comité de Concertation au niveau village ;
- Mettre à la disposition de chacun de village un Plan Communal de Développement ;
- Éditer un bulletin de communication de la Commune pour susciter une saine émulation au sein des communautés à travers la publication des réalisations des unes et des autres ;
- Mettre en place un site internet à avenir dans les trois ans.

9. CONCLUSION

L'élaboration du présent Plan Communal de Développement a donné lieu à la réalisation de plusieurs activités dont la préparation, la réalisation des diagnostics participatifs, la consolidation des données des différents diagnostics, l'organisation d'un atelier de planification, de mobilisation des ressources et de programmation et la mise en place du dispositif de suivi-évaluation.

Pour ce faire, des données ont été collectées et analysées selon l'approche participative telle que prescrite par le PNDP à travers la « Check List » du processus de planification locale. L'activité a impliqué une large variété de parties prenantes, notamment les élus, les administrations, les bénéficiaires, les autorités traditionnelles et religieuses, les opérateurs économiques...

L'analyse de ces données montre d'importants défis à surmonter pour asseoir durablement le processus de développement de la Commune de Mintom. Pour y faire face, 232 projets prioritaires à mettre en œuvre dans les villages et dans l'espace urbain communal ont été identifiés. Ainsi chaque unité de planification participative (espace urbain ou village) est concernée par 08 projets, soit 03 projets économiques et 05 projets sociaux. La priorisation des différents projets identifiés a permis d'élaborer un Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) ainsi qu'un Plan d'Investissement Annuel (PIA).

Le PCD de Mintom se veut en même temps ambitieux, dynamique et flexible, l'ordre proposé pour la réalisation des activités pouvant être réajusté en fonction des opportunités. Sa mise en œuvre devra intégrer les aspects de participation et d'inclusion. Elle fera l'objet d'une forte volonté politique de l'exécutif municipal qui devra développer des partenariats utiles dans ce cadre.

10. Bibliographie

Ressortir toute la documentation exploitée pour la production de ce PCD !!!

Produire en document intitulé « Annexes du PCD de Mintom » contenant les (A) fiches signalétiques du PIA, (B) cartes thématiques, (C) profils historiques et solutions endogènes par village !!!

Annexe 1: Fiches signalétiques

N° 1 : Microprojet portant Construction d'une auberge municipale dans l'espace urbaine de Mintom.

	Date : MAI 2015
N° de référence : 01 – 2015	Désignation du microprojet : Construction d'une auberge municipale dans l'espace urbaine de Mintom.
Région : Sud	Domaine d'intervention : MINTOUL
Département : Dja et Lobo	
Commune : MINTOM	
Communautés : MINTOM	
Maître d'ouvrage : Maire de la Commune de MINTOM	
Maître d'ouvrage délégué: Comité de Suivi Communal et CC	
Maître d'œuvre : A désigner	
OBJECTIFS DU MICRO PROJET	
<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'accès aux logements dans la commune de Mintom 	
Coût total estimé du projet : 156 843 152 FCFA	Subvention : FEICOM
Description du micro projet	
<p>Le projet consiste à la Construction d'une auberge municipale dans l'espace urbain de Mintom. Trois volets sont envisagés à savoir <i>i</i>) l'élaboration des TDR, <i>ii</i>) la sélection d'un entrepreneur sur la base des offres techniques et financières et <i>iii</i>) la Mise en œuvre du projet</p> <p>L'exécution des travaux sera suivie par le Comité de Suivi Communal et le CC en rapport avec les services techniques de la Commune, les techniciens des délégations départementales du MINTOUL, du MINMAP et du FEICOM.</p>	
Durée prévisionnelle des travaux : 6 mois	Date de démarrage : Dès la notification de l'ordre de service de commencer au maître d'œuvre

Fiche signalétique N° 2 : Microprojet de Construction d'une gare routière avec aire de repos et boutiques dans l'espace urbain de Mintom

	Date : MAI 2015
N° de référence : 01 – 2015	Désignation du microprojet : Construction d'une gare routière avec aire de repos et boutiques dans l'espace urbain de Mintom
Région : Sud	Domaine d'intervention : TRANSPORTS ET COMMERCE.
Département : Dja et Lobo	
Commune : MINTOM	
Communautés : MINTOM	
Maître d'ouvrage : Maire de la Commune de MINTOM	
Maître d'ouvrage délégué : Comité de Suivi Communal et CC	
Maître d'œuvre : A désigner	
OBJECTIFS DU MICROPROJET	
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'accès aux infrastructures de transports dans la commune de Mintom 	
Coût total estimé du projet 211 001 849 FCFA	Subvention : FEICOM
Description du micro projet	
<p>Le projet consiste en la Construction d'une gare routière avec boutiques dans l'espace urbain de Mintom. Trois volets sont envisagés à savoir <i>i)</i> l'élaboration des TDR, <i>ii)</i> la sélection d'un entrepreneur sur la base des offres techniques et financières et <i>iii)</i> la Mise en œuvre du projet</p> <p>L'exécution des travaux sera suivie par le Comité de Suivi Communal et le CC en rapport avec les services techniques de la Commune, les techniciens des délégations départementales du MINTRANSPORT, du MINCOMMERCE, du MINMAP et du FEICOM.</p>	
Durée prévisionnelle des travaux : 01 an	Date de démarrage : Dès la notification de l'ordre de service de commencer au maître d'œuvre

Fiche signalétique N° 3: Microprojet de Construction de la tribune municipale dans l'espace urbain de Mintom.

	Date : Mai 2015
N° de référence : 02 – 2015	Désignation du micro projet : Construction de la tribune municipale dans l'espace urbain de Mintom.
Région : Sud	Domaine d'intervention : MINDUH.
Département : Dja et Lobo	
Commune : MINTOM	
Maître d'ouvrage : Maire de la Commune de MINTOM	
Maître d'ouvrage délégué: Comité de Suivi Communal et CC	
Maître d'œuvre : A désigner	
OBJECTIFS DU MICRO PROJET	
<ul style="list-style-type: none"> • Développer les infrastructures du développement rural dans la commune de Mintom 	
Coût total estimé du microprojet : 60 000 000 FCFA	Subvention : 60 000 000F
Description du micro projet	
<p>Le projet consiste à construire une tribune municipale dans l'espace urbain de la commune de Mintom. Trois volets sont envisagés à savoir <i>i)</i> l'élaboration des TDR, <i>ii)</i> la sélection d'un entrepreneur sur la base des offres techniques et financières et <i>iii)</i> la Mise en œuvre du projet. L'exécution des travaux sera suivie par le Comité de Suivi Communal et le CC en rapport avec les services techniques de la Commune, les techniciens des délégations départementales du MINDUH du MINMARP et, le PNDP qui aura mis à disposition le financement</p>	
Durée prévisionnelle des travaux : 04 mois	Date de démarrage : Dès la notification de l'ordre de service de commencer au maître d'œuvre

Fiche signalétique N°4: Microprojet de Construction d'un hôtel de ville dans l'espace urbain de la commune de Mintom.

	Date : Mai 2015
N° de référence : 03 – 2015	Désignation du micro projet : Construction d'un hôtel de ville dans l'espace urbain de la commune de Mintom.
Région : Sud	Domaine d'intervention : MINATD.
Département : Dja et Lobo	
Commune : MINTOM	
Communautés : mintom	
Maître d'ouvrage : Maire de la Commune de MINTOM	
Maître d'ouvrage délégué: Comité de Suivi Communal et CC	
Maître d'œuvre : A désigner	
OBJECTIFS DU MICRO PROJET	
<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le niveau d'infrastructures communales dans la commune 	
Coût total estimé du microprojet : 203 155 624 F CFA	Financement : FEICOM
Description du micro projet Le projet consiste à la Construction d'un hôtel de ville dans l'espace urbain de la commune de Mintom.. Trois volets sont envisagés à savoir <i>i)</i> l'élaboration des TDR, <i>ii)</i> la sélection d'un entrepreneur sur la base des offres techniques et financières et <i>iii)</i> la Mise en œuvre du projet L'exécution des travaux sera suivie par le Comité de Suivi Communal et le CC en rapport avec les services techniques de la Commune, les techniciens des délégations départementales du MINATD du MINMARP et, le PNDP qui aura mis à disposition le financement	
Durée prévisionnelle des travaux : 04 mois	Date de démarrage : Dès la notification de l'ordre de service de commencer au maître d'œuvre

Fiche signalétique N° 5: Microprojet d'acquisition d'un véhicule de fonction pour le maire de la commune de Mintom.

	Date : MAI 2015
N° de référence : 04 – 2015	Désignation du micro projet : Acquisition d'un véhicule de fonction pour le maire de la commune de Mintom.
Région : Sud	Domaine d'intervention :MINTD.
Département : Dja et Lobo	
Commune : MINTOM	
Maître d'ouvrage : Maire de la Commune de MINTOM	
Maître d'ouvrage délégué : Comité de Suivi Communal et CC	
Maître d'œuvre : A désigner	
OBJECTIFS DU MICRO PROJET	
<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter le déplacement du Maire 	
Coût total estimé du microprojet : 27 000 000FCFA	Contribution: FEICOM
Description du micro projet Le projet consiste en l'acquisition d'un véhicule de fonction au maire de Mintom. Les étapes sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - L'élaboration des TDR - la sélection d'un entrepreneur sur la base des offres techniques et financières - la Mise en œuvre du projet L'exécution des travaux sera suivie par le Comité de Suivi Communal et le CC en rapport avec les services techniques de la Commune .	
Date de Livraison : Mai 2015	Date de démarrage : Dès la notification de l'ordre de service de commencer au maître d'œuvre

Fiche signalétique N° 6 : Microprojet de Construction d'un hangar de marché à Mekotto

	Date : Mars 2015	
N° de référence : 05 – 2015	Désignation du micro projet : Construction d'un hangar de marché à Mekotto	
Région : Sud	Domaine d'intervention : COMMERCE	
Département : Dja et Lobo		
Commune : MINTOM		
Maître d'ouvrage : Maire de la Commune de MINTOM		
Maître d'ouvrage délégué : Comité de Suivi Communal		
Maître d'œuvre : A désigner		
OBJECTIFS DU MICRO PROJET		
<ul style="list-style-type: none"> Faciliter les échanges commerciaux dans la commune de Mintom 		
Coût total estimé du microprojet : 11 430 000 F CFA		Financement : PNDP
Description du micro projet Le microprojet consiste en la Construction d'un hangar de marché à Mekotto Trois volets sont envisagés à savoir <i>i)</i> l'élaboration des TDR, <i>ii)</i> la sélection d'un consultant sur la base des offres techniques et financières et <i>iii)</i> la Mise en œuvre du projet L'exécution des travaux sera suivie par le Comité de Suivi Communal et le CC en rapport avec les services techniques de la Commune, les techniciens de la délégation départementale du MINCOMMERCE, du MINMARP et du PNDP.		
Durée prévisionnelle des travaux : 02 mois	Date de démarrage : Dès la notification de l'ordre de service de commencer au maître d'œuvre	

Fiche signalétique N° 7 : Microprojet portant création d'une pépinière de cacao à Mintom1

	Date : Septembre 2015
N° de référence : 06 – 2015	Désignation du micro projet : création d'une pépinière de cacao à Mintom1
Région : Sud	Domaine d'intervention : Agriculture
Département : Dja et Lobo	
Commune : MINTOM	
Maître d'ouvrage : Maire de la Commune de MINTOM	
Maître d'ouvrage délégué: Comité de Suivi Communal	
Maître d'œuvre : A désigner	
OBJECTIFS DU MICRO PROJET	
<ul style="list-style-type: none"> Faciliter l'accès aux semences améliorées de cacao 	
Coût total estimé du microprojet : 5 635 000 F CFA	PNDP : 4 789 750FCFA Commune : 845250 FCFA
Description du micro projet Le projet consiste en la création d'une pépinière communale de cacao dans le village Mintom1. Ceci devra être assorti d'un plan de Mise en valeur des différents sites. Trois volets sont envisagés à savoir <i>i)</i> l'élaboration des TDR, <i>ii)</i> la sélection d'un consultant sur la base des offres techniques et financières et <i>iii)</i> la Mise en œuvre du projet L'exécution des travaux sera suivie par le Comité de Suivi Communal et le CC en rapport avec les services techniques de la Commune, les techniciens de la délégation départementale du MINADER, du PNDP, du MINMARP.	
Durée prévisionnelle des travaux : 02 mois	Date de démarrage : Dès la notification de l'ordre de service de commencer au maître d'œuvre

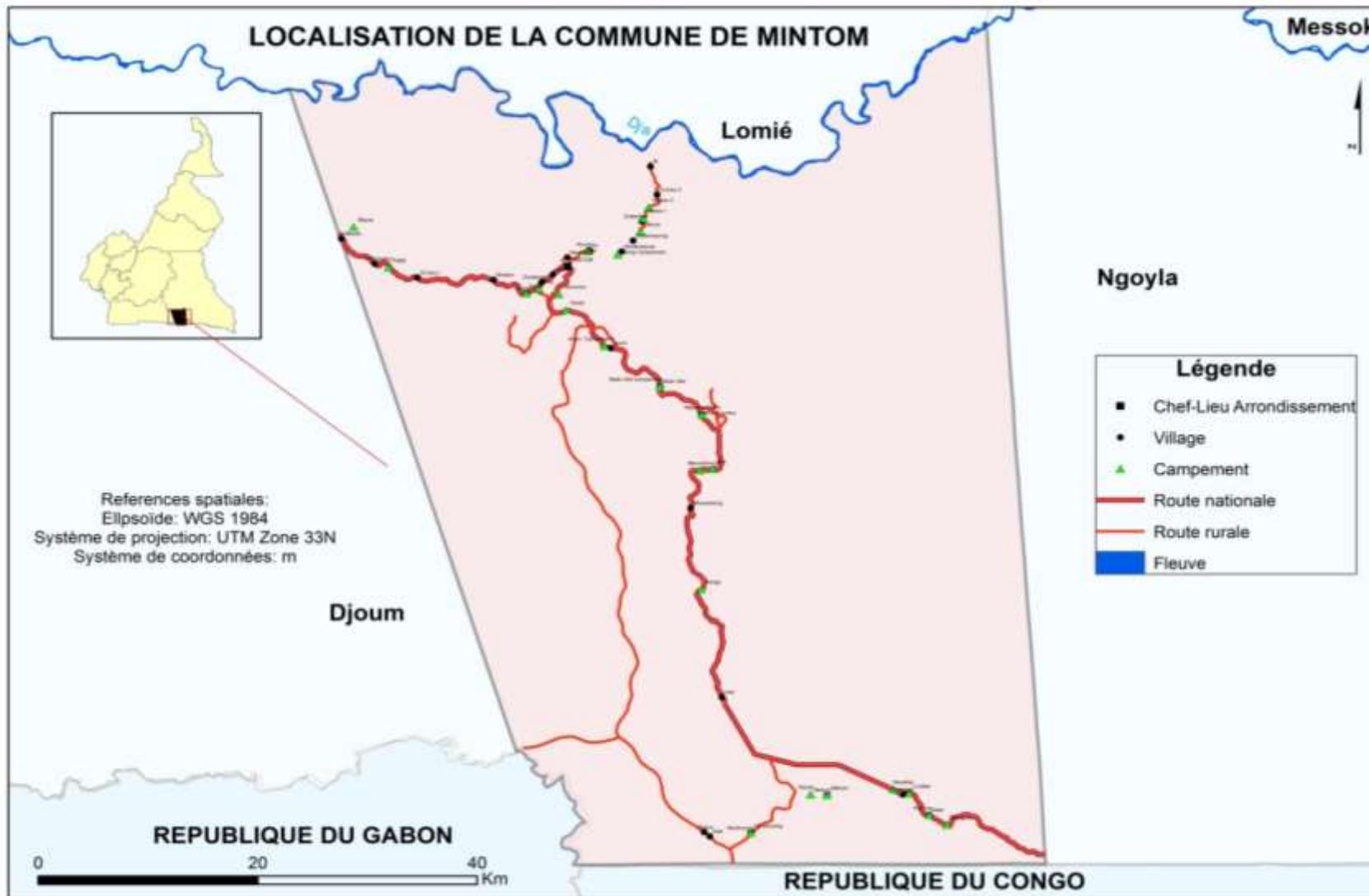
Fiche signalétique N° 8 : Microprojet portant création d'une pépinière communale de parc à bois Mintom1

	Date : Septembre 2015
N° de référence : 06 – 2015	Désignation du micro projet : création d'une pépinière communale de parc à bois à Mintom1
Région : Sud	Domaine d'intervention : Faune et Forêt
Département : Dja et Lobo	
Commune : MINTOM	
Maître d'ouvrage : Maire de la Commune de MINTOM	
Maître d'ouvrage délégué : Comité de Suivi Communal	
Maître d'œuvre : A désigner	
OBJECTIFS DU MICRO PROJET	
<ul style="list-style-type: none"> Faciliter l'accès aux plants de reboisement 	
Coût total estimé du microprojet : 5 635 000 F CFA	PNDP : 4 789 750FCFA Commune : 845250 FCFA
Description du micro projet Le projet consiste en la création d'une pépinière communale de cacao dans le village Mintom1. Ceci devra être assorti d'un plan de Mise en valeur des différents sites. Trois volets sont envisagés à savoir i) l'élaboration des TDR, ii) la sélection d'un consultant sur la base des offres techniques et financières et iii) la Mise en œuvre du projet L'exécution des travaux sera suivie par le Comité de Suivi Communal et le CC en rapport avec les services techniques de la Commune, les techniciens de la délégation départementale du MINADER, du PNDP, du MINMARP.	
Durée prévisionnelle des travaux : 02 mois	Date de démarrage : Dès la notification de l'ordre de service de commencer au maître d'œuvre

Fiche signalétique N° 9 : Microprojet portant aménagement touristique du lac municipal (première phase) dans l'espace urbain.

	Date : MAI 2015
N° de référence : 10 – 2015	Désignation du micro projet : aménagement touristique du lac municipal (première phase : Construction de deux étang piscicoles) dans l'espace urbain.
Région : Sud	Domaine d'intervention : Tourisme
Département : Dja et Lobo	
Commune : MINTOM	
Communautés : espace urbain	
Maître d'ouvrage : Maire de la Commune de MINTOM	
Maître d'ouvrage délégué : Comité de Suivi Communal	
Maître d'œuvre : Commune de Mintom	
OBJECTIFS DU MICRO PROJET	
<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser le potentiel touristique de la commune. 	
Coût total estimé du microprojet : 5 000 000 F CFA	Subvention du WWW : 4 000 000 FCFA Contributions de la Communauté villageoise concernée : 1 000 000 F CFA
<p>Description du micro projet : le microprojet consiste en l'aménagement du lac municipal de la commune de Mintom.</p> <p>Les étapes de la réalisation des travaux,</p> <ul style="list-style-type: none"> – L'élaboration des TDR – la sélection d'un entrepreneur sur la base des offres techniques et financières – la Mise en œuvre du projet <p>L'exécution des travaux sera suivie par le Comité de Suivi Communal et le CC en rapport avec les services techniques de la Commune, les techniciens de délégation départementale du MINTOUL.</p>	
Résultats attendus	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lac municipal aménagé 	
Durée prévisionnelle des travaux : 02 mois	Date de démarrage souhaitée: MAI 2015

Annexe 2 : CARTES DE LA COMMUNE



Commune de Mintom. BP Tel : 75 30 90 95/97 86 67 08

Carte 1 : Carte de localisation de la Commune de Mintom

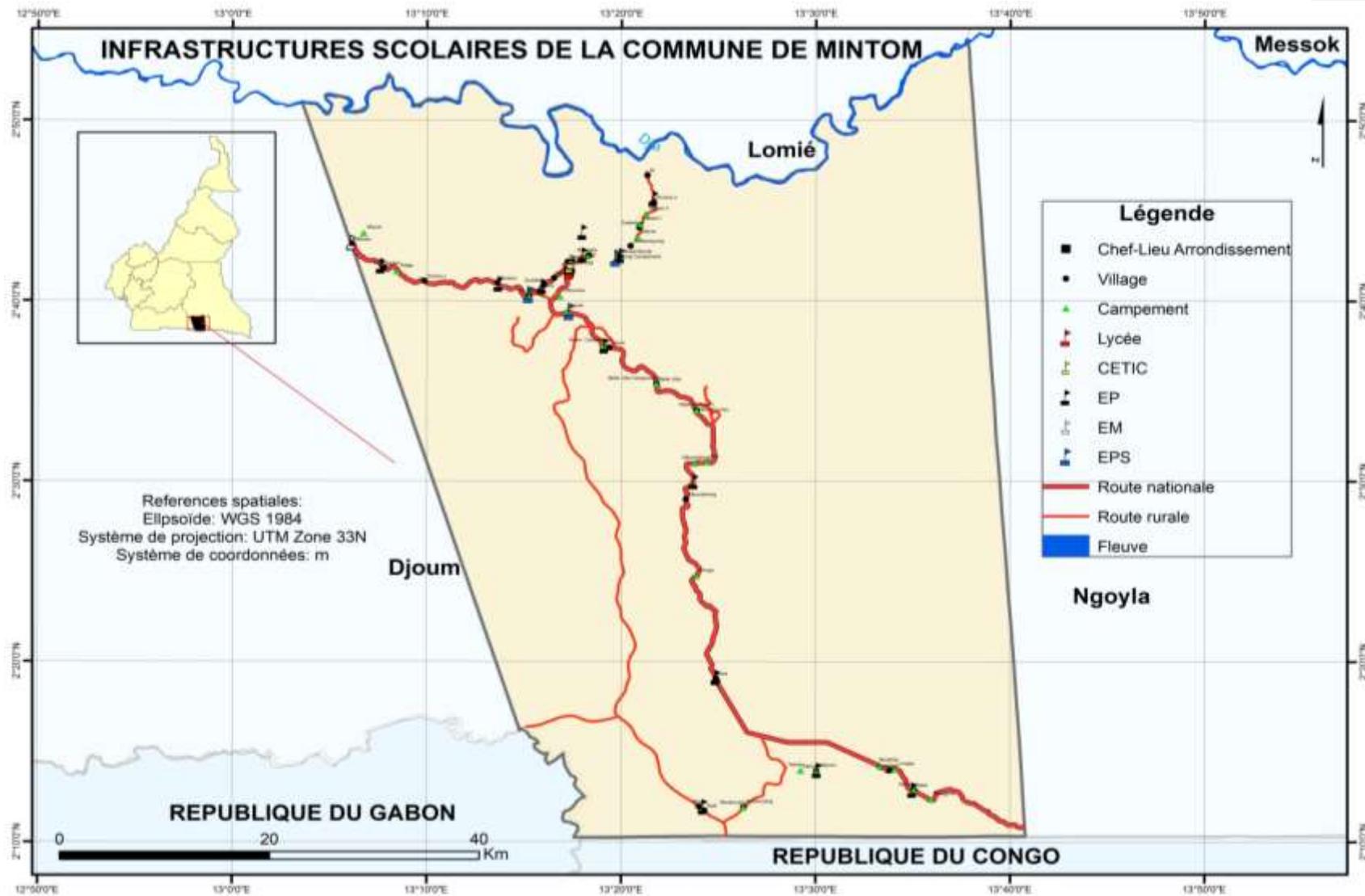


Commune de Mintom. BP Tel : 75 30 90 95/97 86 67 08

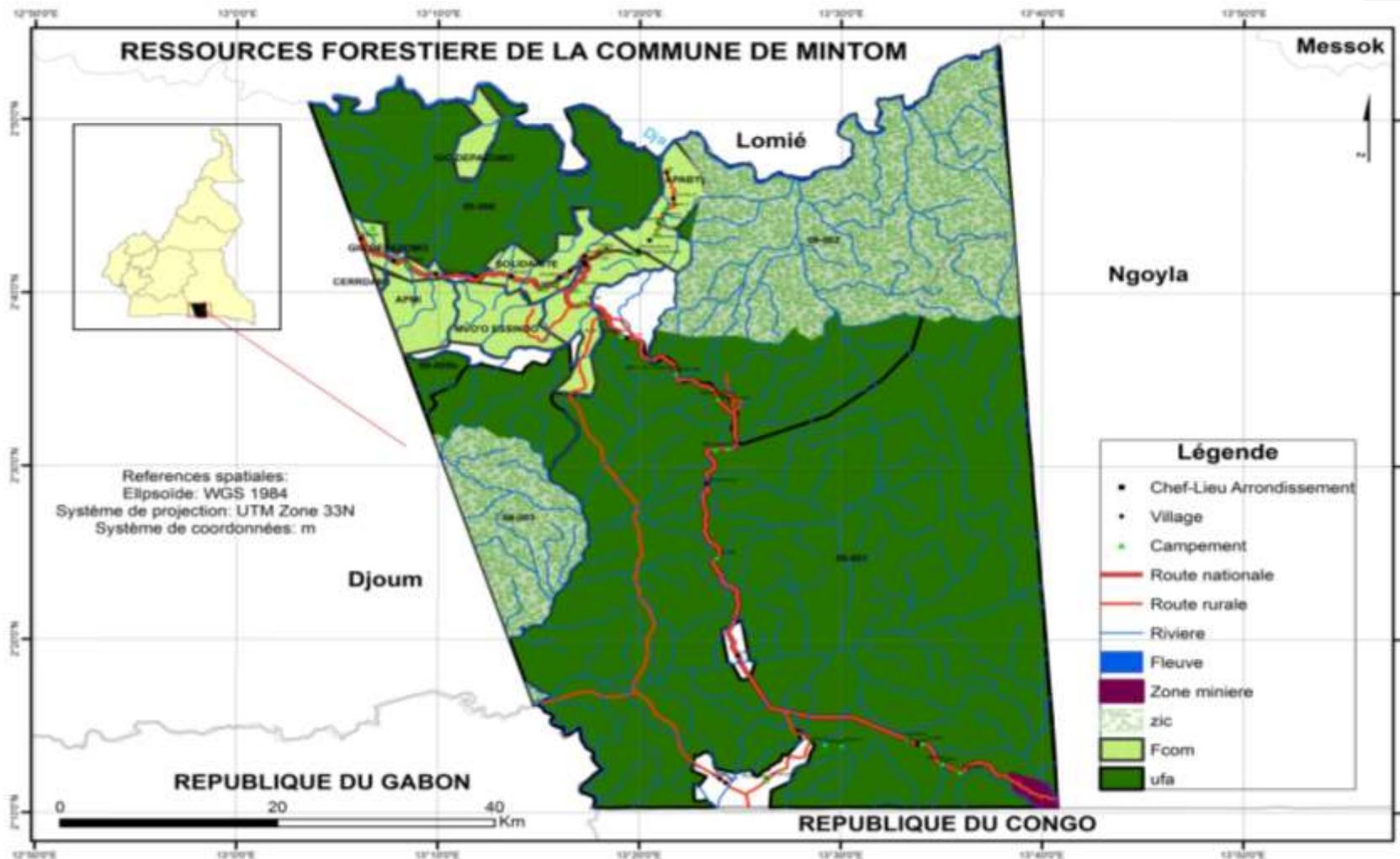
Carte 2 : carte des infrastructures sociales



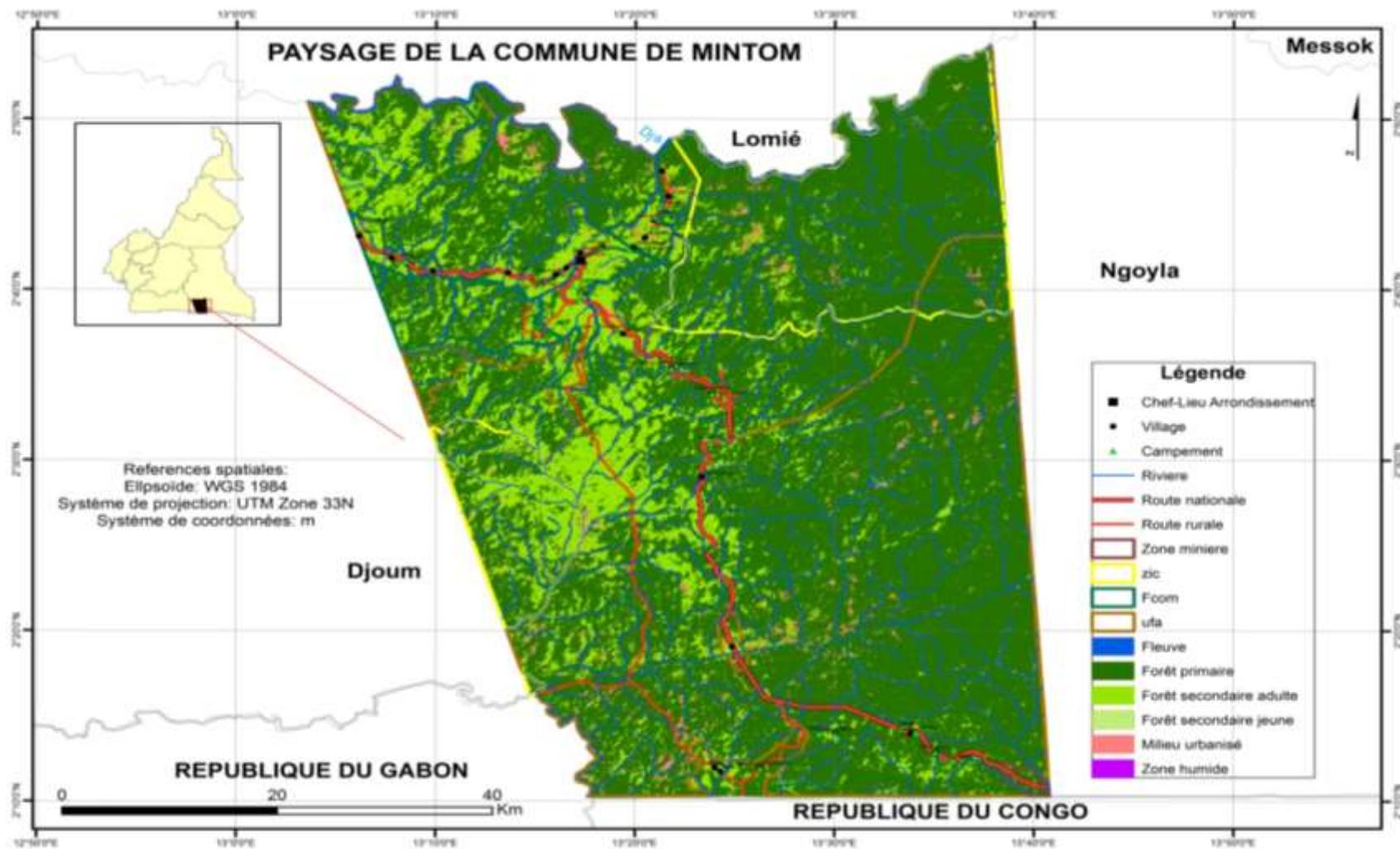
Carte 3 : carte sanitaire de la Commune



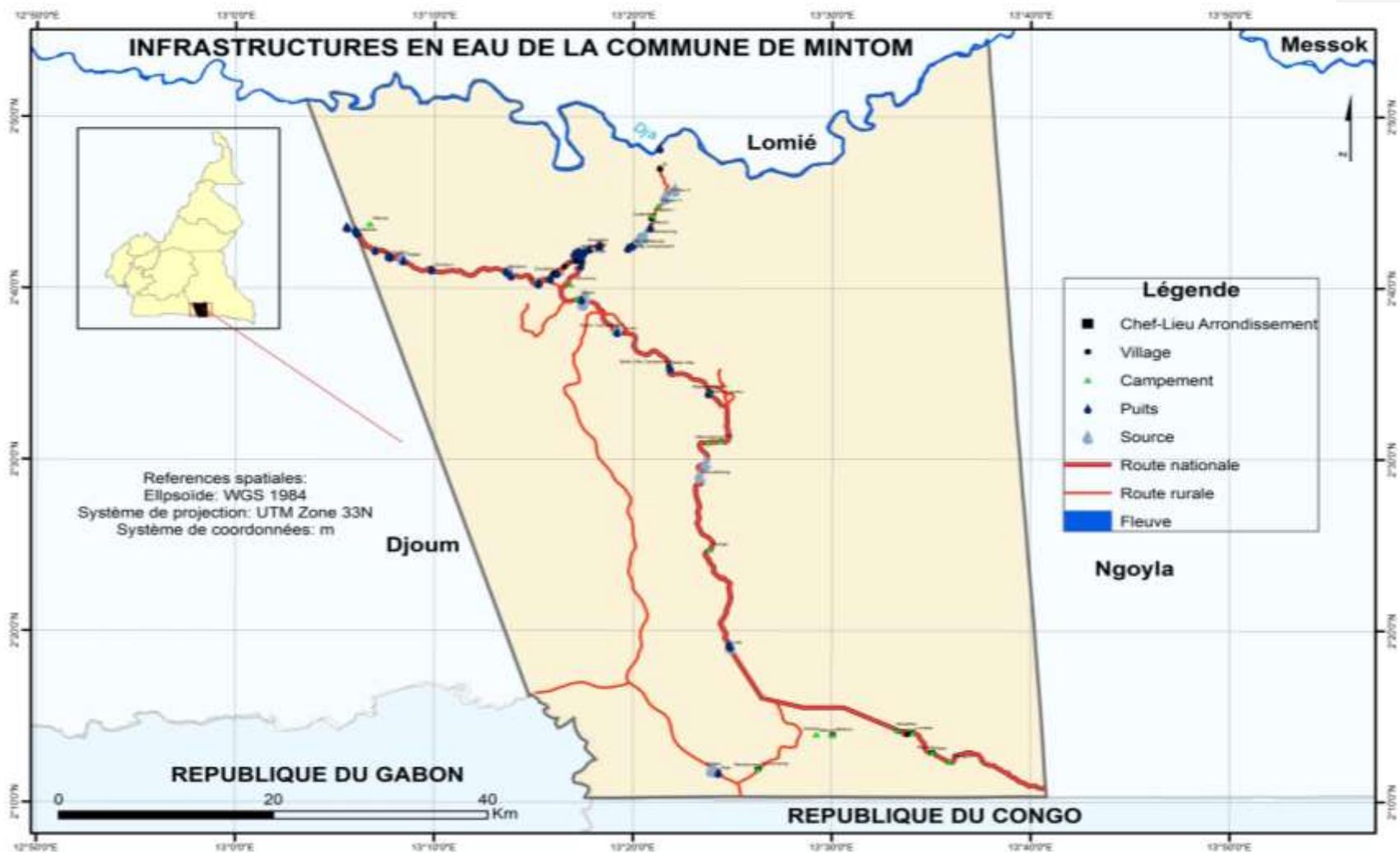
Carte 4 : carte scolaire



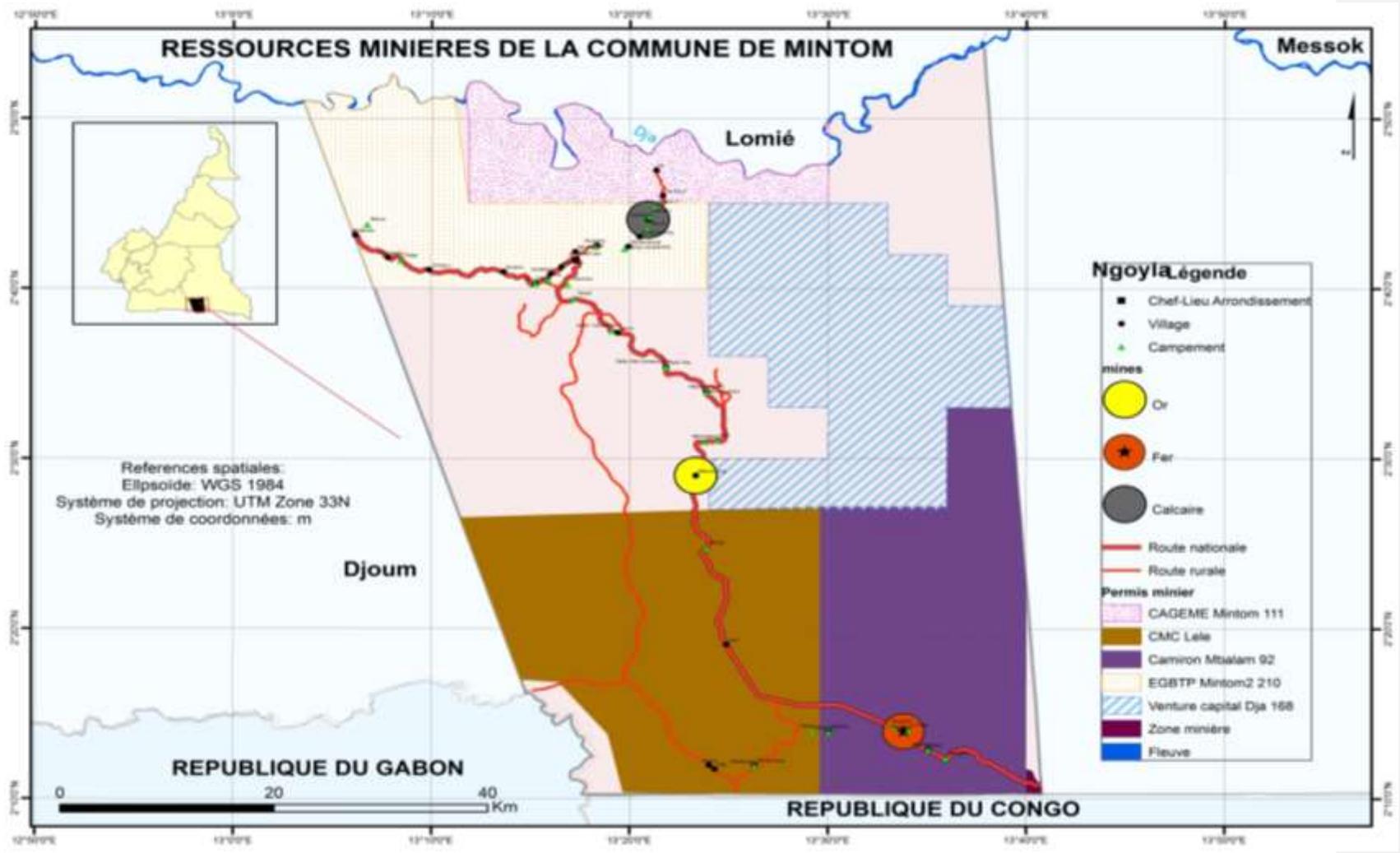
Carte 5 : carte des ressources forestières de la Commune



Carte 6 : carte paysagère de la Commune



Carte 7 : carte hydraulique Communale



Carte 8 : carte minière de la Commune